

République Algérienne Démocratique et Populaire
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Département de Français

MÉMOIRE DE MAGISTÈRE
– Ecole doctorale –

Présenté par :
AHMED TAYEB Mounir

Sujet

**Discours épilinguistique et appropriation de l'espace
urbain tizi-ouzéen par les locuteurs citadins**

– TOME I –

Devant le jury composé de :

M. NABTI Amar ; Maitre de conférences ; Univ. Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou ; Président
Mme CANDEA Maria ; Maitre de conférences ; Univ. Paris 3 – Sorbonne Nouvelle ; Rapporteur
Mme CISLARU Georgeta ; Maitre de conférences, Univ. Paris 3 – Sorbonne Nouvelle ; Examinatrice

A ma mère

Remerciements

Je remercie chaleureusement mon directeur de recherche, Maria Candea, pour sa patience, sa disponibilité et ses encouragements répétés.

SOMMAIRE

TOME I

INTRODUCTION GENERALE.....	6
1. ETAT DE LA RECHERCHE SUR LA TERRITORIALISATION SOCIOLINGUISTIQUE.....	10
INTRODUCTION.....	10
1.1. LES TRAVAUX DE THIERRY BULOT OU LA CONCEPTUALISATION DE LA SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE.....	11
1.2. L'ESPACE ALGEROIS : LES TRAVAUX D'ASSIA LOUNICI.....	21
1.3. FARIDA BOUMEDINE ET LE TERRAIN TIZI-OUZEEN.....	24
CONCLUSION.....	26
2. CONSIDERATIONS CONCEPTUELLES.....	28
INTRODUCTION : ORIENTATIONS EPISTEMOLOGIQUES EN SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE.....	28
2.1. L'ESPACE URBAIN : UN CONCEPT-CLE.....	29
2.2. TERRITORIALISATION ET TERRITOIRES SOCIOLINGUISTIQUES.....	36
2.3. LE DISCOURS EPILOGUISTIQUE : UN CONCEPT COMPOSITE.....	38
CONCLUSION.....	41
3. POSITIONNEMENTS METHODOLOGIQUES.....	42
INTRODUCTION.....	42
3.1. PRESENTATION DE NOTRE TERRAIN D'ENQUETE.....	42
3.2. METHODE DE COLLECTE DES DONNEES.....	47
3.3. PRESENTATION DE NOTRE CORPUS.....	56
CONCLUSION.....	59
4. LA HAUTE-VILLE, LIEU DE CONFINEMENT DU PARLER ZDIMOH ?.....	60
INTRODUCTION.....	60
4.1. LE PARLER ZDIMOH : GENESE ET EVOLUTION.....	60
4.2. UNE STIGMATISATION PARADOXALE.....	66
4.3. MODES DE TERRITORIALISATION DU ZDIMOH.....	78
CONCLUSION.....	87
5. LE KABYLE MULTI-DIALECTAL : ENTRE <i>TOPOLECTISATION</i> ET <i>KOINEISATION</i>.....	90
INTRODUCTION.....	90
5.1. LA LANGUE KABYLE : FORME RURALE ET FORME URBAINE.....	91
5.2. LE MULTI-DIALECTALISME KABYLE, UNE REALITE PROBLEMATIQUE OU « J'AI UN PROBLEME AVEC LE KABYLE ».....	106
5.3. LE NIVELLEMENT SOCIOLINGUISTIQUE COMME HOMOGENEISATION IDENTITAIRE.....	108
CONCLUSION.....	115
6. LE FRANÇAIS EN MILIEU URBAIN TIZI-OUZEEN : ENTRE TERRITORIALISATION ET A-TERRITORIALISATION SOCIOLINGUISTIQUES.....	118
INTRODUCTION.....	118
6.1. LE FRANÇAIS COMME LANGUE TERRITORIALISEE.....	119
6.2. LE FRANÇAIS COMME LANGUE A-TERRITORIALISEE.....	126
6.3. LE FRANÇAIS VEHICULAIRE : LIEU DE CONFLITS IDENTITAIRES ?.....	140
CONCLUSION.....	142

7. LANGUES URBAINES, IDENTITE URBAINE A TIZI-OUZOU : ENTRE PRATIQUES ET IMAGINAIRE	144
INTRODUCTION	144
8.1. CULTURE URBAINE ET LOGIQUES IDENTIFICATEURES	144
8.2. LA CITE CNEP COMME MODELE DE « QUARTIER-VILLAGE ».....	159
8.3. POUR UNE DEFINITION DE L'ESPACE TIZI-OUZEEN : VILLE OU GROS VILLAGE ?.....	161
CONCLUSION	162
CONCLUSION GENERALE : SYNTHESE ET PERSPECTIVES.....	165
GLOSSAIRE.....	175
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	179
INDEXE DES AUTEURS.....	187
TABLE DES MATIERES	189

TOME II

ANNEXE 1	194
LES NORMES DE TRANSCRIPTION DE NOTRE CORPUS.....	194
ANNEXE 2.....	196
QUESTIONNAIRE UTILISE LORS DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS.....	196
ANNEXE 3.....	197
TRANSCRIPTION DE NOTRE CORPUS : VERSION FRANÇAISE DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS.....	207
ANNEXE 4.....	258
TRANSCRIPTION DE NOTRE CORPUS : VERSIONS ORIGINALES DES ENTRETIENS MENES EN ARABE ET EN KABYLE.....	258

Introduction générale

Problématique et hypothèses de travail

S'inscrivant dans une perspective de sociolinguistique urbaine, notre recherche traite des corrélations entre la structure socio-spatiale urbaine tizi-ouzéenne, les langues et lectes en co-usage, les cultures et subcultures en œuvre et la construction identitaire.

La ville de Tizi-Ouzou étant par essence une aire culturelle et langagière hétérogène, nous ne manquerons pas sans doute d'y observer des tensions identitaires saillantes, consubstantielles au processus d'appropriation/rejet des structures socio-spatiales intra-urbaines. Partant, nous nous interrogerons tout particulièrement sur la manière dont s'élabore la *territorialisation sociolinguistique* ou *topolectisation* de la ville de Tizi-Ouzou. Dans quelles mesures cette *topolectisation* participe-t-elle au processus de construction identitaire défini en termes de différenciation/identification, de ségrégation/agrégation, de valorisation/stigmatisation, d'inclusion/exclusion, de visibilité/anonymat social ? Quelle est la part des stéréotypes dans la définition de *soi* et de *l'autre*, dans la structuration de l'identité citadine ?

Il y aurait en effet une centralisation des normes socio-langagières perçues comme valorisantes et un confinement de celles identifiées comme stigmatisées et stigmatisantes.

Une telle hypothèse inspirée des recherches de Thierry Bulot en milieu urbain rouennais résonne en termes d'équation mathématique : en mettant en discours leur espace identitaire, *les citadins conjuguent systématiquement une aire spatiale positive avec une langue positive et une aire spatiale négative avec une langue négative*. Pour notre part, nous pensons que la dynamique de *référenciation socio-langagière* en œuvre dans la ville de Tizi-Ouzou aurait tendance à entériner la centralisation du kabyle et du français et le confinement du parler dit *zdimoh*.

A cet effet, les discours épilinguistiques, comme facteurs structurés et structurant les rapports intra-urbains, ont-ils un impact efficient sur la régulation, la production ou la neutralisation, l'oblitération ou l'exacerbation des tensions identitaires ? En quoi consiste justement la fonction praxique de ces discours ? En quoi consiste la culture urbaine tizi-

ouzéenne ? Quelles sont les similitudes et dissimilitudes qui la distinguent ou la rapprochent des cultures urbaines occidentales ?

En effet, l'exiguïté spatiale de la ville tizi-ouzéenne (102. 36 km²) combinée à une démographie citadine, hétérogène mais fort restreinte (92 153 âmes), pourrait annihiler tout anonymat social, posé comme caractéristique fondamentale, centrale, intrinsèque aux espaces urbains (Grafmeyer & Isaac, 1979). En découlerait donc une contexture identitaire citadine, fortement imprégnée des valeurs villageoises, rurales, car traversée par des réseaux denses de connaissances mutuelles.

Ne faudrait-il pas alors parler de *ville-village*, ou de ville fonctionnant, au plan culturel et identitaire, comme un *gros village* ? Les locuteurs tizi-ouzéens natifs se perçoivent-ils comme citadins, comme ruraux, ou comme *citadins-ruraux* ? Ont-ils conscience de leur identité composite ? Comment peut-on objectivement les définir ? Quelle est la part du *linguistique* dans la construction de leur identité citadine ? Y a-t-il en d'autres termes émergence d'une norme langagière véhiculaire, apanage des seuls citadins natifs, permettant l'intégration à la ville, assurant la cohésion intra-urbaine, garantissant la reconnaissance de l'*in-groupe* (endogroupe) et subséquemment la relégation sociale de l'*out-groupe* (exogroupe) ?

A cet effet, le parler *zdimoh* pourrait assumer l'ensemble de ses fonctions, dans la mesure où il constitue une langue hybride, typiquement urbaine, pouvant assurer aux citadins natifs une part identitaire, identificatoire, nonobstant leurs appartenances langagières et culturelles antagoniques. Cependant, pour peu que le *zdimoh* soit la *koinè* urbaine permettant l'intégration au milieu urbain, l'absence d'anonymat social ne pourrait paradoxalement qu'en restreindre la portée identificatoire.

En sommes, nous postulons que la *territorialisation sociolinguistique* fonctionne selon une logique propre : le choix des opérands identitaires entrant dans la composition discursive des territoires intra-urbains – langues, lectes, cultures, ethnies, spatialité, temporalité, axiologie – implique *ipso facto* une auto- et hétéro-définitions. Peut-on à cet égard donner une description identitaire stable et exacte de la ville ? Etant une dynamique évolutive par essence, l'identité urbaine – celle de la ville de Tizi-Ouzou en l'occurrence – rend inefficente, voire impossible, toute démarche de formalisation, d'axiomatisation. Il

importe donc d'en dégager les constantes, les singularités, les saillances culturelles et langagières, plutôt que d'en rechercher une définition péremptoire et immuable.

Objectifs de notre recherche

La présente recherche revêt deux dimensions distinctes mais complémentaires : scientifique et social tout à la fois.

Dans sa dimension sociale, elle vise à attirer l'attention sur les discriminations culturelles et langagières, souvent réductrices de la personne humaine, en œuvre dans la ville de Tizi-Ouzou. En effet, la mise en évidence scientifique de la stigmatisation accentuée de l'altérité, du rural, du non citadin, du migrant parvenu, de l'étranger, du *zdimoh*, de celui qui vient d'ailleurs, ou qui montre des signes identificatoires exogènes, pourrait produire un effet en miroir. Chaque individu devra en l'occurrence assumer son identité composite, en considérant chacune des multiples appartenances la structurant, comme une richesse, comme un tremplin vers l'autre, et prévenir ainsi les dérives identitaires : négation de l'altérité, sectarisme linguistique, comportements *auto-odiques*, rejet des langues maternelles jugées trop archaïques, ou non conformes au siècle de la modernité, etc.

Dans sa dimension scientifique, il vise à placer la ville au centre des études en sciences sociales. Vouloir en comprendre le fonctionnement, revient *ipso facto* à mener une réflexion transdisciplinaire. Il s'agit dès lors d'appréhender la ville sous le prisme des sciences humaines, sans néanmoins perdre de vue la langue comme principal objet de réflexion. La rencontre du *linguistique*, du *social*, du *géographique* et du *culturel* autour de la topique *ville*, fait des notions de *territoire*, de *territorialisation sociolinguistique*, ou encore de *territorialité*, des concepts-clé aux dimensions heuristiques incontournables.

Faire de la sociolinguistique urbaine, c'est donc porter un regard épistémologique sur ce que doit être la linguistique, une science sûre de ces assises théoriques, mais ouverte sur les disciplines sociales annexes. En outre, il est question, au travers de ces positionnements épistémologiques, de faire avancer un tant soi peu les recherches en sociolinguistique urbaine, en nous situant dans un champ transdisciplinaire en cours de conceptualisation.

La présente étude est structurée autour de sept chapitres. Les trois premiers chapitres constituent une mise en perspective théorique et méthodologique de notre recherche : revue de la littérature, considérations théoriques et terminologiques, positionnements méthodologiques (collecte, objectivation et traitement des données).

Les autres chapitres traitent successivement du confinement du zdimoh, des formes rurale et citadine du kabyle multi-dialectal, du français comme norme territorialisée et a-territorisée tout à la fois, et de la spatialité tizi-ouzéenne, tirillée entre urbanité et ruralité.

1. Etat de la recherche sur la territorialisation sociolinguistique

Introduction

Les travaux de recherche exposés dans ce chapitre ont été choisis eu égard à deux critères : leurs contribution à l'étude de la territorialisation socio-langagière d'une part et leurs apport conceptuel, théorique, voire méthodologique novateur d'autre part. La finalité d'une telle perspective reste assurément double : à la fois méthodologique et théorique.

A l'échelle méthodologique, elle permet d'inscrire, de subsumer notre problématique dans un domaine de recherche certes d'essence pluridisciplinaire mais constitué autour d'un même objet d'étude : la ville, ses langues et ses discours. Elle met donc en évidence l'existence de travaux scientifiques antérieurs mais contigus, voire similaires au notre, menés sur des terrains d'enquêtes diversifiés. Elle pose en cela la nécessité d'aller au-delà des travaux de recherche déjà existants en évitant les redites, mais sans néanmoins en faire table rase.

C'est pourquoi, à l'échelle théorique, ces recherches offrent un premier matériau de comparaison qui permet de croiser, d'affiner, voire de nuancer les résultats déjà connus en les confrontant aux données encore inexploitées de notre corpus.

Posée en ces termes la revue de la littérature succincte que nous développons dans ce chapitre fait fonction de notre problématique en ce sens qu'elle expose les études empiriques afférentes à la question de la catégorisation spatio-linguistique. Elle ne vise aucunement à dresser l'inventaire exhaustif des recherches menées en sociolinguistique urbaine sur les corrélations entre discours épilinguistique et structures socio-spatiales, mais bien à décrire, analyser, synthétiser, voire même gloser celles qui mettent davantage l'accent sur la territorialisation sociolinguistique en tant que dynamique discursive et identitaire à la fois.

Elle permet donc d'ouvrir le débat, autrement dit de mettre en exergue les éléments de connaissance qui font polémique, en en faisant ressortir les convergences et les divergences, la continuité ou le changement de perspective dans l'analyse des données empiriques.

1.1. Les travaux de Thierry Bulot ou la conceptualisation de la sociolinguistique urbaine

1.1.1. Problématique, hypothèses et méthodes : la mise en place de l'enquête empirique

Les recherches de Thierry Bulot s'inscrivent dans une perspective d'approche macro-linguistique, qui appréhende la ville de Rouen comme une entité socio-sémiotique globale, traversée par des lignes de fractures, des frontières réelles ou fantasmées, et qui donne consistance à des pratiques discursives et langagières diversifiées. Partant, la réflexion sur l'espace sociale urbain rouennais se double d'une réflexion sur les langues et les variétés linguistiques en usage, comme sur les normes évaluatives qui leur sont corrélées en discours : ainsi, « *une ville est lieu de parole et espace social* » (Bulot, 1999 : 59).

Ces recherches sont de fait centrées autour d'une même problématique : la catégorisation de l'espace rouennais à l'aune des pratiques sociolinguistiques en coprésence. Elles sont marquées par une constante interaction entre les données empiriques issues de méthodes largement éprouvées par les sciences du langage – entretiens semi-directifs, passation de questionnaires ou encore technique du locuteur masqué – et l'apport du moins terminologique, sinon théorique de la géographie sociale (cf. Bulot et Vechambre, 2007). Ces positionnements épistémologiques amorcent ainsi la conceptualisation de la sociolinguistique urbaine. L'espace urbain rouennais fait dans ce cas figure de site pilote.

Thierry Bulot (1999) part d'un double constat à la fois géographique et linguistique : l'espace social rouennais révèle une fracture géographique, opposant selon une frontière effective, la Seine, rive droite et rive gauche ; ce même espace constitue de surcroît le creuset d'une hétérogénéité sociolinguistique prégnante car traversé par le continuum normando-picard, où prédomine le parler rouennais en tant que forme de français régional. Pour Thierry Bulot, nonobstant l'absence de recherches, de descriptions dialectologiques exhaustives permettant d'identifier aisément le rouennais comme norme autonome, formellement disjointe des autres lectes régionaux - le normand, le picard ou le cachois –, les discours épilinguistiques, tenus tant par des citoyens rouennais que par des

communautés de parole exogènes, donnent consistance à un parler typiquement rouennais. Ordinairement localisé rive gauche, ce parler fonctionne comme un élément identitaire, identificatoire fort. (Bulot, 1999 : 60).

Conjugué à l'hétérogénéité culturo-ethnique de la communauté urbaine rouennaise, aux normes subjectives en vigueur, aux effets conjointement homogénéisants et différenciateurs du contexte urbain, le parler rouennais subit corollairement les retombées de la variation diastatique et diatopique. D'où son éclatement, son morcellement en normes sociolinguistiques multiples :

« Il n'existe pas un seul parler urbain rouennais mais, nommé ainsi un ensemble de stéréotypes sur la langue qui donne consistance à une réalité où la variation est la règle. » (Bulot, 1999 : 60-61)

Ainsi, le continuum linguistique normando-picard fait état de quatre variétés dialectales concurrentes : *française extra-régionale (non normande)*, *française régionale non rouennaise*, *française régionale rouennaise* et *française régionale rouennaise populaire (idem.)*. Par ailleurs, le parler rouennais présente une ramification en cinq lectes ou accents urbains : un *parler immigration africaine*, un *parler immigration maghrébine*, un *parler rouennais courant*, un *parler rouennais normé* et un *parler rouennais stigmatisé (idem : 62)*.

Cependant, ces déclinaisons accentuelles sont majoritairement tributaires des évaluations subjectives des locuteurs rouennais eux-mêmes. Elles signalent de la sorte un décalage quant aux pratiques langagières effectives. On en vient promptement à se demander comment ces lectes, ancrés dans une réalité langagière fortement subjective – nous pensons notamment au *rouennais normé* et au *rouennais stigmatisé* – peuvent faire fonction de postulats de base dans des recherches scientifiques menées à des fins de théorisation.

En effet, les travaux de Thierry Bulot montrent que les enquêtes épilinguistiques portent souvent sur des normes objectives attestées par l'usage mais non encore décrites par la science linguistique. Il en est ainsi du vernaculaire *zdimoh*, fortement usité en milieu urbain tizi-ouzéen, mais dont la structure morphosyntaxique laisse entrevoir des zones

d'incertitude, de confusion.

Nous savons tout au moins que le *zdimoh* est une forme langagière hybride, issue du contact entre le kabyle et l'arabe, mais dont les normes constitutives sont à définir. A notre connaissance aucune recherche d'envergure n'a été encore entreprise dans ce sens ; celles déjà existantes concernent uniquement les discours épilinguistiques (Boumedine, 2004), ou l'alternance codique (Zaboot, 1990 et Kebbas, 2001).

Ainsi, il apparaît à notre sens que le parler rouennais comme le parler *zdimoh* sont les corollaires du brassage sociolinguistique. Toutefois, à la différence du rouennais, le parler dit *zdimoh* n'observe aucune variation, hormis peut-être celle individuelle motivée par l'insécurité identitaire, et marquée par une forte conformisation au parangon algérois idéalisé.

Le contexte identitaire fortement hétérogène de la ville rouennaise sert donc de substrat aux enquêtes fondatrices de Thierry Bulot, lesquelles sont sous-tendues par un protocole d'enquête composite.

Ainsi, la collecte des données empiriques prend appui sur la technique du locuteur masqué comme support auditif (cf. Lambert, 1967). Elle associe deux types d'enquête : l'une qualitative axée sur les entretiens semi-directifs comme pratique verbale dialogique, l'autre quantitative centrée sur la passation de quatre-vingt quatre questionnaires écrits. Quoique complémentaires, ces deux méthodes divergent cependant quant aux procédés de dépouillement : si la première nécessite une analyse de discours, la seconde impose *a contrario* un traitement statistique des données.

Dans les deux cas de figure, les informateurs juges sont sommés de porter une évaluation épilinguistique sur des échantillons verbaux distinctement oralisés par des informateurs témoins. Notons cependant que les échantillons sonores utilisés lors des entretiens semi-directifs reprennent les différentes formes dialectales du continuum linguistique normando-picard ; au contraire, ceux présentés en aval de la passation des questionnaires écrits font état des diverses prononciations du parler urbain rouennais envisagé alors comme une multiplicité d'accents.

Ainsi, l'enquête semi-directive propose de soumettre à des locuteurs juges cinq échantillons verbaux préenregistrés afin de collecter des « items qualificatifs ». Par ailleurs, les questionnaires écrits proposent de stratifier ces mêmes items sur une échelle évaluative, où figurent plusieurs paramètres descriptifs, inhérents au parler rouennais : l'identification de l'accent, sa dénomination, sa localisation, ses attributs identitaires statutaires, intellectuels, affectifs ou autres (Bulot, 1999 : 62).

Les informateurs juges ont été sélectionnés en fonction de plusieurs critères : l'âge, l'appartenance langagière, l'identité statutaire, la localisation spatiale. Ils sont donc jeunes, francophones, non dialectophones, au niveau intellectuel homogène, ayant l'une des deux rives rouennaises comme lieux de naissance et de résidence (Bulot, 1999 : 61). La finalité de cet échantillonnage est de « *comparer le parler rouennais avec un standard idéalisé* » (*idem*).

Pour ce faire, Thierry Bulot analyse les discours de jeunes locuteurs rouennais en situation de sécurité formelle (ils croient bien parler la variété régionale rouennaise), mais d'insécurité statutaire (ils identifient cette même variété comme dévalorisée et dévalorisante (*idem* : 61-62)).

1.1.2. Bilan initial de la recherche : l'émergence de territoires sociolinguistiques

L'enquête par entretiens semi-directifs révèle la prégnance d'un discours stéréotypés qui corrobore et exacerbe davantage les fractures intra-urbaines rouennaises : la rive droite est associée à la bourgeoisie, au confort et à la sécurité, tandis que la rive gauche évoque les quartiers populaires défavorisés, la précarité et l'insécurité sociales (Bulot, 1999 : 63). Ce clivage est renforcé par un autre antagonisme géographique : le centre urbain est sis rive droite et la banlieue rive gauche.

Les locuteurs juges reconnaissent l'existence d'un parler typiquement rouennais à travers deux des quatre variétés soumises à l'écoute : la *variété régionale rouennaise* et la *variété régionale rouennaise populaire*. Placées en situation de minoration linguistique quant au français standard, ces deux variétés sont exclues du centre urbain, lieu de la norme par excellence, et reléguées vers la rive gauche. Elles sont cependant distinctement évaluées

dans la mesure où la première est moins décriée, moins dévaluée que la seconde. En découle une catégorisation sociolinguistique mettant en opposition deux identités statutaires : la *variété régionale rouennaise* est associée aux items « camionneur », « syndicaliste », « ouvrier », alors que la *variété régionale rouennaise populaire* est corrélée au « chômeur » ou au « zonard » (Bulot, 1999 : 64).

La *variété régionale rouennaise* acquiert de ce fait un statut sociolinguistique supérieur. Erigée en standard régional, elle se voit attribuer en discours un espace de parole plus large couvrant la totalité de la ville de Rouen. *A contrario*, la *variété régionale rouennaise populaire* est reléguée vers la rive gauche, la banlieue rouennaise, et surtout vers Rouen Les Sapins, quartier défavorisé localisé sur la rive droite mais pourvu en discours de l'accent rive gauche.

Il apparaît dès lors que ces deux variétés, distinctement évaluées, hiérarchisées, ont comme dénominateur commun la rive gauche et *a fortiori* la banlieue rouennaise. En somme, ce qui est stigmatisant ce n'est pas le parler banlieue en lui-même, mais bien le rétrécissement du territoire assigné en discours à la *variété rouennaise populaire* (Bulot, 1999 : 65).

Par ailleurs, l'enquête quantitative pousse plus avant la *topolectisation* en demandant aux informateurs juges de catégoriser les variétés linguistiques rouennaises à l'aune des lieux de ville nommés lors de l'enquête qualitative.

Il s'agit pour ces informateurs de situer les variétés entendues sur des axes de catégorisations gradués ; ceux-ci s'organisent autour de quatre grandes entités dichotomiques : *Rouen vs ailleurs*, *rive droite vs rive gauche*, *centre-ville vs banlieue rouennaise* et enfin *quartier Rouen Saint Sever vs quartier Rouen Les Sapins*. En appui sur ces catégories, les personnes enquêtées amorcent un processus de territorialisation sociolinguistique ; ils construisent de la sorte un espace communautaire fortement subjectif.

L'enquête quantitative met en évidence une attitude contradictoire : les variétés perçues comme dévalorisantes – celles issues de l'immigration magrébine et africaines en l'occurrence – sont refoulées vers les espaces et lieux de ville défavorisés, vers la rive gauche, vers la banlieue rouennaise ; *a contrario* les variétés valorisées – *rouennaise*

normée et rouennaise courante – sont localisées sur la rive droite, plus précisément dans le centre urbain, lieux de la norme par excellence, ou étendues au territoire urbain dans son ensemble pour faire sens d'une identité commune.

Quant au *français rouennais caractéristique, stigmatisé*, il fait figure de dénominateur commun : il est parlé aussi bien en banlieue que dans le centre rouennais ; il se rencontre tant sur la rive droite que sur la rive gauche. Il catalyse néanmoins une forte insécurité statutaire, par rapport au français standard, érigé en modèle révérenciel, souvent identifié au parler parisien, celui de la capitale, lieu de norme et de pouvoir.

Nous pensons que cette variété, même dépréciée, dévaluée, peut servir de norme d'intégration au milieu urbain rouennais, dans la mesure où elle transcende les limites et frontières intra-urbaines.

Une observation similaire peut être formulée quant au parler *zdimoh*, qui tient lieu de langue de reconnaissance, d'intégration urbaine, en dépit même de son statut dévalorisant, dépréciatif. Ajoutons à cela que ce parler est souvent associé en discours, tout autant que le parler rouennais, à une aire géographique défavorisée : la Haute-Ville. Bien plus, il identifie au regard des kabylophones, comme nous le démontrons *infra*, une communauté sociale dévalorisée, aux origines culturo-ethniques hétérogènes, voire même hétéroclites.

Les discours impartis aux quartiers *Rouen Saint Sever* et *Rouen Les sapins* marquent encore une nette opposition. Ainsi, le quartier *Rouen Les Sapins* catalyse une stigmatisation paroxystique (Bulot, 1999 : 67). Y sont uniquement usitées, les variétés dépréciées, minorées, celles attribuées à l'altérité migrante, ou marquées par le substrat dialectal normand ; les variétés les plus normées, celles identifiées comme contiguës au français standard, seraient totalement absentes de ce lieu. *A contrario*, le quartier *Rouen Saint Sever* apparaît comme le creuset de l'hétérogénéité socio-langagière rouennaise : il sert en cela d'aire médiane, de point de jonction, d'isthme linguistique entre le centre-ville sur rive droite et la banlieue rouennaise localisée rive gauche (*idem*). Il neutralise de la sorte les tensions identitaires qui minent l'espace communautaire rouennais.

Ces premières conclusions viennent effectivement nuancer une tendance discursive dominante dans la ville de Rouen : le parler rouennais serait exclusivement de la rive

gauche. Elle montre que les catégorisations spatio-langagières ne sont pas données une fois pour toute, ne sont pas figées, mais fluctuent au grès des stratégies identitaires des locuteurs.

Ainsi, les personnes interrogées construisent en discours un espace urbain binaire, dyadique, où transparaît une nette opposition entre le positif et le négatif, entre le valorisé et le dévalorisé, entre soi et autrui... Pareille catégorisation est sans doute inhérente à la morphologie de la ville rouennaise, fractionnée en deux rives antagoniques.

En somme, les personnes enquêtées font souvent coïncider les pratiques linguistiques dépréciées avec les espaces de ville dévalorisés (en témoigne le couple *banlieue rouennaise/français immigration magrébine ou africaine*) comme ils identifient les normes langagières nimbées de prestige aux espaces valorisés (*français normé/centre-ville*, par exemple).

Une éventuelle catégorisation dichotomique du type *espace positif/forme langagière négative* impliquerait, selon nous, une quête de légitimation sociale, une appropriation langagière des espaces urbains identifiés comme valorisants. La territorialisation sociolinguistique prend donc appui sur une double évaluation, géographique et langagière tout à la fois ; elle est aiguillée vers un processus de construction identitaire, autrement dit vers une identification et une différenciation concomitantes, vers une quête symétrique du *même* et de l'*autre*.

1.1.3. L'expansion du champ d'investigation : les populations migrantes comme échantillon d'enquête

Adoptant la même méthode de collecte des données, Thierry Bulot (2001) effectue une mise en parallèle des comportements discursifs de deux catégories socioculturelles : les locuteurs citadins natifs et ceux issus de l'immigration.

En élargissant l'échantillonnage, ce sociolinguiste cherche en effet à affiner davantage les conclusions de la précédente enquête (1999), celles consubstantielles au *français immigration maghrébine* et au *français immigration africaine* notamment. En effet, comme

nous le mentionnons *infra*, ces normes langagières et subséquemment leurs détenteurs sont exclus de la rive droite valorisante et refoulés vers la rive gauche dévalorisante.

La finalité de cette étude est d'appréhender le processus de catégorisation culturo-ethnique de la ville rouennaise via les désignations stéréotypées corrélées discursivement à l'*Etranger*, au non natif, au migrant. La texture identitaire rouennaise est dès lors envisagée comme singulière, non transposable, non généralisable aux autres sites urbains, mais édifiante, incontournable, car sous-jacente aux processus de conceptualisation en cours.

A cet effet, pour les besoins de son enquête, Thierry Bulot (2001 : 01) distingue entre *discours ségrégatif* et *discours discriminant*.

Le discours ségrégatif désigne l'atomisation et la stratification des unités spatiales et locatives intra-urbaines ; il implique une disjonction identitaire entre *soi* et *autrui*, entre le natif et le migrant.

Il s'agit en d'autres termes d'instaurer en discours une sorte d'*entre soi* géographique tout en imposant aux autres usagers de l'espace urbain fragmenté des aires de confinement, de cloisonnement. A cet effet, les critères de territorialité et d'extraterritorialité servent de norme définitoire, dans la mesure où la mobilité, la migration, ancienne ou récente, catalyse la rencontre avec l'altérité. La mobilité spatiale implique donc le franchissement d'une ligne de partage, d'une frontière effective ou fantasmée, qui ouvre sur un autre territoire, où prévalent des normes identitaires (culturelles, langagières, représentationnelles) distinctes.

L'une des grandes questions suscitées par la mobilité géographique concerne la langue : doit-on se conformer au parler de l'autre, ou bien faire valoir le sien ? En effet, les besoins identitaires des locuteurs (similitude/différence, inclusion/exclusion) impliquent des choix linguistiques idoines, *ad hoc*.

Le discours discriminant renvoie aux attributs identitaires, aux stéréotypes spatio-langagiers projetés sur les groupes culturo-ethniques, sur les espaces intra-urbains, comme sur les langues en co-usage. Ils justifient et font perdurer la ségrégation.

Ainsi, si le *discours ségrégatif* instaure « une distance géographique », le *discours discriminant* incarne une « distance sociale » (Bulot, 2001 : 02) : dans les deux cas de figure il est question de relégation sociale de l'altérité indésirable. Pour Thierry Bulot (1999 : 1) la cause profonde de ces conjonction/disjonctions identitaires est subordonnée à un état presque naturel des choses : même si la dialectique du *même* et de l'*autre* est assurément fondée sur une logique de complémentarité, le rapport entre altérité et identité s'exprime souvent via des mécanismes d'attraction/répulsion.

A vrai dire, la construction de l'image de soi s'effectue souvent par le rejet du différent et l'adoption du similaire : on est donc confrontés à des attitudes sectaires. Elle peut *a contrario* faire l'objet d'une conformation, d'un mimétisme linguistique ou culturel visant la valorisation de soi, ou la légitimation sociale. En effet, les glissements, les changements identitaires sont souvent de nature ascensionnelle : les locuteurs tendent à assimiler les normes langagières et culturelles perçues comme valorisantes, ou imposées comme telles par le groupe social dominant.

La passation de questionnaires écrits met en évidence les auto- et hétéro-désignations portées par des locuteurs localisés sur les deux rives rouennaises à l'endroit d'un même objet de discours : l'altérité migrante, identifiée comme exogène, étrangère à l'espace social rouennais.

Il est évident qu'une telle perspective, même axée sur l'analyse de discours, reste davantage orientée vers un problème socio-géographique, où les pratiques langagières des usagers urbains occupent une place subalterne. Elle reste néanmoins d'un apport conceptuel et théorique considérable, dans la mesure où elle dissèque en profondeur l'épaisseur identitaire de la ville rouennaise.

Par ailleurs, l'enquête quantitative corrobore la tendance générale observée au cours des premières études sur l'espace urbain rouennais : exclues des lieux valorisants, en l'occurrence du centre urbain rouennais et généralement de la rive droite, les populations d'origine migrante sont refoulées vers les territoires urbains dévalorisants de la rive gauche. Elle montre de surcroît la prééminence en situation discursive des appartenances spatiales et locatives sur les autres composantes de l'identité des locuteurs migrants. En

effet, ces derniers différencient entre « étrangers rive droite » et « étrangers rive gauche » (Bulot, 2001).

Il en résulte que le modèle socio-spatial rouennais, en l'occurrence le découpage dichotomique *rive droite valorisée/rive gauche dévalorisée*, constitue un élément structuré et structurant des rapports intra-urbains. Les composantes locatives, culturo-ethniques et langagières de la contexture urbaine rouennaise fondent leur pertinence, leur système axiologique, sur cette bipartition spatiale.

Les résultats de cette enquête permettent dès lors d'embrayer sur l'étude *stricto sensu* des catégories spatio-langagières à travers l'analyse de 22 entretiens semi-directifs menés auprès de jeunes usagers migrants.

Adoptant toujours, comme lors de l'enquête précédente (Bulot, 1999), la même technique du locuteur masqué, cinq échantillons sonores figurant l'hétérogénéité langagière rouennaise ont été soumis à l'écoute des locuteurs-juges en amont des entretiens : un *français rouennais normé*, un *français immigration africaine*, un *français immigration maghrébine*, un *français immigration extrême orientale* et un *français immigration turque*.

Cette enquête a débouchée au total sur l'énonciation de 643 items qualitatifs ou stéréotypes parmi lesquels cinquante concernent l'accent rouennais (*urbain, normand, jeune, sans accent, maghrébin, asiatique, étranger, etc.*) et cent vingt désignant des catégories locatives ou spatiales (*centre-ville, rive droite, rive gauche, quartiers, cité, HLM, banlieue rouennaise, etc.*) (Bulot, 2004 : 116-117).

Ainsi, le glossonyme *français immigration maghrébine* est identifié comme exogène, « étranger », mais non marqué, autrement dit « sans accent ». Stigmatisé et exclu des espaces intra-urbains valorisants par les locuteurs citadins natifs lors de la première enquête sur Rouen (Bulot, 1999), il fonctionne, au sein de la communauté migrante, comme norme révérencielle promiscue.

Adoptant la même logique d'appropriation des espaces urbains valorisants que les natifs, les locuteurs migrants situent majoritairement le *français rouennais normé* sur la rive gauche et le *français immigration maghrébine* sur la rive droite. Par ailleurs, le centre

urbain suscite une double *référenciation linguistique* : les habitants-migrants de la rive droite y situent le *français immigration asiatique*, quand ceux de la rive gauche y placent le *français immigration maghrébine*.

Cette double catégorisation révèle en effet l'existence d'une conscience identitaire afférente au maintien du stéréotype socio-spatial dominant : une rive droite valorisante qui s'oppose en discours à une rive gauche dévalorisante.

1.2. L'espace algérois : les travaux d'Assia Lounici

Menés dans le sillage de Thierry Bulot, les recherches d'Assia Lounici tentent de confronter le concept de *ségrégation spatio-langagière* au terrain algérois – au bidonville de Bourouba tout particulièrement – afin d'en vérifier la pertinence.

Centrée sur une perspective d'analyse autant socio-géographique que linguistique, ces recherches font état des corrélations existant entre habitat dit populaire, pratiques langagières et construction identitaire. Elles concourent de surcroît à rendre intelligible les iniquités sociales qui minent nos villes à l'orée de ce troisième millénaire, où prévaut une modernité ascendante.

L'auteur formule l'hypothèse que toute évaluation socio-spatiale renvoie implicitement à une évaluation de soi. En effet, la mise en mot de notre espace de socialisation ou de mobilité, lequel est caractérisé par des échanges de toute nature, symboliques et matériels (Bourdieu, 2002), où se dessinent des tensions sociales plus ou moins assumées, revient *ipso facto* à dire notre identité. En découle donc une définition concomitante de *soi* et de *l'autre*, mais surtout une organisation hiérarchique des rapports intra-urbains en termes de culture dominée/culture dominante.

L'auteur met en place un protocole d'enquête qui emprunte tant à la géographie sociale qu'à la linguistique. Ainsi, trois entretiens semi-directifs sont menés auprès de jeunes informateurs natifs, en appui sur un support iconique constitué par une série de photographies figurant Bourouba. Ce subjectile sémiotique assume selon nous une double

fonction méthodologique : stimuler les productions verbales des enquêtés tout en centrant l'interaction semi-directive sur le quartier de Bourouba.

Les questions posées réfèrent exclusivement au bidonville de Bourouba, entendu comme entité territoriale, mais ne ciblent aucunement les pratiques langagières en usage : à aucun moment les locuteurs-informateurs ne sont directement questionnés sur leur identité langagière, ou sur celle de leur quartier. Les données socio-langagières recueillies sont par conséquent spontanées, authentiques, car non directement provoquées.

Le questionnaire s'organise en deux étapes successives et complémentaires : il condense en effet des questions posées en amont et en aval de la présentation des photographies. La première étape sollicite, outre les données identitaires des locuteurs-informateurs (âge, sexe, lieux de naissance et de résidence), une localisation spatiale du quartier de Bourouba ; la seconde tente d'en obtenir une description, une évaluation sociale, d'en cerner les dénominations et désignations possibles.

Bien entendu, cette recherche adopte, comme nous le signalons *supra*, une méthode semi-directive, qui consiste à accompagner les locuteurs-informateurs dans leur résonnement, à adapter le questionnaire de départ en fonction des éléments ou embrayons de réponse fournis à mesure que se déroule l'échange verbal.

Les comportements discursifs des locuteurs questionnés par Assia Lounici révèlent l'absence d'une délimitation, d'une localisation spatiale précise de Bourouba (Lounici, 2007 : 131). En effet, ce quartier est défini non selon un cadrage géographique, impliquant la mise en place de frontières et de limites, effectives ou fantasmées, mais eu égard à des critères sociolinguistiques, le distinguant nettement du reste de l'espace algérois. Les locuteurs évoquent notamment sa promiscuité, son aspect populaire, son insalubrité, et surtout sa contiguïté à la décharge publique (*idem* : 132).

Qualifié péjorativement de « secteur », il incarne une ségrégation spatio-langagière subie, anxiogène, mais aussi une manière singulière de parler, non canonique, non conforme au parangon algérois idéalisé. En découle donc une identité spatio-langagière mal assumée, rejetée, portée comme un stigmate, car construite sur les signes apparents du bidonville, espace social dévalorisé et dévalorisant, point nodal d'une marginalisation paroxystique.

Les pratiques langagières dévolues en situation discursive à Bourouba acquièrent de ce fait une dimension identitaire, identificatoire saillante : une fois les frontières et limites du quartier outrepassées, elles servent non seulement de critère identificatoire, de reconnaissance, mais impliquent aussi une forte stigmatisation territoriale (Lounici, 2007 : 132). En définitive, le bidonville de Bourouba opère, selon nous, comme inhibiteur social, comme catalyseur négatif.

Introduit par l'enquêtrice en écho à une tendance discursive dominante, le choronyme « secteur » est entériné par les personnes enquêtées ; bien plus, il suscite une forte identification langagière : « *le secteur, c'est une façon de parler* » (*idem* : 113), considérée comme « brusque », « violente ».

Ces normes langagières résonnent donc en termes de variation prosodique. Elles condensent les images sociales négatives : paupérisme, précarité, insalubrité, illettrisme, incivilité, etc. L'acte langagier concourt de la sorte à la construction d'une identité territoriale décriée, dépréciée, marginalisée, mise au ban. En découle donc une forte conformisation au parangon identitaire algérois, permettant aux locuteurs de Bourouba du moins de transcender, sinon d'escamoter leur appartenance au bidonville, considérée alors comme une donnée identitaire mortifiante.

La présente recherche révèle aussi un processus d'accommodation spatio-langagière : selon que les locuteurs entrent en interaction avec l'endogroupe ou l'exogroupe, ils mettent en fonctionnement « *deux façons de parler violente/bien élevée, associées à deux espaces différents ici/ailleurs* » (*idem* : 134).

Ce processus d'accommodation spatio-langagière montre bien l'incapacité des locuteurs de Bourouba à assumer pleinement leur appartenance quasi-marginale au bidonville, mais révèle également leur impossibilité à s'en démarquer totalement. Ils oscillent en quelque sorte entre deux manières d'être, de paraître et de parler, entre leur allégeance au bidonville et leur besoin d'inclusion dans un espace social plus valorisant.

Cette disjonction identitaire apparaît comme le corollaire des mobilités spatiales impliquant le contact avec l'altérité citadine. Elle peut être résolue via le recours à une norme langagière véhiculaire, médiane, le français en l'occurrence.

Notre étude montre que ce type de comportement linguistique est d'autant plus récurrent en contexte urbain tizi-ouzéen, où le contact entre citoyens natifs et migrants ruraux alimentent en permanence des tensions identitaires saillantes. En attestent les catégorisations stéréotypées, ségrégatives, qui exacerbent davantage les fractures sociales entre ces deux communautés. Une part importante de notre recherche est consacrée au rôle des stéréotypes dans la construction de l'identité urbaine tizi-ouzéen.

1.3. Farida Boumedine et le terrain tizi-ouzéen

Dans une recherche sur la *territorialisation linguistique*, Farida Boumedine (2007) pose le processus d'identification comme point de jonction entre les structures territoriales tizi-ouzéennes et les langues ou lectes en co-usage. Elle formule l'hypothèse que : la référenciation socio-langagière aurait pour finalité l'appropriation des entités spatiales ou locatives jugées valorisantes et le rejet de celles perçues comme dévalorisantes (Boumedine, 2007: 2).

Le protocole d'enquête adopté prend appui sur une série d'entretiens semi-directifs menés auprès de jeunes informateurs âgés entre 18 et 25 ans et habitant la ville de Tizi-Ouzou. L'échantillonnage s'effectue par conséquent à l'aune de deux critères : l'âge et le lieu d'habitat. En fait, si le lieu de résidence influe grandement sur les représentations diatopiques des locuteurs, le facteur âge apparaît comme révélateur du changement linguistique (*idem* : 04).

Consécutivement à une pré-enquête révélant l'absence d'une identification odonymique, en raison du non affichage officiel des noms de rue, Farida Boumedine restreint sa recherche à une « étude sociolinguistique des quartiers de la ville de Tizi-Ouzou » (*idem* : 1).

A cet effet, la structure socio-spatiale tizi-ouzéenne est découpée en discours selon deux axes horizontaux isolant le centre-ville de ses marges, la haute-ville au nord et la nouvelle-ville au sud. La conjonction discursive entre cette structure socio-spatiale atomisée et les

normes langagières en co-usage – kabyle, arabe et français – catalyse l'émergence de catégories territoriales discriminatives, stéréospécifiques, stratiformes. La dynamique de *topolectisation* implique donc une identification et une évaluation concomitantes des langues et des espaces intra-urbains.

Ainsi, il apparaît que les pratiques langagières évaluées positivement sont corrélées aux espaces jugés valorisants, tandis que celles évaluées négativement sont dévolues *a contrario* aux espaces dévalorisants. Cette *topolectisation* corrobore les conjectures de Farida Boumedine : il y a bien appropriation des territoires identifiés comme valorisants et rejet de ceux considérés comme dévalorisants.

L'enquête relève une nette opposition entre le centre-ville, pourvoyeur de normes de toutes natures, identifié comme espace francophone et arabophone toute à la fois, et la nouvelle-ville, creuset des migrations rurales, où prévalent les pratiques langagières kabylophones. *A contrario*, les quartiers de la haute-ville sont marqués en discours par la prédominance du *zdimoh* entendu comme un parler « mélangé », « spécial », « bizarre », dont les détenteurs seraient des personnes « pas très fréquentables », « à éviter » (Boumedine, 2007 : 8).

Afin de neutraliser cette stigmatisation, les locuteurs *zdimohophones* opèrent une double territorialisation de la haute-ville : ils distinguent ainsi entre les quartiers du nord exclusivement *zdimohophones* – *Zellal* et *Aïn Sultane* notamment – et les quartiers du sud, où le français aurait également cours (*idem* : 8).

Perçu comme relativement correcte, l'arabe du centre-ville tizi-ouzéens serait certes distinct du parler algérois, édifié en norme de référence, mais non moins stigmatisant que le *zdimoh*. Le centre-ville est de surcroît investi par des usages argotiques, propres à une catégorie sociale citadine, exclusivement jeune, souvent masculine. Dans une thèse de doctorat en cours, intitulée « *Le parler jeune tizi-ouzéen : entre individuation et insécurité linguistiques* », Farida Boumedine étudie ce parler sous le prisme de la construction identitaire.

En fait, ces normes argotiques participent selon nous d'une « culture interstitielle » (cf. Calvet, 1994 : 27-34). Elles assument une fonction identitaire double : permettre aux

locuteurs du centre-ville de se différencier des autres citoyens tizi-ouzéens tout en renforçant la cohésion intra-groupe.

Cependant, alors que l'intitulé de l'article de Farida Boumedine annonce une étude sociolinguistique des quartiers de Tizi-Ouzou sous le prisme de l'« *identité urbaine et territoriale* », l'analyse nous décrit trois catégories socio-langagières – Centre-Ville, Nouvelle-Ville et Haute-Ville – coupées de toute étude des rapports de force sous-jacents. En effet, la langue ne sert pas uniquement à définir un territoire urbain, mais le distingue aussi des autres territoires composant un même espace urbain.

Il convient donc de cerner les corrélations discursives existant entre les multiples entités territoriales tramant la ville tizi-ouzéenne, de faire ressortir les tensions identitaires qui découlent de leur enchevêtrement. C'est ce qui constitue l'objet central de notre étude.

Conclusion

Les recherches de Thierry Bulot retenues comme pertinentes à notre étude explicitent bien les fondements épistémologiques de la sociolinguistique urbaine : fonction heuristique du site rouennais, méthodes de collecte des données, objectivation de l'objet scientifique, outils d'analyse et orientation transdisciplinaire.

Il ne s'agit plus seulement de considérer la ville comme un moyen de circonscrire un échantillon d'enquête, mais d'en faire un opérant structuré et structurant des rapports intra-urbains. Il ne s'agit plus de concevoir la ville et les normes langagières en usage comme deux entités disjointes, fonctionnant indépendamment l'une de l'autre, comme contenant et contenu, mais comme deux entités additionnelles, engagées dans un même mouvement de construction identitaire.

En effet, les pratiques discursives urbaines apparaissent comme révélatrices des tensions identitaires en œuvre. Elles font état d'une atomisation spatio-langagière, consubstantielle aux stratégies identitaires des citoyens : identification/différenciation, agrégation/ségrégation, conjonction/disjonction.

Les recherches entreprises dans la lignée de Thierry Bulot – nous pensons entre autre aux travaux d’Assia Lounici et de Farida Boumedine – visent à confronter la conceptualisation de la sociolinguistique urbaine à d’autres terrains d’instigation, afin d’en vérifier la pertinence, la productivité.

A cet effet, la *topolectisation* reste globalement aiguillée vers la construction d’une identité singulière, où s’imbriquent des normes de toutes natures (linguistiques, culturelles, identitaires), où s’articule l’homogène et l’hétérogène, le similaire et le différent, le *même* et l’*autre*. Il reste cependant à savoir comment s’effectue la centrifugation identitaire des villes moyennes comme Tizi-Ouzou. C’est ce que notre recherche tente de démontrer.

A vrai dire, les mêmes causes, les mêmes déterminations étiologiques, ne produisent pas forcément les mêmes résultats : les structures socio-spatiales et les langues en usage peuvent ne pas converger vers une *territorialisation sociolinguistique*. *A contrario*, les mêmes résultats ont souvent des causes différentes : la construction identitaire peut être le corolaire d’un système social traversé par des réseaux denses de connaissances mutuelles.

Comment parler alors d’identification ou de différenciation linguistiques dans une société urbaine où il suffit de se croiser, de se voir pour se reconnaître ? Tels sont du moins les problèmes que soulève l’étude de la catégorisation spatio-langagière à Tizi-Ouzou.

2. Considérations conceptuelles

Introduction : orientations épistémologiques en sociolinguistique urbaine

La sociolinguistique urbaine appréhende la ville selon deux perspectives théoriques distinctes quoique complémentaires : une étude de la ville comme milieu et une étude de la ville comme objet de discours (Leimdorfer, 2004 : 129).

La première perspective concerne l'analyse des normes langagières ou sémiotiques suscitées par la ville, entendue comme matrice langagières et culturelles hétérogène (par exemple : cf. Manessy, 1992 ; Calvet, 1994, 2004 ; Julliard, 1995). La seconde traite *a contrario* des stratégies discursives déployées par les acteurs citadins pour désigner ou dénommer la ville, des ressources lexicales et grammaticales qui en sous-tendent la verbalisation, la mise en mots (par exemple : cf. Mondada, 1994).

Aux dires de Jean-Louis Calvet (2004 : 17), cette dualité théorique s'exprime aussi à travers la dichotomie *ville-civitas/ville-urbs*. En effet, l'évolution étymologique des deux vocables latins, *civitas* et *urbs*, pourvoie la langue française de deux termes distincts pour référer à la ville : *citadin et urbain*, alors que la langue anglaise par exemple n'en comprend qu'une seule unité : *urban*. Autant le terme *civitas* réfère à la ville du point de vue de ses occupants, les *civis*, les concitoyens (Benveniste, 1974), autant le terme *urbs* désigne la ville comme substrat architectural ou urbanistique.

Partant, les recherches en sociolinguistique urbaine sont soit aiguillées vers l'étude de la ville comme structure socio-spatiale mise en discours, soit vers l'étude des interlocutions qui s'y déroulent, des conflits idéologiques qui en émergent : elle est alors une approche des « *rappports sociaux décrits à travers les rapports linguistiques* » (Calvet, 2004 : 17).

Cette antinomie épistémologique entre une « *étude des paroles dans la ville* » et une « *étude des paroles sur la ville* » (Mondada, 2002 : 72), se concrétise au plan pragmatique dans des positionnements théoriques et méthodologiques extrêmes. Elle tend cependant à se résorber dans le concept de *territorialisation sociolinguistique*, entendu comme la conjonction cognitivo-discursive des pratiques langagières et des structures socio-spatiales.

Prenant acte de ces orientations épistémologiques contrastées, antagoniques, notre étude vise à montrer comment la structure socio-spatiale tizi-ouzéenne et les pratiques langagières en usage se co-construisent dans et par le discours. Pour ce faire, des choix théoriques et terminologiques ont été effectués en aval de la construction de notre corpus en vue de servir un raisonnement hypothético-déductif.

2.1. L'espace urbain : un concept-clé

2.1.1. L'espace urbain comme système sémiotique doublement articulé

En référence aux propositions conceptuelles de Thierry Bulot (2002) nous concevons la ville comme un système socio-sémiotique doublement articulée, où s'apparient deux niveaux d'analyse distincts quoique complémentaires.

Le premier niveau réfère à l'espace urbain entendu comme « *unité intelligible de rang supérieur* », comme « *l'aire matérielle, symbolique qui inscrit l'ensemble des attitudes et des comportements dans une logique globale* » (*idem* : 114). Le second niveau concerne les lieux de ville, posés comme « *unités de rang inférieur* », identifiables et isolable en discours : ils sont toponymes, choronymes ou odonymes. L'espace urbain est donc le corollaire d'une conjonction discursive entre au minimum deux unités locatives.

Les deux niveaux d'articulation constituent la spatialité urbaine. Celle-ci réfère à la ville, à l'aire citadine, entendue à la fois comme espace socio-langagier hétérogène, comme matrice culturelle, comme topique ou objet de discours et comme dynamique identitaire. En situation interlocutoire, le paradigme des lieux de ville – toponymes, odonymes et choronymes – est mis en corrélation directe avec

« *les facteurs dénommés de l'identification : le groupe social (le socionyme), le groupe culturo-éthnique (ethnonyme), la langue du groupe social ou de la communauté (le glossonyme) et enfin les pratiques linguistiques individuelles (l'idionymes)* » (Bulot, 2002 : 137).

Colette Cauvin (1999 : 3) distingue entre espace objectif (chorotaxique) et espaces objectifs (cognitifs). Ainsi, l'*espace chorotaxique* désigne la *ville référentielle*, étendue matérielle qui contient les hommes, aire physique mesurable, quantifiable, et

morphologiquement singulière. *A contrario*, les *espaces cognitifs* désignent la ville comme entité vécue et perçue. Ils réfèrent précisément aux représentations mentales dévolues à la ville chorotaxique, aux logiques appropriatives, aux catégorisations tendancieuses, qui en sont faites. Le passage de l'espace chorotaxique aux espaces cognitifs signifie selon nous la subjectivation du réel urbain ; il implique forcément un double discours : *ségrégatif et discriminant* (cf. *supra*), et donc un processus de stéréotypage.

Le pluriel des espaces subjectifs atteste de la diversité des représentations en oeuvre dans la ville : chaque individu, chaque communauté intra-urbaine possède ses propres représentation cognitives (*idem* : 05) et instaure des hiérarchies axiologiques multiples, contrastées.

Les espaces chorotaxiques intra-urbains, unités de première articulation selon Thierry Bulot (cf. *supra*), possèdent une contexture composite : « *ils comprennent les lieux eux-mêmes, et les liens entre les lieux, sans oublier (...) le contenu de ces lieux* » (Cauvin, 1999 : 8). Les lieux de ville impliquent une triple identification ou *information* (*idem* : 9) : *information ponctuelle* (édifices, immeubles, beffrois, campanile, donjon, gratte-ciel), *information linéaire* (rues, section de rue, boulevard, avenue, allée), *information surfacique* (esplanade, parvis, parc, forum, agora).

Les relations qui s'établissent entre les différentes aires locatives tramant une ville sont composées de trois ordres distincts mais complémentaires (*idem* : 9) : *relation d'inclusion* (un lieu inclus dans un autre), *relation métrique* (distance séparant les lieux), *relation de proximité* (contiguïté, éloignement, mitoyenneté : le centre-ville tizi-ouzéen est un espace mitoyen enclavé entre la haute-ville au nord et la nouvelle-ville au sud).

Cette modélisation des espaces intra-urbains doublement articulés, de nature sémiotique, ou cognitive, constitue selon nous une véritable morphosyntaxe de la ville, dont les éléments constitutifs possèdent non seulement une valeur intrinsèque, mais aussi relationnelle.

2.1.2. L'espace urbain comme lieu d'hétérogénéité langagière

Au principe même de la ville, la convergence des migrations humaines, la concentration en un même territoire, en un même noyau, plus au moins atomisé, plus au moins hiérarchisé, de plusieurs appartenances identitaires. La ville est de surcroît marquée par la multiplicité des lieux de paroles (maison, quartiers, rues, places publiques, marchés...), où résonnent des normes et des valeurs sociales multiples, hétérogènes, voire hétéroclites. Elle est le lieu même où se façonnent les identités hybrides – le zdimoh pour ce qui concerne notre étude –, où s'apparient, s'imbriquent, se juxtaposent, se télescopent, se font et se défont, au grès des stratégies identitaires déployées par les citoyens, des catégories socio-langagières fort contrastées.

Cette concentration humaine, fait de la ville le creuset d'une hétérogénéité socio-langagière typique, exemplaire mais non exclusive des espaces urbains¹, qui catalyse l'émergence d'un double processus identitaire aiguillé vers la quête concomitante du même et de l'autre.

Lieu de ségrégation et d'exclusion, mais aussi lieu d'agrégation et d'intégration, la ville devient de ce fait un code à déchiffrer, à assimiler et surtout à respecter sous peine de relégation identitaire.

Parler en ville c'est donc signaler des appartenances identitaires multiples : groupales, sexuelles, statutaires, générationnelles, territoriales, culturelles ou idéologiques. Parler en ville revient *ipso facto* à se construire une identité autre, à assimiler de nouvelles normes ou à concilier en une seule et même forme des opérandes identitaires contrastés. Parler en ville catalyse l'émergence de schismes identitaires, de fractures spatio-langagières sous-jacentes au besoin de légitimation culturelle : la citoyenneté comme enjeu. Parler en ville concourt en définitive à produire du lien social, à alimenter des réseaux de sociabilité, à réguler des modes de socialisation :

¹ A ce sujet, Mamadou Lamine Sango étudie, dans un article intitulé « langues et pratiques langagières en pays toussian », la situation plurilingue du village de Djiguèra au Burkina Faso, où coexistent treize langues fortement dialectalisées. En effet, « si le multilinguisme est considéré comme un phénomène urbain, le cas de Djiguèra ne peut qu'attirer l'attention de l'observateur sur des situations plurilingues » (dans Calvet & Moussirou-Mouyama, 2000 : 419).

« La ville est à la fois un espace commun, un espace unifiant mais aussi un espace de ségrégation, de relégation et des parlures et des populations ; un espace où rejeter les discriminations passe par la construction – notamment par les mots d’une identité positive, active et légitime. La ville est au final ce qui produit certes de la diversité sociolinguistique, et partant des identités multiples, mais plus encore la dynamique permettant de les concevoir » (Bulot, 2007 : 33)

2.1.3. L’espace urbain comme matrice culturelle

La ville est définie par son urbanité : elle est fortement imprégnée de la culture urbaine (cf. Grafmeyer & Isaac, 1979). Elle condense en son sein plusieurs normes identitaires, hétérogènes, voire même hétéroclites, qui permettent tout à fois la distanciation et la proximité sociales. Partant, la ville subit une dislocation, une segmentation, une atomisation des comportements identitaires (Wirth, 1979) : ainsi, tout en étant ancrés dans un territoire particulier, les citadins en situation de mobilité spatiale, amorcent des processus d’ajustement ou de maintien identitaires : ils signalent de la sorte leur double besoin d’identification et de différenciation.

Il reste néanmoins que les pratiques socio-langagières qui sous-tendent ce processus sont subsumées dans un système social plus ample : elles disent conjointement l’origine culturelle, l’affiliation territoriale, l’appartenance statutaire ou générationnelle du locuteur. Elles suscitent des tensions identitaires aiguës entre soi et autrui, entre le citadin et le rural, entre la culture urbaine et la culture villageoise, entre le natif et le migrant... Elles catalysent par leur seule présence l’acceptation où le rejet, la fusion ou l’anomie, au sein d’une société urbaine hautement hiérarchisée, stratifiée.

Paradoxalement, la dislocation des relations intra-urbaines n’interdit aucunement l’émergence de conduites structurées autour de normes communes et homogènes, comme celles sous-jacentes aux communautés villageoises :

« Quand elle invoquée, la métaphore villageoise vise d’ordinaire à qualifier une manière d’être en ville qui se caractérise par quelques traits associés : homogénéité du peuplement et des modes de vie ; forte identification à un petit territoire regroupant l’essentiel des sociabilités ; existence centrée sur l’environnement humain du quartier (people-centred) plus que sur la maison (house-centred) ; densité des interconnaissances

dans un espace local où se déploient d'efficaces réseaux d'entraide qui sont aussi des instruments de contrôle social du voisinage (Grafmeyer & Authier, 2008 : 78),

Pareille contexture identitaire annihilerait sans doute tout anonymat social, entendu comme norme intrinsèque aux espaces urbanisés (Grafmeyer & Isaac, 1979).

En situation d'anonymat, la langue fonctionne comme un stimulus identificatoire saillant : elle permet d'inférer, au seul critère prosodique ou lexical, l'appartenance identitaire du sujet parlant. Ceci n'est cependant valable que dans la mesure où les dépositaires d'une norme langagière donnée reconnaissent aux autres communautés intra- ou extra-urbaines des singularités verbales suffisamment identifiables à l'écoute pour permettre une quelconque démarcation sociale.

En situation de non anonymat, comme dans les communautés rurales, la catégorisation sociale est surtout affaire de connaissances mutuelles.

En contexte urbain hétérogène, les structures spatiales et locatives, les cultures et sous-cultures (urbaines, suburbaines ou rurales, exogènes ou endogènes, valorisantes ou stigmatisantes...) qui y coexistent, les langues et lectures en coprésence, les diverses communautés et sous-communautés en contact concourent au morcellement identitaire de la ville. Il y aurait donc autant de territoires que de sous-cultures, autant de sous-cultures que de particularismes socio-langagiers.

2.1.4. L'espace urbain comme matrice discursive

En tant que matrice discursive (Bulot, 2004), la ville constitue une entité socio-spatiale représentée et subséquemment mise en mots. Elle est en cela un « espace énonciatif » (Baggioni, 1994), où le discours sur les structures territoriales se double d'un discours sur les langues et lectures en co-usage, où les corrélations complexes entre identité et altérité modèlent en profondeur les comportements langagiers des citoyens, où le contexte urbain hétérogène décuple les systèmes de référence.

A ce propos, parler de la ville participe hautement à la diffusion d'une norme culturelle dominante, ordinairement celle du centre urbain sublimée en parangon révérenciel. Parler

de la ville catalyse ou neutralise, exacerbe ou édulcore les conflits identitaires afférents à la proximité de l'autre et à la diversité des attitudes. Enfin, parler de la ville pose sans cesse la modernité comme valeur urbaine non réfutable (Bulot, 2001), par opposition à la tradition, apanage du modèle culturel rural.

Dans cette perspective, les pratiques discursives – épilinguistiques entre autres – revêtent une dimension pratique opérante : en plus de décrire la ville, de calquer la réalité matérielle et sociale de la cité, elles concourent aussi à la produire, à la transformer, à la subjectiver. En somme, sans être le réel, les discours finissent souvent par être confondus avec le réel (Bulot, 2007).

A cet effet, la verbalisation de la ville ne bouleverse aucunement l'ordre matériel urbanistique établi, mais agit comme un accélérateur de particules sociales : elle exprime et modèle les représentations cognitives des espaces intra-urbains. Elle s'élabore en conformité ou en opposition avec d'autres discours, d'autres communautés, d'autres groupes sociaux, que ceux-ci soient exogènes ou endogènes, natifs ou migrants.

Il en ressort finalement une étroite corrélation entre espaces urbains perçus ou vécus, langues parlées ou représentées, et dynamique discursive posée comme praxis. La présente étude se veut une analyse des discours dévolus en situation d'entretien semi-directif aux structures spatiales et locatives tizi-ouzéenne, aux langues et lectes en co-usage, comme aux cultures et subcultures en œuvre.

Les pratiques verbales menant à la construction de territoire sociolinguistiques induisent en effet une différenciation et une identification symétriques. Toutefois, ces deux processus sont interdépendants : se différencier d'un groupe social, d'une culture, d'un territoire implique *ipso facto* une identification implicite à un autre groupe social, une autre culture, un autre territoire. Cependant, se dire de nulle part implique à notre connaissance une annihilation de soi, quand le besoin d'être de partout, d'ici et d'ailleurs, exige du locuteur, de l'acteur social, une accommodation spatio-langagière constante.

Par ailleurs, se dire de partout mais de nulle part est signe d'une identité multiple récusant l'ancrage singularisant et réducteur dans une aire territoriale unique, exclusive : en découlent donc une identification et une différenciation symétriques, aiguillées vers une

territorialisation linguistique particulière. Les tensions endogènes et exogènes, sociales ou individuelles, résultant de cette dialectique identitaire sont dénommées fractures urbaines.

2.1.5. Espace urbain, langues urbaines et dialectique identitaire

La ville fonctionne en effet comme une centrifugeuse (Calvet, 1994 : 62) : elle est à la fois un espace homogénéisant et séparateur, eurythmique et conflictuel, opposant dans un rapport antagonique mais complémentaire, identité et altérité.

Pareille définition métaphorique explicite bien les retombées de la dialectique du même et de l'autre, de l'un et du multiple, sur les structures socio-spatiales urbaines et les pratiques langagières en co-usage. Elle réfère au processus de construction identitaire, défini en termes de différenciation/identification concomitantes, de ségrégation/agrégation, d'inclusion/exclusion sociales. Cette recherche symétrique du similaire et du différent (Lipiansky, 1992 : 7) implique des tensions identitaires plus ou moins assumées, plus ou moins latentes, articulées sur des pratiques discursives effectives.

Cependant, si la quête de reconnaissance sociale implique une conformisation aux normes dominantes (culturelles, langagières ou cognitives), le besoin de distanciation induit *a contrario* une subversion intentionnelle desdites normes. A cet effet, les parlers urbains sont continuellement travaillés par une double fonction : une *fonction véhiculaire* permettant la reconnaissance sociale et corollairement l'intégration à la ville et une *fonction grégaire* sous-jacente au processus de différenciation (*idem.*).

Dans tous les cas de figure, il est question d'une appropriation/rejet des formes langagières à des fins de singularisation /distanciation identitaires.

« Car ne pas parler comme l'autre c'est ne pas être comme lui, et parler comme son pair c'est affirmer sa solidarité avec lui, son identité » (*idem* : 72).

La dichotomie identitaire véhicularité/grégarité (cf. *infra*) correspond dans la terminologie de Thierry Bulot au distinguo conjonction/disjonction ; celui-ci est en effet employé pour rendre compte, sans restriction aucune aux pratiques langagières, du fonctionnement quasi-

dialectique de la dynamique identitaire urbaine. La ville est ainsi définie comme un espace social, nécessairement multiple mais paradoxal :

« C'est pour quoi, l'identité urbaine, à la fois très reconnaissable et très évanescence selon le prisme par lequel on l'aborde, se définit par rapport à un processus quasi dialectique entre conjonction (le rapport à la communauté) et disjonction (le rapport à l'altérité). Nous posons ainsi le terme fractures urbaines pour rendre compte de l'action de ce processus sur une réalité nécessairement multiforme où se mêlent les dimensions géographiques, linguistiques, sociales, politiques, etc. » (Bulot, 1999 : 21)

Le propos de notre recherche est de montrer comment cette double dynamique de conjonction/disjonction configure, aiguille le processus de *topolectisation* ou *territorialisation sociolinguistique*.

2.2. Territorialisation et territoires sociolinguistiques

Le concept de *territorialisation sociolinguistique* ou *topolectisation* désigne un processus cognitivo-discursif impliquant la construction de *territoires linguistiques* via l'attribution d'une langue pratiquée où représentée à une aire locative particulière, identifiée, évaluée et circonscrite, via la juxtaposition d'un lecte et d'un topos.

« La territorialisation sociolinguistique est ainsi la façon dont, en discours, les locuteurs d'une ville s'approprient et hiérarchisent les lieux en fonction des façons de parler (réelles ou stéréotypées) attribuées à eux-mêmes ou à autrui pour faire sens de leur propre identité. » (Bulot, 2007 : 4)

Ainsi, la dynamique de *topolectisation* montre que les corrélations normes diatopiques/normes langagières, qui en sous-tendent le fonctionnement, opèrent comme catalyseur identitaire. Elles sont significatives des tensions intra-urbaines afférentes au paradoxe identitaire qui traverse en permanence les comportements discursifs des usagers citadins : ceux-ci oscillent effectivement entre la nécessité de s'identifier à un espace urbain homogène et le besoin de s'en différencier (Bauvois et Bulot, 1998 : 114) via la mise en place de territoires de références.

Dans cette perspective, la topolectisation correspond à une subjectivation symétrique des espaces intra-urbains, des lieux et territoires afférents, comme des langues et lectes en co-usage.

La finalité de cette dynamique spatio-langagière est assurément identitaire : elle implique le rapprochement de soi, de l'identique, du similaire, et la mise à distance concomitante de l'autre, du différent. Les frontières identitaires n'étant cependant pas immuables, du fait même des mobilités spatio-linguistiques qui mènent à l'assimilation de nouvelles normes, les territoires intra-urbains se trouvent dès lors soumis à une constante composition/recomposition, qui s'élabore au gré des stratégies identitaires des usagers citoyens (cf. *supra*). Une fois territorialisée la structure socio-spatiale urbaine acquiert une dimension identitaire centrale, signifiante : elle impose des normes révérencielles multiples, qui permettent aux acteurs citoyens de se situer comme d'être situés, de se définir comme d'être définis.

Tout autant que la langue, l'accent constitue l'un des critères de base – sans doute le plus important – à l'aune duquel s'opèrent la topolectisation mais aussi l'évaluation sociolinguistique. Il fait fonction d'indicateur, de marqueur identitaire dans la mesure où il permet d'inférer au seul critère prosodique les appartenances identitaires du sujet parlant :

« (...) *L'accent est l'ensemble des caractéristiques de prononciation liées aux origines linguistiques, territoriales ou sociales des locuteurs, et dont la perception permet au destinataire d'identifier la provenance du destinataire.* » (Harmegnies, 1977 : 9)

La territorialisation en tant que concept générique renvoie aux notions plus élémentaires de centration et de confinement linguistique. La centration ou centralité linguistique « *signifie l'attitude qui consiste à placer en un lieu, pour le cas urbain, la forme de prestige sans pour autant que soit attestée la dite forme.* » (Bulot, 2001 : 37). Par ailleurs, le confinement linguistique désigne une dynamique discursive subjective, qui consiste à enfermer, cloisonner une langue ou un lecte, perçus comme dévalorisants, dans une aire spatiale ou locative donnée. Ce procédé s'inscrit effectivement dans une perspective de relégation sociale et identitaire. Il implique la mise à distance, le rejet de l'altérité urbaine stigmatisée.

La dynamique discursive inverse impliquant le refus de fragmenter ou de hiérarchiser la structure socio-spatiale urbaine à l'aune des langues ou lectures en co-usages est dénommée *a-territorialisation linguistique*.

« En effet, il est sans doute plus pertinent de parler d'a-territorialisation linguistique pour nommer le processus visant le refus ou l'absence de besoin de s'approprier un espace donné en fonction des façons de parler attribuées, perçues ou représentées » (Bulot, 2003 : 121).

2.3. Le discours épilinguistique : un concept composite

Pour ce qui concerne notre travail de recherche, le concept de discours épilinguistique réfère aux imaginaires linguistiques des sujets parlant. Il est défini comme le rapport nécessaire, quasi-dialectique, entre les normes objectives et subjectives.

A cet effet, si la langue comme structure hétérogène objective stimule les évaluations subjectives des locuteurs citadins, celles-ci concourt symétriquement à la modeler : hypo- ou hypercorrection, changement linguistique, création de parlers hybrides...etc. Nous ne retiendrons cependant de la dichotomie normes objectives/normes subjectives, que les éléments conceptuels qui servent effectivement notre recherche.

2.2.1. Les normes objectives

Les normes objectives désignent la langue comme système de signes abstraits, identifiant une même communauté langagière, et rendus effectifs, intelligibles par la parole. Toutefois, cette objectivation du système linguistique via la parole implique corollairement la diversification des usages, d'où la dichotomie système/variation (Boucherit, dans Houdebine-Gravaud, 2002 : 27).

A cet effet, le concept de normes objectives apparaît comme le point de jonction théorique entre le système linguistique et ses multiples réalisations sociales : il neutralise en quelque sorte la dichotomie saussurienne langue/parole. Pour Louis Hjelmslev et Eugenio Coseriu (*idem* : 25-26) l'articulation entre ces deux entités est assurée par le seul terme *norme* : celui-ci fait figure de notion médiane, de noyau transitoire, où la langue redevient par définition un fait social.

Les normes objectives réfèrent donc aux pratiques langagières effectives, appréhendées sous le prisme de la variation diatopique et diastratique : *sociolecte, idéolecte, régiolecte, topolecte, chronolecte...etc.* En somme, elles renvoient au « règles qui sous-tendent les comportements linguistiques indépendamment de tous discours méta- ou épilinguistique.» (Moreau, 1997 : 218).

En effet, abstraction faite de toute pratique métalinguistique, ces normes sont dites constitutives, car afférentes au fonctionnement systémique de la langue ; elles sont constatatives dans la mesure où elles émanent d'une description scientifique, que celle-ci soit synchronique ou diachronique, visant à rendre explicite, intelligible ce même fonctionnement.

2.2.2. Les normes subjectives

Les normes subjectives sont consubstantielles aux représentations et attitudes linguistiques des sujets parlants, que ceux-ci soient plurilingues ou monolingues. Elles alimentent un discours épilinguistique hypertrophié, subjectif par définition, où la langue est souvent perçue comme « *l'hypostase de l'identité* » (Dourari, 2003 : 10). Elles comprennent les normes prescriptives, fictives, évaluatives et communicationnelles (Houdebine-Gravaud, 2002 : 20).

Les *normes prescriptives* renvoient aux attitudes normatives, puristes, exaltant un idéal de langue, érigé en parangon de prestige (Labov, 1976 : 212), magnifié et sublimé au détriment des autres variétés concurrentes. Elles sont étayées et entérinées par un discours scolaire, académique, religieux, voire idéologique. *A contrario*, les *normes fictives* reposent sur l'affirmation souvent outrancière d'une langue « idéale », « parfaite », « achevée », pourvue de fonctions fantasmées, hypostasiées et rationalisées. Elles réfèrent entre autre aux pratiques épilinguistiques esthétisantes et historicisantes (Houdebine-Gravaud, 2002 :12).

Les *normes esthétisantes* impliquent une idéalisation identitaire ; elles sont nécessairement subjectives, tendancieuses, car incarnant un jugement individuel antilogique. Par ailleurs, les *normes historicisantes* signifient la restitution, l'exhumation de formes langagières révolues, archaïques, désuètes, ou encore le recours nostalgique au passé prestigieux de

la langue, comme moyen de valorisation ou de légitimation sociales.

Les normes communicationnelles s'appuient exclusivement sur la fonction véhiculaire des langues : celles-ci sont présentées comme facteur d'intercompréhension. Or, les langues ne constituent pas uniquement de simples instruments de communication comme le stipulait la théorie fonctionnaliste à ses débuts. Elles fonctionnent comme de véritables catalyseurs identitaires, car travaillées en permanence par la dialectique du même et de l'autre.

Enfin, les *normes évaluatives* condensent l'ensemble des jugements axiologiques, des appréciations stéréotypées, positives ou négatives, corrélées aux normes objectives. On en distingue deux sortes : l'auto-évaluation et l'hétéro-évaluation. La première concerne l'endogroupe (les sujets parlants évaluent eux-mêmes leurs pratiques langagières, celles de leur communauté de parole), alors que la seconde concerne l'exogroupe (les sujets parlant subissent ou intériorisent des évaluations langagières extrinsèques). On pourrait à cet effet parler de normes évaluatives intracommunautaires et de normes évaluatives extracommunautaires.

2.2.3. Le discours épilinguistique comme construction identitaire

Cependant, les normes épilinguistiques participent pleinement au processus de construction identitaire : elles sont révélatrices des catégorisations multiples (langagières, culturelles, spatiales) distinguant entre le similaire et le différent. En imposant à autrui une image identitaire (négative ou positive, valorisante ou dépréciative, effective ou stéréotypée) les locuteurs, citadins ou ruraux, les communautés intra- ou extra-urbaines tendent à se définir par contraste. On en vient ainsi à une équation identitaire basique : définir l'autre, c'est finalement se définir soi-même.

Les données discursives collectées sur le terrain urbain tizi-ouzéen corroborent à tous égards cette attitude. En stigmatisant la communauté *zdimohophone*, en s'en démarquant surtout, les locuteurs kabylophones se construisent tacitement une identité urbaine valorisante. *Aussi la dévalorisation de l'autre est-elle souvent une forme de valorisation implicite de soi.*

Le problème devient d'autant plus aigu quand certains locuteurs tizi-ouzéens s'emploient à exclure du centre-ville toute forme langagière minorée et de revendiquer celles nimbées de prestige. En effet, la mobilité spatio-linguistique, dans la mesure où elle engendre la dispersion des normes langagières sur toute la surface urbaine : les hommes se meuvent les langues aussi, explicite bien le caractère foncièrement tendancieux de la topolectisation.

Conclusion

En somme, la ville constitue « *une figure spatiale organisée* » (Mondada, 2002 : 78). Elle apparaît comme une structure complexe, atomisée, parcourue par des frontières réelles ou fantasmées, matérielles ou symboliques. Elle compose aires centrales, des espaces de confinement ou de relégation, des points focaux : quartiers, centres urbains, places publiques, rues commerçantes ou marchés, qui sont autant de lieux de brassage socio-langagier et culturel, de composition/recomposition identitaire, de référenciation communautaire.

La ville constitue de surcroît une figure culturelle signifiante : elle est inductrice de normes de toutes natures (sociales, culturelles, langagières, kinésiques, attitudinales, sémiotiques, cognitives, idéologiques, identitaires). Elle concentre en son sein les paradoxes identitaires : agrégation/ségrégation, fusion/anomie, visibilité sociale/anonymat, conformisation/distanciation, identification/individuation, inclusion/exclusion.

3. Positionnements méthodologiques

Introduction

Le présent chapitre rend compte du déroulement de notre enquête empirique : méthode d'échantillonnage ; méthodes de collecte des données (rencontre inopinée avec nos informateurs, observation participante, présence pérenne sur notre terrain de recherche, prise de notes systématique, élaboration réfléchie d'un questionnaire écrit, véritable guide lors des entretiens semi-directifs) ; objectivation des données empiriques collectées (transformation de la matière discursive orale en données brutes via le processus de transcription) ; construction de notre corpus actif (choix des séquences discursives congruentes).

En outre, toute étude scientifique implique impérativement une méthode de traitement des données empiriques objectivées, transcrites. En ce qui concerne notre recherche, il s'agit d'une étude qualitative : l'analyse de discours comme approche transdisciplinaire.

3.1. Présentation de notre terrain d'enquête

3.1.1. Quelques jalons historiques

Ce qui justifie notre recours au contexte socio-historique c'est surtout notre souci d'appréhender, sous toutes ses facettes, dans toute sa complexité, le processus d'urbanisation de Tizi-Ouzou.

A vrai dire, décrire la ville de Tizi-Ouzou, en dégager la singularité identitaire, les schèmes culturels et les habitus langagiers en vigueur, les ségrégations ou agrégation sociales en œuvres, les réseaux de sociabilités, implique *ipso facto* une prise en considération des conjectures socio-historiques ayant catalysées ou jalonnées son émergence.

Dans cette perspective, la ville de Tizi-Ouzou apparaît comme une figure socio-spatiale foncièrement hétérogène, au spectre démographique bigarré, comme une structure en abîme fortement ciselée par les aléas de l'Histoire. Elle est *de facto* constituée par la

sédimentation, l'imbrication ou la fusion de plusieurs substrats socioculturels : berbère, arabe, ottoman, français, etc.

En somme, les quelques jalons historiques développés ici montrent bien le passage de l'espace tizi-ouzéen de l'état de village à celui de ville.

3.1.1.1. La période ottomane ou l'émergence du *village indigène*

Dépêché par le Sultan hafside Abdou Abdallâh pour appuyer militairement les frères Barberousse, deux corsaires ottomans à la solde du Sultan de Constantinople, censés reconquérir la ville de Bougie, tombée aux mains des Espagnoles en 1510, Sidi Ahmed Belcadi, alors gouverneur de Bône, fait bien de sa mission pour se tailler un fortin. Il rejoint la région de ses ancêtres, les Aït Ghobri, où il jette les bases d'une construction politique « *désignée pompeusement dans l'historiographie sous le nom de royaume de Koukou* » (Mahé, 2006 : 57).

Cette principauté était tributaire de la régence ottomane d'Alger, comme elle entretenait des rapports de vassalité avec le royaume hafside de Tunis (Feredj, 1999 : 28). Elle jouissait donc d'une relative autonomie politique.

Pendant cette période, le col des genêts, littéralement Tizi-Ouzou, tout comme l'ensemble de la vallée du Sébaou, formaient encore une région paysanne, agricole, inhabitée. Afin de juguler les conflits tribaux ou claniques qui y sévissaient, Belcadi entreprend l'édification de postes de surveillance sur quelques points proéminents de la vallée. Dès lors, vint s'implanter, aux abords de ses postes, une population migrante, en provenance des villages circonvoisins, aux origines ethniques hétérogènes ; cette population est communément désignée par l'anthroponyme *Amraoua*, qui signifie « pionniers ».

En échange de leur implantation, les Amraoua devaient verser un tribut au royaume de Koukou, assurer le maintien de l'ordre social et s'acquitter de la collecte des impôts. Cependant, la mort de Belcadi vers 1527 et le déclin subséquent du pouvoir de Koukou ouvrent une brèche à la pénétration des Ottomans en Kabylie :

« Ainsi, ils parvinrent à trouver un *modus vivendi* avec les Amraoua, qui leur permit d'établir, vers 1640, un poste d'observation sur le monticule surplombant le col des genêts, par le sud » (*idem* : 34)

Pour ancrer durablement son hégémonie en Kabylie, la régence ottomane d'Alger institue, vers 1720, un caïd nommé Ali Khodja. Dès son investiture, celui-ci transforme le poste d'observation de Tizi-Ouzou en Bordj fortifié, pourvu de quelques canons, y implante une garnison de janissaires, et procède à la restructuration des *Amraoua* – jusque alors réputées belliqueux – en tribus vassales ou *Makhzen*. Il procède en sus à l'implantation d'une colonie d'esclaves ou *zmala* dans la région de Chamlal ; issue d'une traite esclavagiste, négrières, avec l'Afrique sahélienne, cette communauté servile, dénommée *akhlan* en kabyle, *abid* en arabe, fournit un nombre accru de cavaliers au *Makhzen* des Amraoua.

C'est par le truchement de ce Makhzen assujetti au caïdat du Sébaou que les autorités ottomanes exerçaient leur ascendant sur les populations autochtones, sans néanmoins atteindre à une hégémonie plénière (Mahé, 2006 : 41).

La présence pérenne des janissaires sur le monticule surplombant le col des jeunets au sud draine des flux migratoires successifs, composés principalement de villageois kabyles multi-dialectaux, de migrants arabophones, et de quelques familles ottomanes, ou plus précisément *kouloughlies*². En s'agglomérant à quelques deux-cent mètres au dessus de la route qui traverse le col au nord, ce flux migratoire hétérogène donne lieu au *village indigène* de Tizi-Ouzou (Fredj, 1999 : 173).

3.1.1.2. La période coloniale française : émergence du village européen et processus d'urbanisation

En 1930, le débarquement des troupes coloniales françaises à Sidi-Ferruche et la capitulation subséquente du dey Hussein acculent au départ la garnison de janissaires retranchés dans le Bordj de Tizi-Ouzou. En 1855, afin de pérenniser la domination coloniale en Kabylie, le général Randon y implante un bataillon de zouaves.

² *Kouloughli* : personne issue d'un mariage mixte entre un Ottoman et une Algérienne.

Dès lors, quelques civils européens, cantiniers, ouvriers ou marchands de denrées alimentaires, vinrent s'installer en contrebas du fort. Ils construisent des baraquements « *en bordure de la route qui traverse le col et qui deviendra plus tard la Grande Rue de Tizi-Ouzou* » (Feredj, 1996 : 119).

En 1856, un plan de village, structuré en 94 lots, selon une configuration dite orthogonale ou en damier, est réalisé par le Génie Militaire. Une enceinte ininterrompue, bordant totalement ce village, est aussitôt élevée afin d'en garantir la sécurité. Le 27 Octobre 1858, un décret impérial, émanant de l'Empereur Napoléon, ratifie définitivement la naissance d'un centre de peuplement européen :

« Article 1^{er} : il est créé à proximité du bordj de Tizi-Ouzou, sur la route d'Alger à Fort Napoléon, Subdivision de Dellys, Province d'Alger, un centre de population comprenant 94 lots urbains non compris les établissements militaires. Ce village prendra le nom de Tizi-Ouzou... » (Archives municipales de Tizi-Ouzou).

Le recensement de 1858 fait état d'un taux de population qui s'élève à 276 âmes : 205 Français, 50 étrangers européens, 10 Israélites et 25 Musulmans. Il atteint 600 âmes en 1868.

En 1872, une extension de ce village est amorcée en vue d'accueillir de nouveaux migrants européens ; aiguillée vers le nord elle fait reculer le village autochtone au-delà du Boulevard du Nord. Les habitants du vieux Tizi-Ouzou dont les demeures entravaient l'expansion du centre de peuplement européen, furent déplacés vers l'est de la ville, où ils reçurent des concessions. Plusieurs quartiers indigènes ou *Kharroubas*, dont *Aïn-El-Hallouf*, *Safsafa*, *Zellal*, *Ihaouthen*... naissent de cette translation forcée. Ces nouvelles frontières serviront, durant toute la durée de l'hégémonie coloniale française, de point d'appui à une ségrégation socio-spatiale effective, opérée entre colons européens à dominante française et populations autochtones.

Cette expansion spatiale se double d'une expansion administrative : le 09 février 1873, Tizi-Ouzou est constituée en arrondissement regroupant cinq circonscriptions cantonales incluant Dellys, Les Issers, Draâ-El-Mizan, Mékla et Fort National ; le 11 septembre 1873, les autorités coloniales d'Alger, ayant constaté l'importance stratégique et économique que

représente cette ville, décident de l'ériger en commune de plein exercice ; le 13 juillet 1874, la sous-préfecture, jusqu'alors établie à Dellys, est transférée à Tizi-Ouzou car jugée fort éloigné de son arrondissement.

C'est sur les deux versants de la Grande Rue, que vont se ramifier les plus grandes artères et s'ériger les principaux édifices de la ville de Tizi-Ouzou. Au cours de l'année 1885, plusieurs constructions incluant l'Eglise, le Presbytère, l'Ecole communale, le bureau de poste, constituant la rue Saint-Eustache (actuelle rue des frères Sidi-Maâmar), sont édifiés par les soldats du Génie Militaire. Les aménagements de la voirie – canalisation, nivellement, pavement, construction de trottoir – sont effectués rue Saint Eustache ; ils gagnent progressivement le reste de la ville. Des plaques toponymiques, indicatrices des noms de rues, boulevards et places publiques, sont posées en divers endroits de la ville.

3.1.1.3. La période postcoloniale : le développement de la ville

Au lendemain de l'indépendance, la ville de Tizi-Ouzou devient le chef-lieu de la wilaya éponyme. En 1980, dans un souci de désengorgement du centre-ville, une zone urbaine nouvelle, est créée au sud de la ville. Cette expansion spatiale est en outre suscitée par la poussée démographique et l'exode rural que connaît la région depuis l'indépendance du pays.

3.1.2. Données démographiques et géographiques succinctes

Bordée au nord par le mont Belloua qui culmine à 695 mètre, au sud par le monticule sur lequel fut construit le Bordj ottoman, la ville de Tizi-Ouzou s'allonge sur un col de 9 Km. En 2009, la ville de Tizi-Ouzou (chef-lieu) compte 92 153 âmes (144 036 pour la commune), pour une densité de 1 407 habitant/km². Elle couvre une superficie de 102 360 km² environ.

Au plan morphologique, la structure spatiale tizi-ouzéenne est ségréguée en trois grandes entités spatiales : la Haute-Ville au nord, le Centre-Ville comme espace mitoyen et la Nouvelle-Ville au sud, articulant chacune plusieurs aires locatives, sorte de mailles, de subdivisions surfaciques inter-reliées, affines ou distinctes, contigües ou distantes, stigmatisées ou nimbées de prestige, attractives ou répulsives. Elle inclue en outre

plusieurs quartiers satellites, excentriques, cités résidentielles ou lotissements pavillonnaires, composant ses marges circonvoisines. (cf. figure 1)

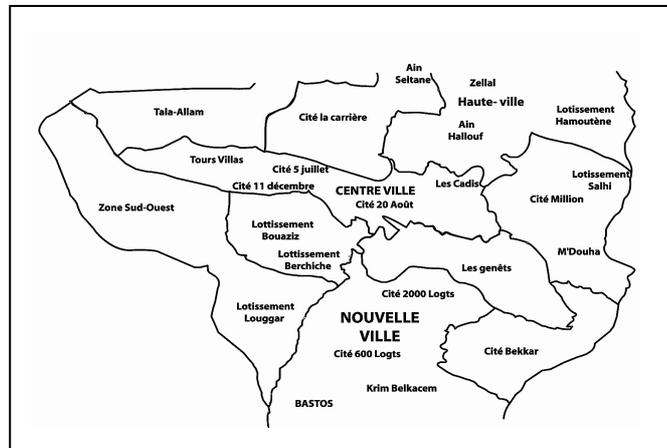


Figure 1 : la ville de Tizi-Ouzou et ses quartiers (dans Boumedine, 2007 : 210)

3.2. Méthode de collecte des données

3.2.1. Le questionnaire

Notre questionnaire (cf. annexe 2) s'articule en deux parties : une partie *Territorialisation sociolinguistique et construction identitaires* sous-jacente aux entretiens semi-directifs et une partie *Données identitaires* à remplir directement par le chercheur. Il vise dans son ensemble à comprendre comment la *topolectisation* de la ville tizi-ouzéenne participe-t-elle au processus de construction identitaire.

Structurée autour de douze questions indirectes, la première partie tente de collecter un discours épilinguistique à tendance identitaire. Ainsi, la première question constitue une entrée en matière, une mise en perspective de notre recherche. Elle appelle une première catégorisation sociolinguistique, autant dire une conjonction discursive – de nature foncièrement tendancieuse – entre plusieurs opérands identitaires, identificatoires : *toponymes, socionymes, ethnonymes, idionymes, glossonymes, etc.*

A la différence de la première question, qui tente de cerner les imaginaires diatopiques des citoyens tizi-ouzéens, sans restrictions socioculturelles ou générationnelles aucunes, la deuxième concerne, au contraire, les pratiques langagières des jeunes citoyens natifs âgés

entre vingt et trente ans. Elle constitue un passage obligé : en effet sans balisage catégoriel, les réponses des locuteurs/informateurs se diluent aisément dans des considérations trop amples, tant la gradation d'âge, les écarts générationnels, imprègnent grandement les normes langagières. Elle neutralise en outre les risques d'une réponse tronquée, sommaire, du type « cela dépend de l'âge ».

La troisième question sollicite une atomisation langagière de la structure socio-spatiale tizi-ouzéenne : elle suggère une dénomination et subséquemment une localisation spatiale des variétés lectales sous-jacentes au fonctionnement social de la langue arabe.

La quatrième question vise à appréhender ce processus de topolectisation sous le prisme de la centralité et du confinement sociolinguistique, identitaire.

La cinquième question tente de cerner les normes subjectives dévolues en discours à la langue arabe, comme de rendre intelligibles les réseaux socioculturels, identitaires y afférents.

A chaque fois, les informateurs sont sommés de justifier leurs assertions, de formuler des exemples tangibles, effectifs. Les questions imparties à la langue arabe sont ensuite projetées sur la langue kabyle – sixième, septième et huitième questions – comme sur la langue française – neuvième, dixième et onzième questions. Cette standardisation des questions dévolues aux trois systèmes linguistiques en co-usage à Tizi-Ouzou nous permet de déceler via une démarche comparative les antagonismes identitaires inhérents au processus de *topolectisation*.

Enfin, la douzième question tente de cerner les contours d'une identité urbaine composite, multiple, où la langue – sans être cependant le seul élément – sert conjointement de moyen de différenciation et d'identification. Pareille question vise tout particulièrement à constater l'émergence ou non d'une norme langagière commune, à fonction identificatoire, susceptible de servir – par-delà une hétérogénéité socio-langagière importante – de dénominateur commun à toute la communauté citadine tizi-ouzéenne et subséquemment de langue d'intégration urbaine.

Deux questions subsidiaires, l'une en amont et l'autre en aval de l'entretien, balisent en

effet cette partie : la première ouvre l'interaction en invitant nos informateurs à choisir la langue de l'entretien, alors que la deuxième clos l'échange en leur demandant de justifier leur choix. Quoique non inhérentes directement à notre problématique, ces deux questions sont conçues de sorte à édulcorer la subjectivité du chercheur en évitant d'imposer *a priori* un questionnaire en français.

La deuxième partie du questionnaire fait état des données identitaires concernant les personnes interrogées : l'âge (1), le sexe (2), le dernier diplôme obtenu (3), la profession (4), le lieu de naissance (5) et le lieu de résidence (6). Elle permet effectivement de recueillir et de sélectionner les variables sociolinguistiques pertinentes pour notre étude.

3.2.2. L'échantillon d'enquête

La présente recherche tend à montrer comment les citadins tizi-ouzéens natifs atomisent leur espace identitaire à l'aune des normes langagières et culturelles en co-usage. Ceci ne signifie aucunement que notre étude doit nécessairement s'abstraire de toute référence aux populations exogènes, non natives, migrantes, mais implique *a contrario* une prise en considération de l'élément rural, contadin, pour autant que le discours de nos informateurs en fait régulièrement mention.

En effet, l'identité des citadins natifs se construit en consonance ou en dissonance avec d'autres entités spatiales ou locatives, d'autres manières d'être et de paraître, de parler et d'agir en ville. Elle ne prend sens et valeur qu'eu égard aux dichotomies urbain/rural, citadin/contadin, migrant/natif, à la trichotomie Haute-Ville/Centre-Ville/Nouvelle-Ville, ou aux subdivisions en quartiers, extra- et intra muros. Identité et altérité sont donc deux réalités indissociables, paradoxales mais complémentaires.

En outre, la matrice urbaine tizi-ouzéenne imprègne différemment les citadins natifs et les migrants ruraux. Ainsi, si les citadins natifs font montre d'une appartenance viscérale, originale, authentique au sol urbain, lieu de naissance et de socialisation, les migrants ruraux subissent *a contrario* les fractures identitaires afférentes aux mobilités spatiales. Dans les deux cas de figure, la ville implique une appropriation des espaces valorisants par les groupes dominants, tandis que les minorités linguistiques et culturelles se voient refoulées en discours vers des espaces de confinements, vers des aires marginales.

A cet effet, les pratiques discursives des citoyens natifs montrent une forte tendance à l'ostracisme ou à l'*entre soi* : *ils pensent que la ville leur appartient, que parce qu'ils y sont nés, ils ne peuvent en être que les seuls occupants légitimes.*

En conséquence, les migrants ruraux sont souvent identifiés comme des étrangers, des « envahisseurs urbains », nonobstant leur ancrage résidentiel préné en ville. Pareilles attitudes catalysent en effet les ségrégations/agrégations spatio-langagières. Aussi le groupe des citoyens natifs permet-il, selon nous, de mieux cerner les corrélations entre langues, espace urbain, cultures urbaine et construction identitaire.

Les informateurs constitutifs de notre échantillon ont été sélectionnés empiriquement, de manière aléatoire, en fonction de leur présence inopinée sur le terrain tizi-ouzéen. En agissant par personnes interposées, choisies parmi nos connaissances, nous avons pu nous rendre dans des quartiers relativement fermés, ou dans des lieux de rencontre, et interroger *in situ* les personnes s'y trouvant, sans que celles-ci soient avisées *a priori* de notre arrivée. Cependant, les personnes sollicitées choisissent parfois notre domicile comme lieu d'entretien, afin de se soustraire aux regards inquisiteurs des autres locuteurs.

Les entretiens obtenus ont été donc négociés sur le terrain, en fonction de rencontres inattendues, fortuites, mais en connivence avec un intermédiaire, auquel nous avons jugé judicieux de ne pas divulguer, ni expliquer les finalités exactes de notre recherche.

Afin de neutraliser les biais de sélections nous nous sommes astreint à ne pas interroger nos intermédiaires et à faire en sorte que les personnes prises comme échantillon nous soient totalement étrangères, inconnues.

Aborder inopinément des personnes dans la rue, les solliciter en vue d'un entretien enregistré est de fait chose ardue, sinon délicate à Tizi-Ouzou. Les multiples réticences ou refus constatés tout au long de notre enquête empirique signalent le caractère inopportun d'une telle démarche ; elles révèlent de surcroît les attitudes de suspicions et de réserve manifestées quant à toute forme d'enquête ou de sondage même à caractère universitaire. Signalons à cet égard un exemple fort probant : identifiée aux services fiscaux, une étudiante enquêtant sur la signalétique urbaine à Tizi-Ouzou auprès d'informateurs commerçants, se voit refuser un nombre accru de questionnaires. Elle est de surcroît

interpellée véhémentement alors qu'elle tentait de faire le relevé scriptural des enseignes commerciales de la Grande Rue.

Les questions afférentes aux données identitaires de nos informateurs (âge, lieux de naissance et de résidence notamment) ont été posées en amont de l'entretien : ceci permet en effet d'éviter les réponses tronquées, biaisées ou préfigurées par des catégories identitaires suggérées *a priori*. En effet, aviser nos informateurs – même implicitement – des objectifs de notre recherche, des critères d'échantillonnage, peut exacerber davantage *le paradoxe de l'observateur*, ou faire figure de facteur inhibiteur.

La construction de notre échantillon d'enquête est tributaire de trois variables sociologiques : l'âge, le lieu de naissance et le lieu de résidence. A cet effet, les personnes enquêtées sont relativement jeunes (elles ont entre 20 et 30 ans au moment de l'enquête) ; elles sont non seulement domiciliées à Tizi-Ouzou mais également natives de cette ville.

En découle donc un échantillon social, où se juxtaposent, s'imbriquent, s'apparient le similaire et le différent, l'un et le multiple, qui permet de rendre intelligible la complexité identitaire de la ville tizi-ouzéenne. En effet, si l'appartenance à une même classe d'âge édicte de normes identitaires (langagières, culturelles, cognitives, etc.) relativement homogènes, qui renforcent la cohésion intra-groupale, alimente des réseaux de sociabilités extrêmement resserrés, la disparité des ancrages territoriaux accélère paradoxalement la diversification de ces mêmes normes, en multiplie les usages.

Ainsi, on peut avoir approximativement le même âge, appartenir à la même génération, mais parler différemment car issus de quartiers, de lieux de ville, ou de milieux socioculturels différents : ainsi, les locuteurs de la Haute-Ville ne partagent pas les mêmes normes langagières, ni les mêmes représentations, encore moins les mêmes références culturelles que ceux du Centre-Ville ou de la Nouvelle-Ville. La diversité socio-spatiale de nos informateurs permet dès lors de mieux appréhender les tensions identitaires en œuvre dans la ville tizi-ouzéenne.

Les paramètres « sexe » et « statut socioprofessionnel » sont ici mentionnés à titre informatif, pour des besoins de clarté descriptive ; les analyses n'exploitent cependant que

les seules variables sociologiques sus-dénommées. Le tableau 1 fait état des données identitaires de nos informateurs.

Tableau 1 : description des informateurs

Personnes enquêtées	Agés	Lieu de naissance	Lieu de résidence	Sexe	Statut socioprofessionnel
Informatrice B	26 ans	Cité 20 août/CNEP / Centre-Ville	Cité 20 août/CNEP/ Centre-Ville	Féminin	Bac + quatrième année universitaire (sciences économiques)
Informateur C	24 ans	Cité 20 août/CNEP/ Centre-Ville	Cité 20 août/CNEP/ Centre-Ville	Masculin	Terminal /BTS en informatique
Informateur D	20 ans	Cité 20 août/CNEP/ Centre-Ville	Cité 20 août/CNEP/ Centre-Ville	Masculin	Bac + première année en informatique
Informateur E	30 ans	Cité 11 décembre / Centre-Ville	Cité 11 décembre/ Centre-Ville	Masculin	BTS en restauration hôtelière
Informateur F	20 ans	Cité des 250 logements/ Centre-Ville	Cité des 250 logements/ Centre-Ville	Masculin	Bac + première année universitaire (biologie)
Informateur G	25 ans	Cité OPJI/Centre-Ville	Cité OPJI/Centre-Ville	Masculin	Deuxième année lycée/commerçant
Informateur H	21 ans	Tazouguert /Haute-Ville	Tazouguert/Haute-Ville	Masculin	Bac + quatrième année universitaire (sciences juridiques)
Informatrice I	22 ans	Aïn-El-Hallouf/ Haute-Ville	Aïn-El-Hallouf/ Haute-Ville	Féminin	Troisième année collège/BTS en informatique
Informateur J	22 ans	Lotissement Hamoutène	Cité des 600 logements Nouvelle-Ville	Masculin	Première année lycée/ BTS en informatique
informateur K	26 ans	Cité des 600 logements Nouvelle-Ville	Cité des 600 logements Nouvelle-Ville	Masculin	Doctorat en médecine/ Médecin généraliste

Il apparaît que parmi les informateurs retenus il y a une forte majorité d'hommes (pour des raisons de facilité de contact) et une forte majorité de jeunes entre 20 et 25 ans (seuls 3 ont 26 ans ou plus). Un seul a déménagé de son quartier de naissance, les autres ont passé toute leur vie en logeant dans le même quartier.

3.2.3. L'entretien semi-directif

3.2.3.1. Paramètres contextuels

Hormis les informateurs B et H, ayant choisi notre domicile comme lieu d'entretien, les autres ont tous préféré être interrogés sur les lieux mêmes de notre rencontre. Les informateurs B et H ont donc été reçus à notre domicile, en présence de nos intermédiaires, à des dates arrêtés en fonction de nos disponibilités réciproques.

L'entretien B s'est déroulé la matinée, tandis que l'entretien H est mené l'après-midi, jour de week-end. Ces entretiens ont été précédés par des conversations amicales, libres, focalisées sur des topiques, des objets de discours non inhérents aux sciences du langage, encore moins à notre problématique (politique, sport, cinéma, culture...), afin d'édulcorer leur aspect trop solennel, trop formel. Pareille technique donne des résultats probants : les locuteurs questionnés produisent en effet un discours spontané, marqué par de fortes tendances à la prolixité.

Les entretiens C, D, J et K ont été effectués le soir au sein de la Cité du 20 août, dite aussi Cité CNEP. Menés dans une cage d'escalier, mal éclairée, ces deux entretiens sont rythmés par le passage intermittent des voisins. L'entretien J s'est déroulé sous le regard de quelques jeunes du quartier. Contrairement aux informateurs C et D, le locuteur J est exogène au quartier du 20 août ; sa présence est motivée par les réseaux de sociabilité le reliant aux jeunes de ce quartier.

Les entretiens E, F et G se sont déroulés au Centre-Ville, dans les magasins de nos intermédiaires. Ils sont émaillés de quelques coupures discursives afférentes en parties à l'affluence et aux sollicitations inopinées des clients ou des fournisseurs. Enfin, l'entretien I s'est déroulé à la Nouvelle-Ville, pendant la pause-repas, au bureau de notre informatrice.

3.2.3.2. Interaction semi-directive et parole spontanée

Nonobstant ces aléas communicationnels, les pratiques discursives de nos informateurs – du moins ceux constitutifs de notre échantillon actif – font montre d'une grande aisance langagière. Cependant, la présence rédhitoire – quoique indispensable - du dictaphone conjuguée à l'effet inhibiteur du paradoxe de l'observateur catalysent souvent les stratégies d'évitement, les blocages interlocutoires, les fêlures et les failles discursives : hésitations, pauses silencieuses ou ruptures thématiques, bégaiement, qui attestent de la difficulté à dire l'identité urbaine tizi-ouzéenne notamment devant un micro.

A cet effet, le discours tenus par nos informateurs hors micro joue le rôle de catharsis, d'exutoire : il fait contrepoids aux entretiens semi-directifs souvent vécus comme une situation de communication coercitive, anxiogène, qui cristallise les malaises

interlocutoires. Il s'agit en tout état de cause de maintenir l'équilibre entre le besoin de paraître valorisant, de ne pas perdre la face, et la nécessité de ne pas offenser autrui, d'en préserver la face (Goffman, 1976).

Afin de neutraliser ces effets, du moins d'en édulcorer la vigueur, nous avons tenu à questionner nos informateurs sous plusieurs latitudes : chaque langue est appréhendée séparément en vue de servir une perspective comparative ; les locuteurs sont interrogés autant sur leur propres pratiques langagières, identitaires, que sur celles des autres occupants (exogènes ou endogènes) de l'aire urbaine tizi-ouzéenne ; au final, si les questions initiales sont identiques pour tout l'échantillon, elles sont cependant exploitées distinctement, à l'aune des éléments ou embryons de réponse propres à chaque informateur : les entretiens semi-directifs sont en cela individualisés, non standardisés, les tours de parole construits en interaction, non préfigurés.

Il est en effet évident qu'une personne prolixe réagit différemment aux questions initiales – entendues comme stimulus verbaux – qu'une autre plus taciturne. Il importe donc de concevoir l'interaction semi-directive comme une dynamique discursive, fortement ciselée par le contexte énonciatif (cf. le modèle SPEAKING de Dell Hymes), nécessairement intersubjective, comme le produit du dialogisme (Bres, dans Calvet & Dumont, 1999 : 69).

Bien évidemment, notre finalité est de susciter de manière indirecte la parole d'autrui, sans suggérer de catégories de réponse *a priori*, de reformuler nos questions afin de les rendre intelligibles au regard de chaque locuteur, de désamorcer les inhibitions interactives, ou encore de stimuler l'interaction via des *régulateurs* (*idem* : 65) verbaux (*oui, d'accord, hum...*) ou para-verbaux : kinésique positive, non castratrice, propice à un échange harmonieux

Loin d'être uniquement un opposant, l'entretien semi-directif sert le plus souvent d'adjuvant : il concède au locuteur/informateur, en quête de reconnaissance, une valeur sociale, au mieux une utilité incontournable, celle d'être pourvoyeur d'une parole indispensable pour le chercheur. En lui offrant l'opportunité de dire sa langue, son identité, le locuteur tizi-ouzéen, valorisé à travers l'acte même d'enquêter, nous livre, parfois sans retenue, ses sentiments, ses représentations les plus profondes, les plus

ambiguës. Il appréhende en effet cette interaction comme le tremplin, lui permettant de transcender son malaise identitaire.

3.2.4. L'observation comme méthode d'appoint

Notre enquête semi-directive est étayée par des observations participantes, informelles ; cette méthode consiste, pour ce qui concerne notre étude, à adopter une posture « intérieure-extérieure » (Blanchet, 2000 : 41) : intérieure de par notre immersion en milieu urbain tizi-ouzéen, extérieure de par la distanciation ou *métaposition* scientifique.

Une telle posture exige de nous une stratégie méthodologique double : neutraliser au maximum toute forme d'implication personnelle, tout en évitant symétriquement de nous abstraire de notre terrain d'investigation. A cet effet, notre présence pérenne, mais anonyme en milieu urbain tizi-ouzéen (notre identité de chercheur n'étant pas dévoilée), nous a permis de cerner au mieux les idéologies langagières en œuvre.

Ces observations informelles servent finalement de méthode d'appoint ; elles permettent de neutraliser le paradoxe de l'observateur induit par la formalité des enquêtes semi-directives, et donc de collecter une parole « authentique », spontanée, non contaminée par des paramètres contextuels coercitifs, rédhibitoires.

Cependant, les entretiens semi-directifs restent, selon nous, nonobstant leur caractère formel, l'outil méthodologique le plus commode pour l'étude des catégorisations socio-spatio-langagière, comme des dynamiques identitaires afférentes, dans la mesure où ils permettent d'aiguiller l'interaction verbale vers des objectifs de recherche bien circonscrits. *A contrario*, l'observation, si elle assure la collecte d'un discours épilinguistique spontané, nous empêche cependant de concevoir une interaction verbale impulsée, focalisée sur une même topique, un même objet de discours. En effet, l'informalité de la conversation ouverte, libre, relâchée, car dépourvue de garde-fous scientifiques, catalyse souvent les digressions et les dislocations thématiques.

C'est pourquoi, le recours combiné à ces deux techniques - les excès de l'une compensant les lacunes de l'autre - nous permet de mener une enquête empirique au plus près de la

réalité sociolinguistique et identitaire tizi-ouzéene.

Il s'est agi donc d'observer *in situ*, sans ingérence aucune, les langues dans lesquelles les marchands font leurs criées, celles usitées lors des transactions commerciales quotidiennes, lors des conversations amicales, familiales, professionnelles ou autres. Nous avons de surcroît passé beaucoup de temps dans un magasin du centre-ville, marqué par l'affluence d'une population hétérogène, à la fois citadine et rurale, comme observateur impliqué dans les transactions commerciales, assumant conjointement les rôles de vendeur et d'enquêteur.

Enfin, nos multiples rencontres avec ces bandes de jeunes citadins, le plus souvent méfiants à notre endroit, nonobstant la présence de nos intermédiaires censés faciliter les contacts, dénouer les tensions, nous ont permis de mieux pronostiquer l'imaginaire sociolinguistique tizi-ouzéen, d'en déceler la dimension identitaire. A cet effet, les échanges verbaux, parfois virulents, engagés de manière spontanée, inopinée, entre ces jeunes, autour de la problématique des langues à Tizi-Ouzou révèlent une réalité urbaine tendue, conflictuelle.

3.3. Présentation de notre corpus

3.3.1. Les normes de transcription

La transcription de la matière discursive, orale, collectée sur le site urbain tizi-ouzéen via enquête semi-directive est fonction de nos objectifs de recherche. Il importe donc de mener une notation congrue, *ad hoc* : seront en effet transcrits les éléments lexicaux et prosodiques pertinents pour notre problématique ; le système scriptural adopté répond de surcroît à des impératifs de lisibilité, de clarté.

Nul besoin donc d'une codification pointue, minutieuse, où serait notées de manière scrupuleuse toutes les caractéristiques physiques de nos entretiens. Pour ce qui concerne notre étude, une notation à finalité phonétique, strictement prosodique, serait en tout état de cause peine perdue : en sus d'être coûteuse en terme de temps, elle ne profiterait aucunement à l'étude sociolinguistique des discours transcrits.

Par souci de rigueur descriptive, afin de signaler un phénomène variationniste (*sociolecte*, *topolecte* ou *idéolecte*) pertinent pour notre problématique, nous adopterons

exceptionnellement une transcription en alphabet phonétique international (API). En effet, nos informateurs introduisent souvent des imitations linguistiques caricaturales, des parodies verbales à forte tendance ironique, ou formulent des exemples laconiques en vue de rendre intelligibles des comportements langagiers contrastés, voire même antagoniques.

Le recours systématique à ce type de transcription ferait de notre corpus un manuscrit hermétique, ésotérique, difficilement déchiffrable, même pour un lecteur averti. Par conséquent, seuls les quelques exemples et imitations – vocables ou segments phrastiques – énoncés sciemment par nos informateurs – en langue arabe ou kabyle – pour faire état d’une manière différente de parler en ville, ou spécifique à la ville, seront transcrits en API. Ceci permet de comprendre comment une variante linguistique, diastratique ou diatopique, participe au processus de construction identitaires.

La capacité des locuteurs tizi-ouzéens à exemplifier, ou à mimer les comportements langagiers de l’autre, requiert une forte conscience sociolinguistique : elle suppose une mise en parangon des différentes normes langagières en co-usage, et subséquentement leur définition en termes de similitudes/dissimilitudes, de convergences/divergences formelles (lexicales ou prosodiques notamment). Corrélées aux imaginaires linguistiques des locuteurs, ces manières singulières de parler – rendues intelligibles par le discours mimétique – deviennent, selon nous, des facteurs d’inclusion ou d’exclusion, selon qu’elles soient positivement ou négativement évaluées.

Choisir un système de transcription congru au problème posé implique donc, pour nous, une prise en considération des pratiques discursives de nos informateurs.

Tenus par des impératifs de lisibilité, nous adoptons une transcription orthographique du lexique. Les entretiens menés en français sont donc transcrits directement en langue française ; ceux effectués en kabyle font l’objet d’une notation initiale en alphabet amazigh (caractères latins), puis d’une traduction en français ; le seul entretien mené en arabe est soumis à une translittération en caractères latins avant d’être transposé également en français.

Il est à noter que notre étude porte exclusivement sur les versions françaises du corpus. Cependant, pour des besoins de perspicuité descriptive, nous tenterons de présenter

conjointement – aussi souvent que nécessaire – les formes traduites et originales des catégories lexicales, pouvant induire une ambiguïté sémantique. En effet, la traduction n'est nullement une substitution discursive, lexico-sémantique idéale, littérale, tautologique, mais bien la mise en place de correspondances, de concordances sémantiques, où le contexte culturel occupe une place prépondérante.

Les paramètres protidiques et interactionnels retenus comme pertinents à notre étude concernent donc les pauses silencieuses, les allongements vocaliques, les syllabes ou vocables accentués, les chevauchements de parole et les phénomènes co-verbaux (rire, toux, bruit). Le corpus transcrit ne fait mention d'aucune marque de ponctuation. En effet, selon nous, la notation des signes de ponctuation constitue en soi un travail interprétatif, anticipatoire, sorte de projection analytique, susceptible de préfigurer nos résultats.

Notre corpus condense dix entretiens semi-directifs : l'initiale A désigne l'enquêteur tandis que les autres initiales font références aux informateurs. L'intervention au cours de l'interaction d'une tierce personne est signalée par le symbole &. Les coupures discursives, résultant de la construction de notre corpus actif, sont indiquées entre crochets en seconde et/ou en minutes. Afin de faciliter les renvois, chaque entretien fait l'objet d'une numérotation continue. Les segments discursifs indicibles sont indiqués par le signe x ; ce symbole est multiplié en fonction du nombre de syllabes confuses identifiées à l'écoute. Une nomenclature exhaustive des conventions de transcription adoptées est mentionnée en annexe 1.

3.3.2. Construction du corpus actif

Tout en tenant compte des variables sociologiques retenues comme pertinentes à notre étude (cf. supra), il nous à paru nécessaire de choisir les entretiens semi-directifs à analyser à l'aune de deux critères : leur spontanéité et leur congruence thématique.

En outre, les entretiens constitutifs de notre échantillon ne sont pas restitués intégralement mais subissent une sélection objective, où ne sont retenues que les séquences discursives pertinentes pour notre étude. Sont donc supprimées les digressions, où le locuteur/informateur s'écarte du thème de l'interaction, les redondances, certaines interactions inopinées, non impulsées (le locuteur qui répond au téléphone, où engageant

une discussion avec une tierce personne – un passant par exemple – en marge du thème proposé), et les considérations sociolinguistiques subsidiaires, car non directement inhérentes à notre problématique.

Conclusion

En somme, tous ces positionnements méthodologiques convergent vers une seule et même finalité : *la construction de notre corpus actif*. En effet, l'analyse qualitative de celui-ci nous permettra de cerner les corrélations entre la structure socio-spatiale tizi-ouzéenne, les langues et lectes en co-usage, et les dynamiques identitaires en œuvre (identification/différentiation, inclusion/exclusion, etc.)

C'est ce que tentent de montrer les chapitres qui suivent, en se focalisant chacun sur un aspect particulier de la vaste problématique identitaire en milieux urbain tizi-ouzéens.

4. La Haute-Ville, lieu de confinement du parler zdimoh ?

Introduction

La territorialisation du parler zdimoh repose sur des données historiques et spatio-démographiques objectives : la Haute-Ville constitue le lieu de gestation du parler zdimoh, elle porte en mémoire son émergence, elle en pérennise la pratique.

Peut-on cependant parler de confinement sociolinguistique nonobstant les mobilités spatiales intra-urbaines, impliquant la diffusion du zdimoh hors des frontières de la Haute-Ville : les locuteurs se meuvent, les langues aussi. Quel est le rôle du zdimoh, en tant que forme langagière hybride, dans la construction de l'identité urbaine tizi-ouzéenne ? Sert-il uniquement à identifier les locuteurs de la Haute-Ville, ou permet-il aussi aux autres usagers de ville tizi-ouzéenne de se reconnaître comme d'être reconnus ?

En effet, le confinement du zdimoh en Haute-Ville reste une dynamique cognitivo-discursive, foncièrement subjective, aux finalités identitaires saillantes. La mise à distance de l'altérité indésirable via son exclusion des lieux de ville valorisants, ou encore l'affirmation de soi via la négation de l'autre, impliquent nécessairement une recomposition cognitive des territoires intra-urbains et une redéfinition des hiérarchies axiologiques afférentes. Il s'agit donc de s'appropriier la ville tizi-ouzéenne, de la posséder symboliquement, en la catégorisant, en l'atomisant à l'aune des langues ou lectes en co-usage, eu égard aux imaginaires épilinguistiques en œuvre, en faisant émerger des normes culturelles dominantes, référentielles, archétypales, véhiculaires, intégratives.

4.1. Le parler zdimoh : genèse et évolution

Il faut souligner que le terme *zdimoh* ne figure dans aucun dictionnaire de langue, ou de sciences du langage ; il est une construction néologique attestée uniquement par l'usage. Si ce glossonyme fait référence au parler tizi-ouzéen, en tant que structure linguistique hybride, celle-ci reste, à notre connaissance, encore dans les limbes, car inconnue des linguistes. En effet, aucune étude morphosyntaxique rigoureuse, faisant état des normes objectives qui régissent ce parler, n'est encore entreprise ; aucune nomenclature lexicale

exhaustive n'est également disponible. Les seules recherches menées à ce jour appréhendent le zdimoh sous le prisme de l'alternance codique (Zaboot, 1990 ; Kebasse, 2001), des discours épilinguistiques (Boumedine, 2002), ou encore du parler jeune (Boumedine, thèse de doctorat en cours). Notre étude ne consiste cependant pas à dégager les normes systémiques, qui sous-tendent, régissent ce parler, mais d'en concevoir la dimension territoriale, identitaire.

Ceci dit, une description *a minima* du parler zdimoh – sa gestation, son émergence, sa structuration, son fonctionnement social – reste une nécessité incontournable.

4.1.2. Le zdimoh, un parler hybride

Ainsi, une étude étymologique rudimentaire nous permet de comprendre la genèse du lexème zdimoh, son évolution phonétique et morphologique, de sonder les conjonctures socioculturelles qui ont présidées à son émergence. Elle permet en outre une meilleure connaissance de la valeur connotative stéréotypée qui en sous-tend l'emploi. Cette étude s'appuie principalement sur la remise en cause des propositions théoriques de Farida Boumedine (2007 : 4).

En effet, la dénomination zdimoh peut être considérée comme la concaténation de deux particules lexicales : *zdi* et *moh*. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, cette répartition binaire ne résulte aucunement d'un simple découpage syllabique, effectué *in abstracto*, mais repose sur un consensus socioculturel prégnant. Celui-ci pose en effet le lexème *moh* comme terme d'adresse, employé isolément ou précédé d'une autre unité – « si », « da » ou « baba » par exemple – pour interpeller ou qualifier une personne étrangère ou même familière. Le glossonyme *zdimoh* serait donc, selon nous, usité *ab origine* comme appellatif ou terme d'adresse, à tendance communautaire, avant de qualifier péjorativement une manière de parler et d'être en ville.

Cependant, si la particule *moh* est définie comme la troncation lexicale du prénom masculin, d'origine arabe, Mohammed, la sémantique du terme *zdi* reste encore obscure, embrouillée, alambiquée, non pas à définir, mais à redéfinir.

Selon les propositions de Farida Boumedine, la particule *zdi* renvoie à une transformation phonétique par aphérèse du terme appellatif « sidi », qui signifie Monsieur. Il y aurait donc substitution de la première syllabe « si » par le phonème [z]. Or, dans le contexte tizi-ouzéen, voire même algérien, le terme « sidi », [σιδι] en kabyle, est un appellatif, à fonction honorifique, propre à une catégorie socioculturelle restreinte : les familles maraboutiques. On voit donc difficilement comment ce terme peut servir à dénommer une communauté sociale hétérogène, composite. Les tendances discursives actuelles, montrent de surcroît que ce terme d'adresse garde toujours sa référence honorifique originelle.

Une seconde hypothèse, corroborée par une enquête empirique auprès de locuteurs zdimohophones âgés, pose le terme *zdi* comme la transformation, toujours selon le même procédé d'aphérèse, du terme de parenté [Zεδι], qui signifie grand-père. Pourvu d'une valeur déférencielle, ce terme serait au départ usité pour qualifier ou désigner toute personne âgée, les rapports sociaux étant en effet envisagés dans notre société sous le prisme des rapports familiaux (cf. au sujet des termes de parenté, Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 21-22).

En outre, les pratiques discursives des jeunes locuteurs tizi-ouzéens sont marquées par l'emploi en fonction vocative du terme [Zεδι] sans distinction ou préférence générationnelle aucune. Le glossonyme *zdimoh* serait donc, à notre sens, une évolution phonétique de l'expression [Zεδιμ].

Repris au départ par les locuteurs kabylophones, de culture rurale, pour désigner la langue des premiers occupants de la ville de Tizi-Ouzou, ce syntagme est aujourd'hui pourvu d'une valeur déictique propre : il est usité pour référer à *soi* comme à *autrui*. Cette valeur déictique s'incarne en effet dans des expressions telles que « les zdimoh » ou [úαβ ζδιμ], qui signifie « les gens de zdimoh ».

Cependant, si les locuteurs ruraux confondent en une seule et même catégorie citadins et identité zdimoh, les tizi-ouzéens natifs distinguent entre locuteurs zdimoh, confinés en Haute-Ville, citadins kabylophones localisés majoritairement dans le Centre-Ville, et migrants ruraux refoulés en discours vers la Nouvelle-Ville, ou vers les marges dévalorisées de la ville.

En tant que forme linguistique hybride, composite, le zdimoh aurait emprunté au kabyle ses éléments de surface (une part importante du lexique (cf. Tableau 2), forme prosodique, accent) ; sa structure morphosyntaxique, profonde, serait *a contrario* celle de la langue arabe. On incline cependant à penser que le zdimoh aurait aussi intégré des termes turcs, les origines ottomanes de la ville tizi-ouzéenne étant encore attestées par son système anthroponymique.

Tableau 2. Origine étymologique de quelques termes zdimoh

Termes zdimoh	Origine étymologique kabyle	Traduction en français
<i>zmzi</i>	<i>azmzi</i>	pierre, cailloux
<i>el- kaEboura</i>	<i>takaEburt</i>	genoux

Cette analyse constitue de fait le corollaire de nos observations empiriques sur le site urbain tizi-ouzéen. La description structurelle exhaustive du parler zdimoh, implique une enquête linguistique *ad hoc*, menée sur un large corpus d'enregistrements spontanés. Or, on connaît bien les difficultés à appréhender *in situ* les vernaculaires stigmatisés, décriés, leurs usages étant le plus souvent confinés au domaine informel, intime (cf. Labov, 1978). Cet état de fait, combiné au contexte socioculturel tizi-ouzéens, entrave toute étude scientifique du parler zdimoh.

L'émergence du parler *zdimoh* est consubstantielle à la rencontre historique, au sein d'un même territoire, le village indigène tizi-ouzéen – la Haute-Ville actuelle – d'une population fortement hétérogène (cf. *supra* chapitre 3.1.1.). Le substrat patronymique tizi-ouzéen laisse encore entrevoir des ascendances ethniques multiples, métissées ; ce même substrat participe de surcroît à l'identification et subséquentement à la catégorisation sociale des citoyens tizi-ouzéens. En effet, la simple évocation de certains patronymes tizi-ouzéens résonne en termes de citoyenneté, d'urbanité, mais signale parallèlement des appartenances culturelles et ethniques divergentes.

Le parler zdimoh apparaît donc comme un marqueur identitaire pertinent : il porte les traces linguistiques d'une identité urbaine hétérogène, composite, fortement ciselée par les aléas de l'Histoire. Il rappelle surtout un ancrage, une implantation territoriale ancienne, originelle.

Parler *zdimoh*, c'est donc dire implicitement son appartenance viscérale à la ville, c'est légitimer sa présence historique sur le sol urbain tizi-ouzéen, ou encore marquer en creux son besoin d'intégration urbaine. Les détenteurs de ce parler sont en effet considérés comme les occupants sinon légitimes, du moins natifs de la ville de Tizi-Ouzou.

Le *zdimoh* ou *zdimohïa* – forme féminine du terme, introduite par l'informateur H – est souvent assimilé par les locuteurs kabylophones à une *incompétence bilingue*, à une non maîtrise des langues arabe et kabyle.

H : (...) on la nomme *zdimohïa/zdimohïa* parce qu'on nous dit que notre arabe comporte des mots kabyles (...)

A : c'est pour cela qu'elle se nomme *zdimohïa*/

H : oui/c'est pour cela qu'elle se nomme *zdimohïa*/on nous dit/les kabyles nous disent/vous ne maîtrisez ni l'arabe ni le kabyle// (lignes 37-42, annexe 3 : 235)

4.1.2. Le changement linguistique comme valorisation identitaire

En tant que parler stigmatisé, le vernaculaire *zdimoh* reste confiné au domaine informel, familial, intime, et excède rarement les frontières de la Haute-Ville. En effet, ce que nous pouvons observer au Centre-Ville ou à la Nouvelle-Ville, est certes du *zdimoh*, un lecte typiquement tizi-ouzéen, distinct des autres variétés dialectales algériennes (oranais, algérois, sétifien...), mais non conforme au modèle hybride, original. Mis en position d'insécurité identitaire, car détenteurs de la variété langagière dévaluée, les locuteurs *zdimohophones* en mobilité spatiale vers le Centre-Ville, ou outrepassant les frontières de la Haute-Ville, tentent de corriger, de refondre leur lecte à l'aune du parangon algérois idéalisé, érigé en norme référentielle, archétypale.

En appui sur nos observations, nous pouvons affirmer, par hypothèse, que le *zdimoh* parlé actuellement par les jeunes citadins tizi-ouzéens est différent de celui parlé par leurs aînés, leurs parents ou leurs aïeux. Il est vrai que l'accent *zdimoh* reste toujours prégnant mais le lexique usité provient majoritairement du parler algérois. Loin de neutraliser l'accent *zdimoh*, ce processus de conformisation (cf. Kastersztein, dans Camilleri et *al.*, 1990 : 33) induit donc la mise hors circuit des termes kabyles arabisés.

En découle donc, non pas une assimilation langagière intégrale – puisque les traits prosodiques du zdimoh restent encore prégnant – mais un changement lexical, visant la valorisation de soi, entraînant le dédoublement de la norme. Parallèlement au vernaculaire zdimoh, identifié comme stigmatisé et stigmatisant, les locuteurs tizi-ouzéens parleraient donc une variété intermédiaire, à mi-chemin entre le zdimoh et l’algérois. Cette variété intermédiaire, mitoyenne, serait principalement construite autour de trois traits fondamentaux :

1. Un accent zdimoh ;
2. Abandons des termes kabyles arabisés au profit d’un lexique emprunté à l’arabe algérois, voire même algérien ;
3. Absence de certains marqueurs articulatoires intrinsèques au parler algérois comme la consonne occlusive dorso-alvéolaire sourde [q].

En effet, outre sa forme prosodique, le parler algérois se distingue du zdimoh par une caractéristique consonantique prégnante : l’emploi de la dorso-uvulaire [q] au lieu de la dorso-vélaire [g]. Les locuteurs algérois réalisent par exemple [τριq], « chemin », « route », « sentier », tandis que les usagers tizi-ouzéens prononcent [τριγ].

Cependant, l’appropriation du parler algérois comme norme de référence, érigée en modèle de conformisation, rend impossible sa localisation spatiale exacte.

G : *(...) on ne peut pas déterminer son emplacement/parce qu’ils le parlent partout/ vous ne pouvez pas/si vous montez maintenant à la Haute-Ville/par exemple/il y aura quelqu’un qui va vous parler en algérois//parce que je pense avec le temps/ils ont améliorés leur langage/ils parlent plus en algérois//*

A : *pourquoi /*

G : *(...) c’est par rapport ((rire))/puisque c’est honteux/c’est pas honteux/mais ils se sentent gênés quand vous leurs dites qu’ils parlent comme un zdimoh/parce que c’est pas un langage qui est correcte/je ne sais pas ((rire))/ils utilisent des termes en kabyle qu’ils arabisent/ils arabisent un peu ce kabyle/ (lignes 50-61, annexe 3 : 228)*

Il apparaît, selon nous, que cette variété intermédiaire est une manière d’éluder la conformisation totale, absolue, qui mènerait les tizi-ouzéens au rejet du vernaculaire

zdimoh jugé dévalorisant au profit du parler algérois idéalisé. Pareille stratégie permet donc de transcender une insécurité identitaire aigue ; en tant que démarche psycholinguistique, consciente, impulsée, elle implique la valorisation de soi.

Cependant, autant le sentiment d'insécurité identitaire est fort, la fascination plus grande, autant le besoin de conformisation est plus radical.

Dans cette optique, le mimétisme linguistique apparaît comme une solution palliative, à même de juguler le malaise identitaire qui mine les locuteurs tizi-ouzéens en général, zdimohophones en l'occurrence. Parce que la conversion linguistique induit forcément une conversion identitaire, son accomplissement suscite souvent un sentiment de renoncement à soi, de *désincarnation identitaire*.

A cet effet, l'assimilation du lexique est plus prégnante, plus courante – puisque facile à assumer – que celle des traits phonétiques, articulatoires ou prosodiques. En découle une « amélioration » du langage zdimoh stigmatisé, « honteux », « incorrecte » (cf. *supra* le discours du locuteur/informateur G), qui consiste principalement en l'abandon des termes kabyles arabisés.

Cependant, si cette épuration lexicale du parler zdimoh garantit une atténuation relative du stigmate, elle en permet rarement la neutralisation absolue. En effet, dans l'espace urbain tizi-ouzéen, la stigmatisation est souvent aiguillée vers la langue arabe dans son ensemble, et non uniquement vers les lectes, ou variétés linguistiques qui la sous-tendent. Toutefois, la hiérarchisation axiologique de ces variétés institue le parler algérois comme norme de référence, archétypale, et relègue le vernaculaire zdimoh vers une position inférieure, subalterne.

4.2. Une stigmatisation paradoxale

4.2.1. De la stigmatisation à la négation identitaire

Si certains locuteurs tizi-ouzéens maîtrisent plus ou moins la variété intérimaire (cf. *supra*) d'autres ne possèdent que le zdimoh comme langue de communication. Faute d'une

compétence linguistique plurilingue, le contact avec l'altérité citadine engendre souvent des conflits identitaires latents, comme il catalyse les inhibitions langagières.

Pareils comportements ont davantage été constatés lors de nos observations anonymes, dans un magasin du Centre-Ville : ainsi, faisant fi des identités langagières contrastées de ses clients, le commerçant choisit de parler exclusivement en kabyle ; il émet de surcroît des jugements épilinguistiques normatifs, prescriptifs, puristes, impliquant du moins une négation, sinon une infériorisation de l'altérité zdimohophone. Stigmatisé, le client perd ses mots, bafouille, se retranche dans le mutisme, et adopte promptement une communication gestuelle, mimétique. Ces attitudes culminent dans des abréactions agressives (énervement, colère, insultes). Le client choisit finalement de sortir pour ne plus revenir ou de s'orienter vers un autre vendeur, plus enclin à parler sa langue, à le comprendre.

Ces conflits sévissent le plus souvent de manière latente, non explicite ; les locuteurs concernés par la stigmatisation reportent souvent le conflit sur des considérations non linguistiques : mauvaise prestation, accueil indésirable ou mauvaise humeur du vendeur. Rares sont les fois où la langue est posée ouvertement comme la cause, le ferment du conflit. Une manière de taire une identité perçue comme négative.

Afin de contourner la stigmatisation, certains clients zdimohophones choisissent de s'exprimer en code-switching ou mixing français/zdimoh, substituant tous les termes kabyles arabisés, identifiés comme stigmatisants, ou ayant suscités une remarque normative, prescriptive, émanant du vendeur, par des termes français.

Ces comportements discriminatoires, diffamatoires, observés *in situ* sur le terrain tizi-ouzéen, confinent en effet au sectarisme linguistique, à l'ostracisme, voire à la négation totale de l'altérité arabophone, zdimohophone. Ils sont de surcroît corroborés par les dires du locuteur/informateur K :

K : moi personnellement je parle kabyle dans toutes les situations et avec tout le monde/ même quand quelqu'un me répond en arabe/moi je lui répond en kabyle//vous pouvez parler ce que vous voulez/moi je ne parle pas arabe/surtout à Tizi-Ouzou (...) c'est tabou/quand même/ tu arrives à Tizi-Ouzou tu es

arabe/apprend kabyle/si tu n'est pas satisfait rentre chez toi/retourne d'où tu viens/ou monte à la Haute-Ville/je suis radical hein/// (lignes 137-143, annexe 3 : 255)

Le locuteur J pousse la stigmatisation à son paroxysme ; son discours montre en effet une forte propension à la négation de l'altérité zdimohophone : « *je ne sais pas quelle est cette langue qu'ils parlent/elle n'est ni de l'arabe ni du kabyle/ni rien du tout* » (lignes 61-62, annexe 3 : 246)

Ces prémisses traduisent une conception identitaire dichotomique, qui fait fi de toute hybridité langagière. Le parler zdimoh est dès lors perçu comme une entité informe, dont les normes systémiques ne sont ni kabyles, ni arabes. Il est de surcroît nié, néantisé, relégué dans un *no man's land* identitaire. La contexture identitaire tizi-ouzéenne est en somme ramenée à deux appartenances antagoniques : arabophone vs kabylophone, toute hybridité langagière étant perçue comme une « bâtardise » culturelle ou ethnique.

En assignant une identité zéro à l'autre zdimoh, le locuteur J se définit en miroir comme l'occupant légitime de la ville tizi-ouzéenne. En effet, l'affirmation de soi passe irrémédiablement par la négation de l'autre.

Paradoxalement, le zdimoh est maintenu comme langue de communication quotidienne par les locuteurs de la Haute-Ville : il est usité conjointement comme norme endolingue (en fonction vernaculaire) et exolingue (en fonction véhiculaire). Il couvre des espaces énonciatifs multiples : maison, quartier, rue, marché, places publiques, etc. Il dépasse même, dans bien des cas, les limites de l'informel : sa présence est attestée aussi dans les sphères éducatives, non en tant que langue de communication scientifique, mais comme langue de vulgarisation (un enseignant qui explique la sémantique d'un terme, ou le contenu du cours en zdimoh, par exemple).

En outre, si les rouages administratifs fonctionnent en français et/ou en arabe standard, les administrateurs conversent entre eux, donnent des consignes, distribuent les tâches, assignent des injonctions, gèrent leurs services en code-switching français/zdimoh. Il suffit pour s'en convaincre d'observer le fonctionnement linguistique des instances administratives de Tizi-Ouzou (la mairie notamment), où le zdimoh, loin d'être la seule

langue en usage (le kabyle étant aussi présent), domine largement. Ceci serait inhérent aux origines spatio-langagières multiples des sujets parlants.

Au regard du locuteur/informateur H, le recours – généralisé et exclusif – des locuteurs tizi-ouzéens au parler zdimoh apparaît comme le moyen de transcender le « complexe », le malaise identitaire, qui découle de leur maîtrise relative du kabyle.

H : *entre nous/entre nous on parle en arabe/même avec les autres//parce que nous on ne maîtrise pas bien le kabyle/on a ce complexe de parler kabyle et de le mélanger totalement ensuite/c'est pour ça qu'on préfère parler arabe (lignes 26-29, annexe 3 : 234)*

Le zdimoh est en effet la langue qui permet aux locuteurs de la Haute-Ville d'entrer en contact avec l'autre, d'amorcer l'interaction, de produire du lien social, dans un milieu urbain fortement plurilingue. Parce que la compétence linguistique est souvent plus cognitive que communicationnelle, l'intelligibilité réciproque entre les locuteurs arabophones et kabylophones reste inaltérée.

Or, la conception du parler zdimoh comme langue purement véhiculaire constitue en elle-même un artefact. En effet, outre sa fonction communicative, le zdimoh permet aux citoyens tizi-ouzéens de marquer leur appartenance à la ville. Il sert conjointement de catalyseur et de vecteur identitaire.

4.2.2. Le zdimoh comme langue d'intégration urbaine

Parce que parler c'est décliner son identité, modifier sa façon de parler revient *ipso facto* à affirmer, même temporairement, une identité autre. Ces ajustements identitaires sont assurément aiguillés vers la valorisation de soi ; ils entérinent de surcroît un fort besoin de reconnaissance et subséquemment d'intégration sociale. Cependant, si la valorisation de soi impose une conversion identitaire ascensionnelle, aiguillées vers une assimilation consciente des normes perçues comme nimbées de prestige, la quête de reconnaissance sociale implique une conformisation (même régressive) aux habitus linguistiques et schèmes socioculturels du groupe dominant.

Or, dans le contexte tizi-ouzéen, c'est le zdimoh – variété stigmatisée – qui sert de norme référentielle aux populations migrantes, voire même aux citoyens kabylophones. Il est en cela un élément définitoire, sinon un marqueur identitaire saillant, car associé à l'urbanité, à la citoyenneté.

Le parler zdimoh permet dès lors aux locuteurs tizi-ouzéens de marquer leur appartenance à la ville ; il catalyse en outre la reconnaissance mutuelle entre les membres de l'endogroupe, les citoyens natifs ; il renforce, consolide, cimente la cohésion sociale. Dans cette perspective, toute personne soucieuse de signaler, de revendiquer son appartenance à la ville tizi-ouzéenne, au groupe des citoyens natifs, doit impérativement se conformer à ce parler.

En effet, au sein d'une société urbaine fortement hétérogène comme Tizi-Ouzou, les langues et les dialectes en co-usage tout autant que les communautés et sous communautés en coprésence subissent indistinctement le crible de la stratification axiologique. Celle-ci est fonction des représentations – diatopiques ou diastratiques – des usagers citoyens.

Si l'homogénéité socioculturelle consolide la cohésion intra-groupe, neutralise les conflits, l'hétérogénéité exacerbe paradoxalement les antagonismes identitaires. Le choix du zdimoh comme langue de communication commune permet sinon de neutraliser, du moins d'édulcorer ces antagonismes. Il renvoie les locuteurs à ce qu'ils ont de plus commun : leur appartenance à la ville. Cependant, ce qui donne sens et valeurs au couple zdimoh/espace urbain c'est bien son opposition au kabyle multi-dialectal comme langue des migrants ruraux.

Perçus comme non ou « moins civilisés », comme une « race inférieure », les migrants ruraux sont stigmatisés, décriés. Ils subissent en sus le confinement linguistique réservé à toute identité déclassée : ils sont refoulés, relégués en discours vers la Nouvelle-Ville, vers le lotissement Sud-Ouest, alors que la réalité sociolinguistique effective atteste de leur présence quasi-constante au Centre-Ville notamment. La migration – comme situation anxiogène – place ces locuteurs face à deux choix contraignants : maintenir leurs pratiques langagières originelles au risque de catalyser la stigmatisation et partant le rejet social ou *a contrario* assimiler celle des citoyens natifs au risque de se couper définitivement de leurs racines villageoises.

Cependant, pour être acceptés, les migrants contadins choisissent souvent de se fondre dans l'identité de l'autre zdimoh :

A : *qui parle zdimoh/*

K : *les zdimoh/et les kabyles aussi/les arrivistes/ceux qui sont descendus de la montagne c'est derniers temps/c'est eux qui aiment parler zdimoh// (lignes 16-18, annexe 3 : 251)*

En effet, toutes les personnes enquêtées s'accordent à considérer la Haute-Ville comme le centre nodal du parler zdimoh. Aux dires de l'informateur E, les citadins tizi-ouzéens auraient acquis ce parler en imitant les locuteurs de la Haute-Ville :

E : *les autres occupants de la ville de Tizi-Ouzou ont appris arabe grâce aux gens de la Haute-Ville//en quelques sorte ils ont fini par les imiter/nous par exemple on parle kabyle mais à force de les côtoyer/on a grandi avec eux on a fini par parler arabe// (lignes 19-22, annexe 3 : 215)*

Le locuteur E affirme cependant méconnaître le vocabulaire zdimoh (cf. infra) : une manière de rejeter la stigmatisation afférente. A cet effet, on pourrait se demander comment une compétence linguistique, définie comme le corollaire d'une conformisation radicale, à tendance imitative donc, peut se construire indépendamment de la structure lexicale de langue cible. A moins cependant que cette conformisation soit sélective : le locuteur aurait donc appris la langue zdimoh, les termes kabyles arabisés en moins (conjecture qui serait difficile à démontrer, sinon erronée).

En effet, selon nous, soit les locuteurs du Centre-Ville évitent sciemment de recourir au lexique kabyle arabisé – qu'ils connaissent cependant – pour échapper à la stigmatisation ; soit la norme prise comme modèle de référence lors du processus d'acquisition correspond à la variété intérimaire de zdimoh définie *supra*.

Dans cette seconde optique, les locuteurs du Centre-Ville auraient assimilés directement auprès des locuteurs de la Haute-Ville, en mobilité spatiale intra-urbaine, une variété améliorée du zdimoh. En effet, cette mobilité spatiale, qui met en contact ou en confrontation citadins de la Haute-Ville et citadins du Centre-Ville, engendre

corollairement une mobilité linguistique (Bulot, 1999), ou au mieux un contrôle linguistique. *En découlent donc deux normes langagières, zdimoh/variété intermédiaire, corrélées à deux espaces différents Haute-Ville/Centre-Ville.*

Le locuteur/informateur E opère une nette distinction entre un *arabe tizi-ouzéen normal, compréhensible*, auquel il s'identifie, et un *arabe zdimoh*, sorte de langage abscons, fonctionnant en mode cryptique. Cette fonction identitaire initiatique, cryptique (Calvet, 1999 : 13) est consubstantielle aux termes kabyles arabisés, ou empruntés au turc, dont la maîtrise est limitée aux seuls locuteurs de la Haute-Ville (cf. Tableau 2).

Ainsi, comme le signale Louis-Jean Calvet, « *la forme de la langue est ici le lieu d'une quête identitaire* » (*idem*). Ces considérations valent aussi pour le kabyle et le français, comme le montrent le chapitres 5 & 6.

Tableau 3 : les catégories identitaires différentielles corrélées par E aux pratiques langagières arabophones en contexte urbain tizi-ouzéen

	Catégories endogènes	Catégories exogènes
Glossonymes	Langue zdimoh Arabe Haute-Ville (glossonyme toponymique)	Arabe normal /arabe dit normal Arabe tizi-ouzéen normal (glossonyme toponymique)
Valeurs cognitives (corrélées aux glossonymes)	Mots compréhensibles par les gens de la Haute-Ville/mots turcs/ mots bizarres	Compréhensible Normal
Toponymes	Tizi-Ouzou Nouvelle-Ville	Tizi-Ouzou Centre-Ville
Socionymes	Les gens de la Haute-Ville	Des gens venus d'Alger Des gens venus de Constantine
Ethnonymes ou groupes culturo-ethniques	C'est des Turcs Les origines c'est pas vraiment kabyle	Arabes (cet ethnonyme n'est pas énoncé explicitement par E) Les Algérois
Déictiques spatiaux	Au nord de la ville Vers le haut/le haut Là-bas	Ici
Déictiques personnels	Eux/ils/tous	Je
Stratégies identitaires	Stigmatisation	Valorisation

Ainsi, appartenir à territoire urbain commun, c'est aussi partager une norme langagière commune. Maîtriser le zdimoh, c'est aussi assumer une stigmatisation langagière, aux retombées identitaires saillantes, virulentes : elle donne lieu souvent à une relégation

sociale. Le rejet de cette norme implique corollairement celui de la stigmatisation afférente.

A ce propos, le locuteur/informateur E revendique son accent tizi-ouzéen, survivance de son appartenance kabylophone, mais refuse toute appropriation du lexique zdimoh considéré comme « bizarre ». Il s'agit là d'un processus de construction identitaire via l'appropriation d'une variété relativement valorisante, et le rejet concomitant de celle jugée dévalorisante. En atteste la séquence discursive suivante :

E : (...) j'ai l'accent tizi-ouzéen quand je parle arabe/mais je ne connais pas vraiment les mots/ceux qui maîtrisent cette langue tizi-ouzéen zdimoh/on l'appelle la langue zdimoh/le zdimoh/cette langue zdimoh/sont les gens de la Haute-Ville/moi je ne maîtrise pas (...) moi je parle un arabe normal/mais je n'emploie pas tous ces mots bizarres/je ne les connais pas/il faut être de la Haute-Ville pour les connaître / (lignes 46-55, annexe 3 : 216)

Force est cependant de constater que la présence d'un seul locuteur zdimohophone, lors des conversations amicales, ou des transactions commerciales implique irrémédiablement – sauf cas de purisme ou de sectarisme linguistiques – le recours au zdimoh comme norme véhiculaire. C'est du moins la tendance identitaire dominante. Pour le locuteur C, les citoyens tizi-ouzéens peuvent être considérés comme des personnes arabisées.

Cette situation linguistique constitue le corollaire du processus glottophagique (Calvet, 1996), en œuvre dans la ville tizi-ouzéenne, où le kabyle est phagocyté par le zdimoh. La négation du zdimoh, comme son confinement en Haute-Ville, constituent selon nous une résistance à ce processus, une manière d'en endiguer la progression. Cette dynamique glottophagique implique néanmoins une unification linguistique, qui institue le zdimoh comme seule norme véhiculaire, à fonction intégrative.

Cependant, si le zdimoh fait figure de langue d'intégration urbaine, il ne permet pas forcément la construction d'une identité valorisante. Il constitue en soi une langue stigmatisée et stigmatisante. Aussi pour court-circuiter cette stigmatisation, les locuteurs du centre ville amorcent-ils une subtile démarcation langagière quant au parler zdimoh. Ils affirment parler un arabe « normal », ou transparaît certes un accent tizi-ouzéen, mais qui emprunte son lexique au parangon algérois.

Cette normalité langagière revendiquée par E correspond selon nous à la forme évolutive, citadine du zdimoh, à la variété intérimaire évoquée *supra*. Quoique marqué du sceau local, dans la mesure où il porte une empreinte accentuelle, prosodique typiquement tizi-ouzéenne, ce parler est expurgé des termes kabyles arabisés. En effet, il apparaît que ce sont ces termes qui catalysent plus que l'accent la stigmatisation.

On incline cependant à penser que, nonobstant ces changements linguistiques, la stigmatisation, loin d'être totalement annihilée, neutralisée, réapparaît sous une forme édulcorée, moins saillante. Ces changements linguistiques consistent en effet à se rapprocher un tant soit peu du parler algérois, érigé en modèle référentiel, autour duquel gravitent les pratiques langagières des citadins tizi-ouzéens. Cependant une assimilation radicale au parangon langagier algérois idéalisé entraînerait une rupture identitaire brutale et donc un renoncement à soi. Le maintien de la forme accentuelle kabyle garantit à cet effet une appropriation souple de la langue arabe. Elle assure en ce sens la stabilité des repères identitaires.

Le recours au zdimoh permet aux citadins natifs de réaffirmer leur appartenance viscérale, atavique, au sol urbain. Contrairement aux migrants ruraux, dont l'identité citadine découle d'un ancrage résidentiel récent en milieu urbain, les citadins natifs conçoivent leur identité comme intrinsèque à la ville. Cependant, si les premiers sont définis comme exogènes, étrangers, parvenus, les seconds se conçoivent comme les occupants endogènes de la ville.

Cette appartenance endogène diffère cependant selon l'antériorité de l'implantation des ascendants sur le sol urbain tizi-ouzéen. Deux possibilités sont à cet égard envisageables : soit le locuteur est le seul à être natif de Tizi-Ouzou (il est donc de parents migrants) ; soit ce locuteur est de surcroît d'ascendance citadine (ses parents, grands parents ou aïeux seraient tout autant que lui des tizi-ouzéens natifs).

Cette différence identitaire alimente un conflit caustique entre les locuteurs de la Haute-Ville considérés comme les « anciens de la ville », les locuteurs du Centre-Ville revendiquant encore les origines villageoises de leurs parents, et les locuteurs de la Nouvelle-Ville, définis comme des migrants ruraux, nouvellement implantés en milieu urbain tizi-ouzéen.

Cependant, nous souscrivons pleinement – du moins pour ce qui concerne le contexte tizi-ouzéen – aux propositions de Louis-Jeans Calvet (1999) quant aux origines des citadins ; ceux-ci seraient en effet des migrants, de provenance villageoise, que les sirènes, les voix de la cité drainent en masse. Cette appartenance à l'aire urbaine tizi-ouzéenne est dans tous les cas de figure, marquée en langue et en discours par des pratiques langagières singulières. Dans cette perspective, le parler zdimoh fonctionne comme un indicateur identitaire fort :

E : (...) ici il y a certains qui parlent arabe soi-disant pour montrer qu'ils sont citadins //pour montrer qu'ils sont de Tizi-Ouzou/ (lignes 114-116, annexe 3 : 218)

La fonction intégrative la langue arabe aurait donc une valeur consensuelle : elle est reconnue comme telle par les locuteurs tizi-ouzéens. Cependant, elle reste souvent reléguée au domaine de l'implicite, du non dit. En témoigne la dénomination zdimoh, qui fonctionne comme un tabou linguistique, dont la simple évocation résonne en termes de dévalorisation sociale : « *voilà//le zdimoh ((rire))//c'est pas la peine de citer le :://* » (G, ligne 72, annexe 3 : 229).

En effet, la langue n'est pas seulement un instrument de communication, invoqué dans un but purement véhiculaire. Elle est au principe même du processus de construction identitaire : elle est sous-tendue par le double mouvement de différenciation/ identification socio-langagières.

4.2.3. La conformisation au parler zdimoh comme valorisation identitaire

La conformisation des citadins tizi-ouzéens – natifs ou migrants ruraux – au parler zdimoh peut être aussi comprise comme une valorisation identitaire. Mais comment une norme langagière stigmatisée peut-elle incarner une identité valorisante ?

En effet, le statut valorisant du zdimoh est tributaire de sa position au sein de la hiérarchie linguistique tizi-ouzéenne. Il constitue une norme stigmatisée quant au parangon algérois, mais reste une norme valorisante quant aux pratiques langagières des migrants villageois. Ceci explique certains revirements langagiers des locuteurs tizi-ouzéens polyglottes. Ils

pratiquent le zdimoh en milieu urbain tizi-ouzéen comme variété valorisante, mais préfèrent recourir au lecte algérois – encore faut-il le connaître – dès lors qu’ils se trouvent dans des espaces typiquement arabophones, ou lorsqu’ils sont confrontés à des locuteurs parlant uniquement arabe.

Contrairement à cette tendance socio-langagière observée *in situ* sur des terrains diversifiés (algérois et tizi-ouzéen notamment), notre corpus montre une réalité tout autre : face à un arabophone, les zdimohophones préfèrent parler kabyle, mais escamotent leur appartenance kabylophone, face aux locuteurs villageois.

A cet effet, la langue kabyle permet aux zdimohophones de se définir comme Tizi-Ouzéens sans encourir le risque d’être stigmatisé ou rejeté. Par ailleurs, le zdimoh – quand il n’est pas décrié – permet à ces détenteurs de se construire une identité valorisante. Or, si le zdimoh fonctionne comme langue de valorisation identitaire, c’est bien parce que le kabyle ne remplit pas, ou remplit insuffisamment cette fonction. Parce que les hiérarchies axiologiques fluctuent, les fonctions identitaires concédées au zdimoh, comme aux autres langues en co-usage en milieu urbain tizi-ouzéen, fluctuent aussi.

Corrélé en discours à des valeurs sociales considérées comme exclusivement urbaines – la modernité notamment (Bulot, 1999) –, le zdimoh devient *ipso facto* un modèle de conformation. Il permet en effet de transcender les malaises identitaires, les sentiments auto-odiques, qui découlent de la pratique de la langue kabyle stigmatisée. Aussi est-il intériorisé, assimilé, parodié, mimé par les migrants ruraux.

Cette image négative impartie aux parlures rurales constitue *ab initio* une représentation typiquement citadine ; elle est donc une identité assignée, imposée, prescrite de manière exogène (Lipiansky, 1996), qui implique la valorisation de soi via la dévalorisation de l’autre. En outre, comme nous le mentionnons *supra*, les identités se construisent en s’opposant aux autres identités en coprésence : c’est le principe même de la différenciation : le citadin se définit en opposition au contadin, au villageois.

C’est pourquoi certains locuteurs tizi-ouzéens natifs entérinent la pratique du zdimoh, entendu comme dénominateur commun, qui concourt au renforcement de la cohésion intra-groupale. Toute personne étrangère, ou non initiée au zdimoh, se trouve dès lors

exclue, stigmatisés, ou catégorisée comme exogène, étrangère. Pareilles attitudes ne sont cependant pas exemptes de sentiments xénophobes.

Cependant, une fois intériorisés, ces stéréotypes acquièrent en la personne des migrants ruraux une fonction définitoire centrale, qui implique une forte dévalorisation de soi, un sentiment de « honte » (cf. *infra* le discours du locuteur C). En découle donc une forte assimilation langagière qui s'incarne dans l'adoption du zdimoh véhiculaire au détriment du kabyle maternel. Pour consolider leur identité valorisante nouvellement acquise, les ruraux confinent le kabyle dans des usages familiaux, intimes.

La norme zdimoh est dès lors intériorisée pour refléter une image valorisante de soi-même, pour paraître « civilisé » (cf. *infra* le discours du locuteur C). Elle permet donc d'être mais surtout de paraître. Cette assimilation culmine dans l'oubli ou l'oblitération totale de la langue maternelle kabyle.

La ville tizi-ouzéenne apparaît donc comme le lieu où les migrants ruraux viennent perdre leurs langues (Calvet, 1996). La finalité de toutes ces mutations sociolinguistiques reste assurément double : la quête d'une identité positive conforme aux attentes de l'autre ; circonvier aux malaises identitaires qui minent les usagers de la variété dévalorisée.

Écoutons à ce sujet la description que donne le locuteur C quand aux migrants villageois, aux « montagnards » engagés dans un processus d'assimilation langagière :

C : (...) les montagnards (...) ils oublient leur langue (...) à l'origine c'est des kabyles/des foison trouve des gens qui ont honte de parler kabyle (...)/voilà/ils aiment montrer qu'ils sont arabes/voilà c'est des gens comment dirais-je/c'est des gens qui veulent paraître civilisés//mais au fond d'eux même c'est une honte de parler en kabyle// (lignes 35-43, annexe 3 : 207)

Cependant, la situation langagière tizi-ouzéenne ne se suscite aucun consensus discursif, susceptible de neutraliser les conflits identitaires en œuvre. En effet, si certains locuteurs tolèrent le recours au zdimoh, comme norme de référence, d'autres radicalisent le conflit en exhibant fièrement leur appartenance kabylophone. Ils refusent tout recours à la langue arabe : ils stigmatisent en un même mouvement zdimoh et parler algérois.

Au regard de certains citadins kabylophones, est zdimoh toute personne qui habite la Haute-Ville. Pour les locuteurs ruraux, est zdimoh toute personne native de Tizi-Ouzou, ou qui tout simplement y réside. Dans tous les cas de figure, la norme arabophone reste le parler algérois, sublimé en norme archétypale, en étalon de locution ; ces représentations, fortement stéréotypées, s'incarnent aussi en la personne des locuteurs/informateurs villageois, ayant déjà vécu en milieu urbain algérois (Boumedine, 2000 : 96).

Forcé donc de constater que même stigmatisé le parler algérois est maintenu comme modèle normatif, référentiel. Forcé aussi de constater que même stigmatisé, le parler zdimoh est maintenu comme langue d'intégration urbaine, voire même paradoxalement de valorisation de soi.

4.3. Modes de territorialisation du zdimoh

4.3.1. Langue zdimoh et confinement sociolinguistique

Pour K, hormis la Haute-Ville et le Square (jardin public sis au centre urbain), c'est le kabyle qui prédomine. Le zdimoh est donc évincé, exclu des lieux de ville valorisants, et confiné dans des territoires dévalorisants. Cette attitude de confinement vise la relégation, la mise à distance de toute altérité indésirable, celle parlant arabe tizi-ouzéen notamment. Si la Haute-Ville constitue une surface habitable, lieu de socialisation des locuteurs zdimohophones, le Square constitue *a contrario* un espace public, lieu de rencontre, de brassage et de transactions de toutes natures.

Situé en plein milieu du centre historique, le Square, actuellement en rénovation, et donc interdit au public, à longtemps servi de point de ralliement aux jeunes délinquants tizi-ouzéen, qui viennent écouler, à des prix moindres, toutes sortes de marchandises maraudées. Il constitue en sus un lieu de brocante, où sont vendues au rabais, achetées ou tronquées toutes sortes de marchandises (ustensiles, vêtements, horlogerie, bijoux précieux, tabac...). La fermeture momentanée du Square, pour cause de rénovation, a entraîné *ipso facto* le déplacement de ce commerce illicite sur les trottoirs alentours.

Cet espace est donné en discours comme un lieu de délinquance, de confrontation, de choc entre les intérêts lucratifs des uns et des autres ; ces confrontations ouvrent sur des échauffourées, des rixes entre bandes de jeunes. Une tendance discursive dominante pose les usagers du square comme des délinquants originaires de la Haute-Ville.

Force est cependant de constater que le seul lieu stigmatisant du Centre-Ville est dévolu en discours aux locuteurs zdimohophones. Cependant, si les usagers du Square, appartiennent en grande partie à la Haute-Ville, ils n'en sont pas pour autant les seuls dépositaires. La fonction commerciale de ce lieu draine en effet une population fortement hétérogène, soit comme brocanteur, soit comme clients/acheteurs. En outre, la présence du zdimoh comme langue véhiculaire excède largement les frontières de ce jardin/marché.

Parallèlement à ce confinement spatial du zdimoh, le locuteur K amorce une extrapolation du kabyle aux autres territoires urbains tizi-ouzéens. Comme pour mieux exacerber la stigmatisation, il confine le zdimoh dans un espace clos, excessivement réduit, nauséabond : les toilettes. Les mauvaises émanations de cet espace sont de surcroît projetées en discours sur le parler zdimoh. La raison donnée à ce confinement est que les toilettes sentent comme le zdimoh : ces deux entités, toilettes et zdimoh, auraient donc comme seul et unique dénominateur commun leur odeur fétide, miasmatique.

Le locuteur K amorce de surcroît un processus de démarcation quant à ces pratiques langagière : il affirme personnellement parler kabyle. La dénomination « leur zdimoh » le pose comme étranger à ce parler. Cette image métaphorique du parler zdimoh, qui sent mauvais, qui suscite des nausées, des miasmes, qui cumule les stéréotypes négatifs, incarne une attitude socio-langagière stigmatisante, négatrice de l'autre. Elle traduit un sentiment *zdimohophobe* : c'est en effet « cet arabe », celui dévolu aux locuteurs du Square et de la Haute-Ville, qui est ici pris comme topique, comme objet de discours. Ces espaces de confinement, de relégation identitaire, catalysent en effet une stigmatisation paroxystique.

K : (...) quand vous allez au Square/où ils vendent toutes leur pourritures/toutes ces choses//ils parlent en zdimoh/vous partez à la Haute-Ville la plus part parlent en zdimoh aussi// (lignes 64-66, annexe 3 : 252-253)

(...)

K : *dans les bars on parle en kabyle/à l'Hôpital on parle en kabyle/les toilettes en zdimoh ///parce que les toilettes sentent comme le zdimoh (...) là où vous allez on parle en kabyle//enfin moi personnellement je parle en kabyle/au Square ils parlent en arabe/ leur zdimoh et tout/tu sais comment/d'ailleurs j'ai des nausées quand j'arrive là-bas/quand j'entends cet arabe//*(lignes 123-128, annexe 3 : 254)

4.3.2. Langue zdimoh et annexion territoriale

Une analyse succincte de la deixis énonciative déployée par le locuteur H nous permet une meilleure appréhension du processus de territorialisation sociolinguistique en œuvre à Tizi-Ouzou. En procédons par raisonnement hypothétique, nous pouvons considérer les catégorisations identitaires de H (cf. Tableau 4) comme communes à tous les locuteurs de la Haute-Ville.

En effet, selon nous, toute appartenance commune au territoire Haute-Ville et au vernaculaire zdimoh, implique corollairement le recours à des habitus discursifs similaires. Ceci nous permet donc de dégager les schèmes socioculturels, identitaires, communs aux locuteurs de la Haute-Ville, et de les croiser avec ceux des autres occupants de la ville tizi-ouzéenne.

La finalité de cette recherche est de décrire la contexture identitaire urbaine tizi-ouzéenne, sous ses multiples facettes (linguistiques, culturelles, spatiales, territoriales, cognitives). La gestion de cette hétérogénéité identitaire revêt souvent des formes contrastées, ou emprunte des voies discursives détournées, biaisées, labyrinthiques. Les catégorisations spatio-langagières qui en découlent montent une identité urbaine singulière, en constante construction. Il importe donc de mettre en exergue la dimension hétérogène et conflictuelle de la ville tizi-ouzéenne.

Décrit par les citoyens kabylophones comme une dégénérescence langagière (cf. supra chapitre 4.2.1.) le zdimoh constitue pour H (locuteur zdimohophone) un lecte, certes, stigmatisé et stigmatisant, mais commun à toute la communauté urbaine tizi-ouzéenne. Ainsi, au processus de stigmatisation spatio-langagière en œuvre, cet informateur oppose une extrapolation du zdimoh aux territoires intra-urbains identifiés comme valorisants, le

Centre-Ville notamment. Cette stratégie discursive vise en effet la neutralisation du stigmate dévolu aux zdimohophones via la construction en discours d'une identité urbaine, citadine homogène.

Loin de dénommer plusieurs territoires sociolinguistiques intrinsèques à la pratique de la langue arabe en milieu urbain tizi-ouzéen – attitude qui exacerberait sans nul doute la stigmatisation du zdimoh – le locuteur H choisit au contraire de nier ces territoires en les subsumant dans une seule et même catégorie. Celle-ci s'incarne en effet dans un « tous » homogénéisateur, désignant les citoyens natifs. Partant, le Centre-Ville comme la Haute-Ville seraient exclusivement des territoires typiquement zdimohophones :

H : *comment vous dire/nous on a presque tous le même langage/nous parlons tous une même langue arabe//tous zdimohia ((rire))/tous// je ne trouve pas qu'il y a plusieurs façons de parler arabe/ (lignes 31-33, annexe 3 : 234-235)*

(...)

H : *dans la Nouvelle-Ville c'est le kabyle/le kabyle qui est beaucoup parlé/parce que c'est des villageois qui ont acheté là-bas/parce que c'est des étrangers/ils ont acheté des maisons/ils sont venus habiter là-bas/et ils ont ramené leur langue/ils parlent beaucoup plus le kabyle// (...) je les entends souvent parler en kabyle/surtout entre eux//*

A : *et les autres lieux de la ville de Tizi-Ouzou/*

H : *dans la ville/ dans la ville/c'est l'arabe qui prédomine//moi c'est rare ou j'entends une personne de la ville ou de la Haute-Ville parler kabyle//c'est rare// (lignes 52-60, annexe 3 : 235)*

Il oppose ainsi les citoyens natifs sis au Centre-Ville et à la Haute-Ville, parlant arabe zdimoh entre eux mais aussi avec les autres, aux migrants ruraux refoulés vers la Nouvelle-Ville, utilisant kabyle uniquement entre eux. Ainsi, si les premiers font un usage à la fois endolingue et exolingue du zdimoh, les seconds se contentent *a contrario* d'une pratique endolingue du kabyle. Il est effectivement des situations, où les mobilités spatiales engendrent un changement d'allégeance linguistique. Les migrants ruraux en contact avec l'autre citoyen, subissant de plein fouet la stigmatisation, adoptent souvent le zdimoh comme langue de communication urbaine (cf. *supra* chapitres 4.2.2 & 4.2.3.).

Dans le discours de H, le pronom personnel « nous » désigne les citoyens natifs, par opposition à « eux » employé pour référer aux migrants ruraux, perçus conjointement comme villageois et étrangers. Si le terme « villageois » traduit une attitude neutre dans la mesure où il désigne les migrants ruraux en fonction de leur origine géographique le village, le terme « étranger » entérine la stigmatisation et partant la relégation sociale de l'altérité migrante, rurale. Leur présence récente sur le territoire urbain tizi-ouzéen est de surcroît marquée par le syntagme « nouveaux débarqués ».

Par opposition, au déictique « là-bas » employé pour désigner uniquement la Nouvelle-Ville, le déictique « ici » réfère tantôt à la Haute-Ville, tantôt la ville tizi-ouzéenne dans son ensemble. Cependant, la valeur déictique du lexème « ici » est en décalage quant au lieu même de l'énonciation : notre domicile sis quartier Tours-Villas. Il signale en effet l'ancrage géographique urbain du locuteur H ; il fait référence à son aire de naissance, de vie, de socialisation, et non au lieu même de l'interaction semi-directive.

Par ailleurs, le toponyme « ville » est curieusement employé (par le locuteur/informateur H) en synonymie avec « centre-ville ». En effet, la Haute-Ville correspond à l'ancien village « indigène » ; il est encore désigné en discours par le terme arabe [δ Σρα]□ qui signifie « village » ou « hameau ».

Paradoxalement, le Centre-Ville, qui correspond à l'ancien village européen, centre de peuplement à caractère cosmopolite, est dénommé par les locuteurs zdimohophones [ελβιλθδZ]□, transformation phonétique du terme français « village ».

Tableau 4 : Les catégories différentielles génériques énoncées par H

	Catégories endogènes	Catégories exogènes
Glossonymes	Arabe zdimoh/zdimohia	Langue kabyle
Valeurs cognitives associées aux	Aucune valeur explicite n'est associée au glossonyme arabe zdimoh	Normale

glossonymes		
Toponymes	Haute-Ville/Centre-Ville	Nouvelle-Ville
Socionymes	Les gens de la ville et de la Haute-Ville	Villageois/étrangers/nouveaux débarqués
Ethnonymes	Aucun ethnonyme n'est explicitement corrélé par H à la catégorie endogène	Les kabyles
Déictiques personnels	Nous	Eux
Déictiques spatiaux	Ici	Là-bas
Réseaux sociaux	Entre nous/avec les autres	Entre eux
Fonctions identitaires	Inclusion sociale/intégration à la ville	Exclusion/stigmatisation sociale

4.3.3. Langue zdimoh et processus de stéréotypage

Les différents stéréotypes assignés au zdimoh en situation discursive semi-directive montrent une forte catégorisation identitaire. Ils participent de la sorte au processus de subjectivation du réel urbain tizi-ouzéen, en justifiant *a priori* des catégories socio-spatio-langagières ou des hiérarchies axiologiques tendancieuses, non effectives. Ils posent donc la stigmatisation comme naturellement inhérente au fait langagier zdimoh.

Cependant, même assumé par les locuteurs de la Haute-Ville, qui en sont les détenteurs et les pourvoyeurs, le parler zdimoh continue à catalyser un rejet péremptoire en la personne des citoyens kabylophones, ceux du Centre-Ville et de la Nouvelle-Ville notamment.

Pour édulcorer cette stigmatisation, les zdimohophones tentent une extrapolation du parler zdimoh à toute la structure urbaine tizi-ouzéenne. Ils ne considèrent plus la stigmatisation comme inhérente aux seuls locuteurs zdimohophones, confinés discursivement en Haute-Ville, mais comme le produit de la toute communauté urbaine tizi-ouzéenne, sans restriction spatiale ou socioculturelle aucune.

Le stéréotype, entendu comme schème ou image culturelle (langagière, sociale, kinésique) simplifiée et figée (Amossy et Herschberg Pierrot, 2005 : 26), assume des fonctions identitaires paradoxales. En effet, nonobstant son aspect conflictuel, stigmatisant, il revêt aussi une dimension identitaire constructive (Amossy et Herschberg Pierrot, 2005 : 43).

Ainsi, outre des représentations sociales souvent erronées, impliquant une vision déformée et simplifiées de l'altérité, le stéréotype produit aussi du lien social ; son assimilation rend plus propice l'inclusion communautaire ou groupale.

Il facilite l'identification de l'autre, mais favorise paradoxalement la différenciation sociale, car appartenir à une même communauté ou sous-communauté c'est aussi avoir en partage les mêmes stéréotypes. Il suscite toute une imagerie socioculturelle et participe au processus de construction identitaire, dont il constitue le socle primaire. Il permet aux acteurs sociaux citoyens de « *se situer et de se définir* » (*idem* : 44) via la catégorisation du réel, de la structure socio-spatiale urbaine.

Bien plus, le stéréotype fait figure de *schibboleth* (Gueunier, dans Moreau, 1997 : 257-258), dans la mesure où il instaure des frontières identitaires entre *soi et autrui*, entre *ici et ailleurs*, entre l'endogroupe et l'exogroupe (cf. *infra* le tableau 5).

4.3.4. Classification typologique des stéréotypes dévolus au zdimoh

Les stéréotypes produits par nos informateurs permettent une classification en cinq catégories inter-reliées : langagiers (liés à la pratique de la langue), spatio-langagiers, lexicaux, sémantiques et identitaires. Une telle nomenclature fait nécessairement écho aux tensions sociales qui traversent de part en part la communauté urbaine tizi-ouzéenne. Elle rend compte des imaginaires sociolinguistiques en œuvre, de la manière dont ceux-ci sont transposés en termes de rapports intercommunautaires : fusions ou anomies, valorisation ou stigmatisation, inclusion ou exclusion sociales...

Les stéréotypes langagiers sont à la fois assertifs et négatifs ; ils visent une évaluation tendancieuse du parler zdimoh en tant que structure langagière globale, sans référence aucune au lexique le structurant, encore moins aux aspects sémantiques afférents. Ils évacuent en outre toute forme de catégorisation socio-spatio-langagière.

En tant que catégorie assertive, ils réfèrent aux items qualificatifs visant la stigmatisation du zdimoh : *parler spécial*, *arabe mélangé*, ou tout simplement *arabe zdimoh*. Ce dernier qualificatif est ici usité comme glossonyme dévalorisant, inférieurisant.

En tant que catégorie négative, ils désignent le zdimoh comme norme agrammaticale : « *c'est pas un langage qui est correct* » ; ils tendent à le nier : « *ce n'est ni de l'arabe ni du kabyle ni rien du tout* », ou tout simplement à le différencier du modèle normatif algérois : « *c'est pas de l'arabe algérois* ».

Les stéréotypes spatio-langagiers catalysent une territorialisation sociolinguistique, autant dire une mise en corrélation du parler zdimoh et de la structure spatiale tizi-ouzéenne. Le zdimoh est ainsi défini comme un « *parler local* », ce qui implique forcément soit une extrapolation verbale à la totalité de la ville, ou au contraire son confinement en Haute-Ville. En effet, ce parler est considéré soit comme de « *l'arabe tizi-ouzéen* », soit comme de « *l'arabe haute-ville* ».

Au niveau lexical, le zdimoh se différencie des autres langues en usages à Tizi-Ouzou par ses mots « bizarres », « spéciaux », par ses emprunts au turc, corollaires des aléas historiques, mais surtout par des lexèmes kabyles arabisés. Au niveau sémantique, il est perçu soit comme « *de l'arabe normal compréhensible* », assumant la fonction de norme référentielle, véhiculaire et intégratrice, soit comme une « langue » n'ayant aucun sens, apanage des seuls locuteurs de la Haute-Ville. Ces deux tendances épilinguistiques incarnent deux visions identitaires conflictuelles, suscitées par une même topique : le parler dit zdimoh.

En somme, les stéréotypes identitaires marquent une nette distinction entre « notre langage » et « notre parler ». Ils revêtent donc une double fonction identitaire, inclusive et exclusive à la fois.

Par la simple affirmation « leur langage », les locuteurs G et J, visent à se différencier de la communauté zdimohophone, confinée verbalement en Haute-Ville, posée comme stigmatisée et stigmatisante. Par la réplique « notre parler », le locuteur E institue le zdimoh comme norme commune à toute la communauté urbaine tizi-ouzéenne native.

La relégation sociale induite par le qualificatif « leur langage » concerne exclusivement les locuteurs zdimohophones, localisés discursivement en Haute-Ville. Il y a non seulement refus de s'identifier à ces locuteurs, objet et sujet de stigmatisation, mais aussi refus de les intégrer au Centre-Ville, ou de leur reconnaître, même symboliquement, une appartenance

kabylophone. Une telle attitude réduirait sans nul doute les distances identitaires entre ses deux communautés par la généralisation en discours de la langue kabyle. Or, il s'avère que cette stratégie est plutôt entérinée par les locuteurs zdimohophones (cf. chapitre 4.3.2.).

Il est un fait indéniable : le zdimoh reste la langue véhiculaire par excellence en milieu urbain tizi-ouzéen ; elle remplit cette fonction nonobstant la stigmatisation dont elle fait l'objet, en auto- et en hétéro-évaluations.

Tableau 5 : typologie des stéréotypes dévolus au zdimoh.

Stéréotypes langagiers (liés à la pratique de la langue)	négatifs	<i>C'est pas une langue (E)</i> <i>Pas de l'arabe algérois (E)</i> <i>Pas de l'arabe (E)</i> <i>C'est pas de l'arabe (E)</i> <i>C'est pas une langue (E)</i> <i>Ni arabe ni kabyle ni rien du tout (H)</i> <i>C'est pas un langage qui est correct (G)</i>
	assertifs	<i>Arabe zdimoh (E), (I), (H), (G)</i> <i>Zdimohia (H)</i> <i>Zdimohi (G)</i> <i>Arabe mélangé (H)</i> <i>arabe spécial/arabe unique (E)</i> <i>Un certain arabe vraiment cassé (B)</i> <i>Arabe cassé kabyle cassé (G)</i> <i>Arabe vraiment cassé (B)</i> <i>C'est un dialecte (K)</i>
Stéréotypes spatio-langagiers		<i>Arabe tizi-ouzéen (G), (E)</i> <i>Tizi-ouzéen zdimoh/langue zdimoh/le zdimoh/arabe de Tizi-Ouzou/ arabe de Tizi /arabe tizi-ouzéen normal/arabe dit normal (E)</i> <i>Arabe un peu local/arabe local/parler local (E)</i> <i>Langue des gens de la Haute-Ville (E)</i> <i>Arabe haute ville (E)</i>
Stéréotypes lexicaux		<i>Mots spéciaux/mots bizarres (E)</i> <i>Mots empruntés aux turc (E)</i> <i>Termes kabyles qu'ils arabisent (G)</i>
Stéréotypes sémantiques	Positif	<i>Arabe normal compréhensible (E)</i>
	Négatif	<i>Il n'a pas du tout de sens (J)</i>
Stéréotypes identitaires	Inclusif	<i>Notre parlé spécial (E)</i>
	Exclusif	<i>Leur langage (G), (J)</i>

Conclusion

Le zdimoh, comme variété hybride issue du contact entre le kabyle et l'arabe, aurait subi une mutation structurale. Les locuteurs de la Haute-Ville en mobilité vers le Centre-Ville,

en contact donc avec l'altérité citadine kabylophone, remodelent en effet le vernaculaire zdimoh. Un tel changement linguistique obéit surtout à des impératifs représentationnels : perçue comme une langue dévalorisante, le zdimoh est confiné dans des usages endolingues, et excède rarement les frontières de la Haute-Ville, lieu de son émergence historique. A ce propos, les locuteurs de la Haute-Ville pratiqueraient, pour des motifs auto-odiques, un auto-confinement de leur parler identitaire.

Toutefois, à défaut de lui substituer, hors des frontières de la Haute-Ville, une autre langue, plus valorisante celle-ci, ils en modifient sciemment la structure en vue de le rendre plus conforme au parangon algérois idéalisé, érigé en norme référentielle. Sans se confondre avec le parler algérois, sans néanmoins afficher des traits lexicaux hybrides, typiquement zdimohophones, il présente une structure langagière « améliorée », intermédiaire, mitoyenne. En effet, les locuteurs zdimohophones remplacent les termes kabyles arabisés, objet de stigmatisation, mais cependant marqueurs identitaires saillants, par des termes empruntés au modèle langagier algérois, ou tout simplement au français.

En ce sens, la mobilité spatiale, catalysant la stigmatisation en induisant une rencontre avec l'altérité, engendre un changement linguistique aiguillée vers la neutralisation de cette même stigmatisation.

Il apparaît à cet effet que le zdimoh excède, sous sa forme améliorée, les frontières de la Haute-Ville ; bien plus, il est parfois présent là où la mobilité mène les locuteurs zdimohophones. En effet, la mobilité spatiale, en tant que valeur structurant la ville, rend obsolète tout confinement objectif de la langue : *les locuteurs se déplacent, leurs langues aussi.*

Selon que le locuteur zdimohophone assume ou non la stigmatisation, il choisira donc de parler zdimoh, d'en exhiber la forme modifiée, ou de mobiliser, pour des nécessités communicationnelles, un autre code, non maternel, le lecte algérois ou le français. Le marché couvert de Tizi-Ouzou est majoritairement tenu par des locuteurs zdimohophones, issus de la Haute-Ville ; on y retrouve donc, et de manière prégnante, la présence du zdimoh : les zdimohophones le parlent souvent entre eux. Cependant, en tant que commerçants, ils opèrent souvent une accommodation langagière en fonction des possibilités offertes par leur répertoire linguistique.

Ainsi, le confinement du zdimoh est surtout une attitude subjective visant la relégation de l'altérité zdimohophone ; il incarne une volonté de mise à distance spatio-langagière, mais surtout le refus d'inclure un élément sociolinguistique exogène, perçu comme dévalorisé et dévalorisant. Il devient signe de repli sur soi, quant il est produit par la communauté zdimohophone elle-même.

En dépit même de son statut de langue dévalorisée, catalysant une stigmatisation paroxystique, le parler zdimoh continue paradoxalement à servir de langue urbaine véhiculaire ; il assure, en effet, de par son hybridité structurale, une part identificatoire à tous les usagers de la ville, nonobstant leur hétérogénéité socioculturelle ou langagière. Au regard des migrants ruraux, il fait fonction de norme intégrative, mais aussi de valorisation identitaire.

La mise en territoire du zdimoh révèle une tension identitaire saillante entre une dynamique de confinement, apanage des citoyens kabylophones, impliquant le parler zdimoh stigmatisé, et le besoin des zdimohophones de sortir des aires de confinement en engageant une annexion linguistique des territoires intra-urbains valorisants.

En effet, le zdimoh est confiné en Haute-Ville et dans le Square, seul endroit stigmatisant du Centre-Ville ; cette *topolectisation* imposée par des locuteurs non zdimohophones, localisés hors des frontières de la Haute-Ville, est contrecarrée par une extrapolation du zdimoh au Centre-Ville. Le zdimoh est dès lors posé comme une langue typiquement urbaine, celle de tous les citoyens natifs, localisés au Centre-Ville et en Haute-Ville. Une telle attitude discursive implique un effacement des frontières langagières entre ces deux territoires. Par ailleurs, la Nouvelle-Ville est identifiée comme un espace exclusivement kabylophone, car lieu de convergence des migrants ruraux.

Une telle atomisation de la ville tizi-ouzéenne repose sur une donnée spatio-temporelle objective : ancien/nouveau. Si le Centre-Ville et la Haute-Ville sont des espaces anciens, typiquement citoyens, la Nouvelle-Ville, est surtout un espace urbain additif, lieu de sédimentation successive des populations exogènes, non natives, parvenues.

5. Le kabyle multi-dialectal : entre *topolectisation* et *koineisation*

Introduction

Les locuteurs/informateurs du centre ville opèrent une nette distinction entre forme rurale et forme citadine du kabyle ; celles-ci s'incarnent dans trois grandes dichotomies catégorielles fortement stéréotypées, sous-jacentes à la pratique sociale de la langue kabyle en contexte urbain tizi-ouzéen : *kabyle moderne/kabyle vieillot (B)*, *kabyle accent citadin/kabyle accent montagnard (C)*, *kabyle avec accents/ kabyle sans accents (E)*.

Ces dichotomies spatio-langagières signalent donc une fracture identitaire saillante *entre l'endogroupe et l'exogroupe* (Amossy et Herschbergue Pierrot, 2005 : 45), entre le même et l'autre, entre le Centre-Ville nimbé de prestige et les quartiers excentrés, où sévit une stigmatisation paroxystique, entre les migrants ruraux et les citoyens natifs... Ces dichotomies marquent surtout une nette opposition entre « *urbanité (être dans la ville) et citadinité (être de la ville)* » (Sidi Boumedine, 1996, dans Messaoudi, 2003 :130). Elles participent pleinement au processus d'identification/différentiation, de valorisation/stigmatisation, d'inclusion/exclusion, d'agrégation/ségrégation et donc de construction identitaire.

Pareilles stratégies discursives sont *de facto* aiguillées vers une seule et même finalité : la construction d'une identité positive via le renforcement des traits identificatoires communs aux citoyens natifs, aux occupants du centre urbain tout particulièrement, et la stigmatisation/relégation de l'altérité rurale indésirable, de *l'Etranger*.

Ce sont ces trois dichotomies qui sont examinées dans ce chapitre sous un prisme identitaire, socioculturel et linguistique tout à la fois. Il sera par ailleurs question de la problématique du kabyle multi-dialectal mais aussi du processus koineisation en œuvre, et de la centralisation de la koinè urbaine afférente.

5.1. La langue kabyle : forme rurale et forme urbaine

5.1.1. Kabyle accents villageois vs kabyle accent citadin

Le *kabyle accent citadin* correspondrait, selon nous, à un kabyle pourvu d'un accent arabe ; celui-ci pourrait être *zdimoh* ou algérois suivant les stratégies identitaires des locuteurs tizi-ouzéens. Il s'agit en effet de se construire une identité kabyle, kabylophone valorisante via le rejet des traits accentuels – et même linguistiques – identifiants les populations rurales, ou rappelant les ascendances villageoises des locuteurs citadins. Ces traits accentuels sont dès lors délaissés au profit de ceux perçus comme plus valorisants, l'accent *zdimoh*, ou à un degré supérieur, l'accent algérois.

Il apparaît selon nos observations que l'adoption de l'accent citadin – pas socialisation ou conformisation – n'entraîne pas *ipso facto* l'oblitération de l'accent villageois au sein du groupes des citadins natifs kabylophones. Certains citadins natifs – au nombre fort limités à notre sens – continuent à parler kabyle avec l'accent de leurs parents. Ces impressions doivent bien entendu être affinées par des enquêtes qui dépassent le cadre de la présente étude.

L'opposition urbain *vs* rural s'incarne ici dans la dichotomie accents villageois – au pluriel – et accent citadin – au singulier. Le passage du *pluriel villageois* au *singulier citadin* constitue à notre sens le corollaire d'un processus d'homogénéisation langagière mais non sociale. Les citadins natifs du centre revendiquent une identité langagière similaire, mais construite sur des appartenances régionales divergentes. Nous rejoignons ici les propos de Louis-Jean Calvet quant à la fonction unificatrice de la ville : celle-ci produit en effet du similaire à partir du différent. Elle standardise, normalise toute forme de spécificité langagière ; elle crée de l'identique et renforce la cohésion sociale.

Or, si les citadins natifs partagent une même norme kabyle, autour de laquelle ils se reconnaissent et s'acceptent mutuellement, celle-ci reste majoritairement localisée dans le Centre-Ville. Elle est déniée, refusée aux locuteurs de la Haute-Ville, définis comme zdimohophones, et aux locuteurs de la Nouvelle-Ville, considérés comme des migrants ruraux, aux origines dialectales multiples. Dans ce sens la ville génère aussi du différent, du multiple, de l'hétérogène. Elle accélère en effet la séparation entre groupes sociaux et catalyse les fissures identitaires. Cette dualité entre différenciation et identification s'incarne dans la métaphore de la centrifugeuse proposée par Louis-Jean Calvet (cf. *supra* chapitre 2.1.5)

En tant que marqueur identitaire, l'accent tizi-ouzéen, dit zdimoh, confère aux populations citadines une identité singulière, intrinsèque à la ville, distincte de celle des migrants ruraux. Il imbibe, affecte, imprègne en profondeur les consciences linguistiques des locuteurs tizi-ouzéens. Il permet aux citadins natifs de s'identifier comme d'être identifiés, de se reconnaître comme d'être reconnus.

Paradoxalement, le kabyle accent villageois, rural, montagnard apparaît comme un élément exogène, étranger. A la différence de l'accent citadin, il ne sert aucunement de

facteur intégrateur à la ville ; il catalyse au contraire les relégations identitaires. Comme l'accent citadin, il remplit au sein de la ville tizi-ouzéenne la même fonction identificatrice. Il permet aux ruraux de se reconnaître entre eux et d'être reconnus – ou devrions-nous dire démasqués – par les citadins natifs.

Tableau 6 : les catégories différentielles corrélées par C au pratiques langagières kabylophones en contexte urbain tizi-ouzéen

	Catégories endogènes	Catégories exogènes
Glossonymes	Kabyle accent citadin Kabyle d'origine citadine Accent citadin	Kabyle accent montagnard Kabyle un peu montagnard
Valeurs cognitives corrélées aux glossonymes	Le locuteur C n'associe aucune valeur cognitive explicite aux glossonymes produits	
Toponymes	Les quartiers/Les Bâtiments Bleus/ Cité 11 Décembre / Les Villas/Tours-Villas/Cité CNEP	Aucun toponyme n'est associé aux glossonymes urbains exogènes.
Socionymes	Personne issue de la ville de Tizi-Ouzou/ Personne née ici/ Citadins /Les gens du quartier	Personne étrangère/Montagnard/ Les gens de la campagne /Les gens issus de la montagne
Ethnonymes	Les kabyles	
Déictiques spatiaux	Ici (la ville, le Centre-Ville, ou la Cité CNEP comme lieux d'énonciation)	Partout (ville et villages)
Déictiques personnels	Je/moi	Ils
Fonctions identitaires	Identification des citadins natifs	Identification des migrants ruraux

5.1.2. *Kabyle avec accents vs kabyle sans accents*

5.1.2.1. Accent et identification spatiale

Cette dichotomie – *kabyle avec accents vs kabyle sans accents* – est introduite par le locuteur/informateur E, que nous citons *infra*, en vue de signaler une différence langagière entre les locuteurs citadins natifs et les migrants ruraux. Contrairement à la forme accentuée, permettant d'identifier les origines régionales des sujets parlants, la forme non accentuée apparaît comme une variété commune, sorte de koinè urbaine, où viennent se dissoudre des appartenances dialectales multiples. Elle permet donc l'oblitération des accents villageois des citadins natifs, et subséquentement la mise hors circuit du processus identificatoire afférent.

Cette mise en dichotomie des pratiques langagières kabylophones, villageois et rurales, en coprésence à Tizi-Ouzou, montre une forte conscience linguistique. Celle-ci s’incarne dans la reconnaissance et la mise en discours des subtilités accentuelles intrinsèques à la pratique sociale de la langue kabyle en milieu urbain tizi-ouzéen. Elle revêt toutefois des allures conflictuelles en ce sens où elle induit une fracture identitaire, à la fois physique et symbolique, entre les citadins natifs et les migrants ruraux, entre le même et l’autre. L’accent permet en cela de marquer la différence et partant la distance socio-spatiale.

En tant que citadin natif domicilié au Centre-Ville, le locuteur/informateur E se définit comme parlant un *kabyle sans accent*. Cette définition est proférée de manière sentencieuse, catégorique, péremptoire ; elle laisse entrevoir un sentiment de conviction, de certitude dans l’affirmation d’un propos tendancieux. Les représentations stéréotypées de la langue apparaissent comme confondues avec les pratiques langagières effectives, objectives. Elles sont énoncées comme des vérités absolues, immuables. En témoigne la séquence discursive suivante :

A : *pensez-vous qu’il existe/dans la ville de Tizi-Ouzou/plusieurs façons de parler kabyle/*

E : *bien sûr//la ville de Tizi-Ouzou//bien sûr il y a plusieurs façons de parler*

kabyle//il y a des accents différents/il y a des accents de toutes les régions/mais c’est normal il y a ceux qui parlent un kabyle clair/un kabyle/où tu ne peux pas distinguer à quelles régions ils appartiennent/je vous parle en kabyle/dites moi d’où je viens/j’ai un accent /régional /WALOU/j’ai pas d’accent (...) il y a sans accent/tu ne peux pas reconnaître l’origine//c’est différent/c’est l’accent/ la différence c’est l’accent/// (lignes 124-135, annexe 3 : 218-219)

Cependant, si la variété dite *sans accent* ne permet par l’identification de l’origine rurale du sujet parlant – dans la mesure où elle fonctionne comme une koinè urbaine –, elle ne permet pas non plus l’anonymat. En effet, par son aspect typiquement urbain, elle identifie la ville, le citadin. Elle est intrinsèque à l’espace urbain tizi-ouzéen. Cette absence d’accent ou ce silence de la langue (Fleischer, 2005 : 58) constitue en soi une norme évaluative fort subjective, non attestée par l’usage. Elle relève donc du discours épilinguistique.

En effet chaque langue possède une rythmique, une prosodie, une prononciation particulière, qui la distingue des autres formes langagières : c'est ce qu'on nomme l'accent. Toute idée de langue « non accentuée », non marquée, relève donc des normes subjectives évaluatives. Elle introduit une représentation tronquée et tendancieuse du fait socio-langagier.

Au regard du locuteur/informateur E, les deux formes accentuée et « non accentuée » du kabyle sont corrélées à des origines spatiales distinctes : le village pour la première, la ville pour la seconde. Cependant, si l'on admet l'hypothèse de la koineisation, la forme urbaine du kabyle apparaît comme postérieure aux variétés rurales. Elle apparaît donc comme le corollaire d'une homogénéisation dialectale. Partant, la ville constitue au regard de E, le lieu où les migrants ruraux viennent perdre leurs accents, non pas pour en contracter d'autres, mais pour se fondre dans une koinè urbaine perçue comme non accentuée, homogène. La koineisation des variétés dialectales kabyles impliquerait donc le passage d'un état de langue accentué à un état « non accentué ».

Cependant, comme il n'existe pas, à notre connaissance, un accent zéro, autrement dit une forme langagière première, originelle, référentielle, non contaminée par des traits accentuels, nous posons la forme urbaine du kabyle comme dotée d'un accent typiquement citadin.

En effet, le locuteur E qualifie de « sans accent » toute forme langagière proche de (ou conforme à) la sienne. Parce que les populations citadines natives partagent approximativement la même norme langagière – la koinè urbaine kabyle en l'occurrence – l'accent devient *ipso facto* l'apanage de l'altérité socio-langagière villageoise. En effet, l'accent c'est les autres. Pareille attitude permet la construction d'une identité urbaine homogène distincte de celle des migrants ruraux multi-dialectaux.

La variété « non accentuée » est perçue comme « claire », ce qui sous-entend que les formes accentuées sont « obscures » ou « inintelligible ». Or, il est attesté que les formes urbaine et rurale ne génèrent aucun problème d'intercommunication, l'intelligibilité mutuelle étant maintenue nonobstant les divergences dialectales.

Il s'agit donc d'une représentation linguistique stéréotypée : le locuteur E tend à définir comme « claire » la variété langagière à laquelle il s'identifie, celle qui lui permet de se définir comme citadin, de se distinguer des migrants ruraux. En outre, cette forme « non accentuée » fait figure de norme de référence : elle est effectivement décrite comme un état de langue « normal ». Elle renvoie, au regard du même locuteur, à une norme langagière « neuve ». Elle correspond en ce sens au kabyle *moderne* de la locutrice B.

5.1.2.2. Accents et territorialisation sociolinguistique

La territorialisation de la variété accentuée permet de ménager une place aux pratiques langagières villageoises, refoulée vers la Nouvelle-Ville. *A contrario*, la variété « non accentuée » est localisée majoritairement au Centre-Ville ; son extrapolation à la Haute-Ville permet la construction d'une identité dichotomique opposant les citadins natifs aux migrants ruraux :

A : *est-ce qu'il existe des lieux dans la ville de Tizi-Ouzou où ce kabyle sans accent domine//et des lieux où il est très minoritaire/*

E : *je peux vous dire que dans le Centre-Ville de Tizi-Ouzou la majorité parlent kabyle clair sans accent//SANS ACCENT/il en vas de même pour le gens de la Haute-Ville/bon/oui ils parlent kabyle/ mais bon kabyle sans accent/dans la Nouvelle-Ville vous pouvez trouver un kabyle avec accent parce que c'est pas des anciens de la ville de Tizi-Ouzou/ils sont venus il y a dix ou quinze ans donc ils ont gardé l'accent/ce n'est pas comme nous/on à grandi ici//on a pas pris d'accent//on à appris le kabyle sans accent/ (lignes 154-162, annexe 3 : 219)*

Tableau 7 : les catégories différentielles corrélées par E aux pratiques langagières kabylophones en contexte urbain tizi-ouzéen

	Catégories endogènes	Catégories exogènes
Glossonymes	Kabyle sans accent	Kabyle avec accents/accents de toutes les régions (forme multi-dialectal)
Valeurs cognitives (corrélées aux glossonymes)	Kabyle normal Kabyle neuf Kabyle claire	C'est normal (la diversité socio-langagière comme norme)
Toponymes	Tizi-Ouzou/Haute-Ville/ Centre-Ville	Nouvelle-Ville/la ville de Tizi-Ouzou
Socionymes	Les gens de Tizi-Ouzou /les	C'est pas des anciens de la ville de

	gens de la Haute-Ville	Tizi-Ouzou (migrants ruraux)
Ethnonymes	Les Kabyles de Tizi-Ouzou (ethnonyme toponymique)	Les Kabyles en provenance des villages (cette catégorie n'est pas explicitement énoncée par E)
Déictiques spatiaux	Ici/extérieur	Partout
Déictiques personnels	Nous Les autres (les autres citadins)	Ils/leur (leur accent)
Fonctions identitaires	Identification négative/anonymat	Identification positive/reconnaissance des origines dialectales des sujets parlants.

5.1.3. *Kabyle moderne vs kabyle vieillot*

5.1.3.1. La langue kabyle : entre tradition et modernité

La locutrice B met en opposition un kabyle « moderne » centralisé et un kabyle « vieillot » refoulé vers les quartiers excentrés. La variété « moderne » ou « un peu moderne » serait une forme langagière « facile » à apprendre et à comprendre. Elle est donnée en discours comme une forme typiquement urbaine : elle correspond à une appropriation langagière amorcée par les locuteurs citadins à partir de la forme, ou des formes rurales traditionnelles, « ancestrales ». Cette appropriation incarne à notre connaissance un changement linguistique *in vivo* ; elle ouvre sur un parler kabyle typiquement urbain, où prévalent les néologismes et les emprunts lexicaux, où résonne encore un accent *zdimoh*.

Ces mutations linguistiques sont aussi des mutations identitaires : elles permettent aux citadins natifs de se démarquer des origines rurales multi-dialectales de leur parents ou aïeux, de marquer une distance identitaire – à la fois territoriale et langagière et culturelle – quant aux parvenus, aux « arrivistes » villageois. Il apparaît à cet effet que la ville est génératrice de normes langagières ; elle influe grandement sur la structure de la langue kabyle.

Il exacerbe davantage les différences entre les communautés citadine et villageoise contraintes à se rencontrer, se croiser ou se confondre en milieu urbain tizi-ouzéen. Il génère donc du différent, du distinct. Il renforce implicitement les solidarités citadines. Il permet de dire une identité urbaine composite, où s'emboîtent, telles des tables de gigognes, des appartenances sociolinguistiques et territoriales, aux résonances idéologiques multiples, voire même antagoniques.

A cet effet, la dichotomie instaurée entre les dépositaires du kabyle « moderne » et les relayeurs du kabyle « ancestral », incarne du moins une différence, sinon une fracture identitaire entre les locuteurs citadins natifs et les migrants ruraux. C'est du moins ce que révèlent les propos de la locutrice B :

B : *bon on peut dire il y a le kabyle un peu que les gens de la ville se sont appropriés/ c'est du kabyle un peu moderne un peu facile et tout/et il y a ceux qui parlent kabyle qui sont un peu restés :://du temps de nos ancêtres si on peut dire ça quoi/du coup bien sûr c'est une énorme différence quoi/// (lignes 113-116, annexe 3 : 200)*

Quoique fort subjective, la mention « moderne » dévolue en discours à la forme urbaine du kabyle, repose sur un fond de vérité, un substrat linguistique authentique. C'est en effet la subversion de la structure lexicale du kabyle via l'introduction de terme arabes - *zdimoh* tout particulièrement –, via aussi la création néologique, qui est qualifié de moderne. Cette subversion permet, au regard de B, la construction d'une langue urbaine sémantiquement accessible.

On constate, d'après nos observations, l'abandon de plusieurs vocables kabyles – jugés sans doute dévalorisants car liés au mode de vie villageois ou rappelant des habitudes ou des réminiscences culturelles rustiques – au profit de leurs correspondants en langue arabe. Il en est ainsi du vocable [Tθ□μθμT], *pigeon*, employé systématiquement en lieu et place de son correspondant en langue arabe [tṯwɪɾ]. Cet exemple illustre bien le phénomène d'intégration lexicale pour autant que le terme assimilé – [Tθ□μθμT] en l'occurrence – adopte parfaitement la structure phonétique de la langue kabyle. A partir du vocable arabe [□μθμα], les citadins tizi-ouzéens créent [Tθ□μθμT] pour désigner une seule et même réalité extralinguistique. Le [θ] final du vocable [□μθμα], entendu comme le signifiant du féminin en langue arabe se trouve dès lors oblitéré. En effet, cette appropriation lexicale passe irrémédiablement par l'assimilation de la marque du féminin en kabyle, le double son [T] en l'occurrence.

Ce mode de construction lexicale est effectivement fort productif en langue kabyle ; il est employé davantage pour désigner des entités sociales de proportion moindre ou inférieure, ou au mieux pour les minimiser. On y retrouve construit sur ce même modèle des termes comme [θξθμ]/[TθξθμT], *maison/ chambre* ou *chambrette*. Le signifiant du féminin se

présente le plus souvent sous une forme discontinue : par exemple [ΘωΤυλ]/[TΘωΤυλτ], *lapin/lapine*. La marque discontinue du féminin est donc [T – τ]. Il apparaît au final que le double son [T] est employé – dans l'exemple susmentionné – pour maintenir la marque féminine du terme intégré et non pour le minimiser.

Ces exemples montrent que les citadins tizi-ouzéens ont une connaissance implicite, intuitive, des normes objectives qui sous-tendent les langues arabe et kabyle : en effet le processus d'intégration lexicale est ici soumis au respect du genre et du contenu sémantique intrinsèques au vocable emprunté.

D'autres vocables arabes comme [γΘΕ] et [γΘΕιτικ], qui signifient *tout*, font l'objet d'un calque ; ils sont repris intégralement, sans modification ou transformation aucune. Il en va pareillement pour les termes [ξο], *frère*, [ξοφα], *mon frère*, ou [Σρικι], *mon partenaire*. Tous ces lexèmes – [γΑΕ] et [γαΕιτικ] notamment – fonctionnent comme des marqueurs identificateurs : ils définissent en effet la ville et les locuteurs citadins, les jeunes tout particulièrement. C'est pourquoi, ils acquièrent en la personne des ruraux, et de certains kabylophones puristes, une dimension identitaire ambivalente.

Ainsi, pour signaler leur appartenance à la ville, les migrants ruraux tentent de reproduire ces lexèmes. Paradoxalement, pour récuser l'infiltration de la langue arabe, ces termes sont décriés, stigmatisés, mimés de manière caricaturale, ou rejetés, tandis que leurs utilisateurs se voient péjorativement qualifiés de *zdimoh*. Pareille attitude traduit effectivement une vision identitaire puriste, négatrice de l'autre, du citadin arabophone, *zdimoh*, ou dont les pratiques langagières comportent des emprunts arabes. Cependant, ce terme tend paradoxalement à investir les régions villageoises.

Ces emprunts soulèvent cependant un problème de taille : pourquoi assimiler des termes concurrents alors l'équivalent existe déjà dans la langue source ? Il est vrai que le contexte urbain plurilingue stimule les emprunts linguistiques, mais les causes profondes restent, à notre sens, afférentes au besoin de se construire une identité citadine valorisante, distincte de celle des populations rurales. Elle est en outre consubstantielle à la fascination de la langue arabe, considérée comme norme valorisante comparativement aux pratiques kabylophones rurales.

En outre, cette forme « moderne » du kabyle est sujette à une importante construction néologique. La ville devient en ce sens un lieu de créativité et de vitalité langagière. Citons à cet égard les exemples suivants :

- Le terme [δεβζα], littéralement *poing*, employée pour qualifier un modèle automobile de marque Clio, selon un procédé métonymique de ressemblance.
- Les termes [□πιπλυ], [δζεβρι], [κωπι] ou [Σβργ] employés pour stigmatiser les migrants villageois.
- Le vocable [□υμιστ] construit à partir du mot arabe [□υμα]□□, *quartier*, et du suffixe français « iste » pour qualifier un citoyen sédentaire, enfermé dans son quartier, qui se meut peu ou rarement. Nous rejoignons ici les définitions de la sociologie urbaine, qui pose la mobilité spatiale comme valeur intrinsèque aux espaces urbanisés (Remy & Voyé, 1992)
- Le vocable [παπιΣ] employé pour qualifier péjorativement une personne de sexe masculin aux comportements affectés, maniérés, voire même efféminés ; son féminin [παπιΣα] désigne explicitement une fille.
- Le vocable [μοδομο] construit à partir du mot français « madame », est usité pour référer à une femme ; il qualifie de surcroît un individu de sexe masculin efféminé ou homosexuel.

En somme, le choix de la langue arabe – du zdimoh tout particulièrement – comme langue d'emprunt tient davantage aux valeurs identitaires qu'il incarne. Le zdimoh symbolise en effet la ville tizi-ouzéenne. Il constitue en quelque sorte son empreinte digitale. Il occupe par rapport aux dialectes villageois une position supérieure dans la hiérarchie socio-langagière urbaine. Ceci n'interdit pas cependant l'émergence de tendance idéologique contraire, antagonique, qui fait du zdimoh une langue stigmatisée et stigmatisante à la fois.

Cependant – comme nous l'avons mentionné dans le quatrième chapitre – le zdimoh est au centre d'une évaluation paradoxale. Il est décrié mais adopté comme norme véhiculaire. Il est dévalorisé mais assimilé comme langue d'intégration urbaine. Il apparaît comme une langue de valorisation identitaire. Finalement, ce qui est valorisant, c'est moins la langue zdimoh que la ville tizi-ouzéenne elle-même, opposée dans sa morphologie, dans son histoire, dans son identité au village. Tout ce qui est afférent à la ville, au milieu urbain, devient ipso facto la norme par excellence.

Cependant, au sein de cette même ville, de ce même milieu urbain, émerge une autre stratification, une autre catégorisation, où les parvenus villageois continuent à occuper le socle de la pyramide urbaine, mais où les populations citadines natives sont hiérarchisées eu égard à des considérations identitaires intrinsèques à la ville. A cet effet, les territoires intra-urbains investis, les langues ou lectes pratiqués, les schèmes et habitus culturels revendiqués, l'antériorité des ascendants sur le sol urbain tizi-ouzéen comme la tenue vestimentaire constituent autant de critères classificatoires.

Tableau 8 : les catégories différentielles corrélées par B au pratiques langagières kabylophones en contexte urbain tizi-ouzéen

	Catégories endogènes	Catégories exogènes
Glossonymes	Kabyle moderne Kabyle un peu moderne	Kabyle vieillot kabyle resté vraiment vieillot kabyle purement vieillot
Valeurs cognitives	Un peu facile/léger	Difficile
Espaces/territoires urbains (toponymes)	Le vrai Centre-Ville allant du côté de la gare jusqu'au stade/quartiers centrés/Tours-Villas	Nouvelle-Ville /Sud-Ouest/ quartier M'Douha/ cités universitaires/quartiers excentrés
Socionymes	Citadins du Centre-Ville/ les gens de la ville/citadins natifs + migrants ruraux assimilés	Arrivistes villageois/anti-arabophones/nos ancêtres
Ethnonymes	Les Kabyles	
Déictiques spatiaux	Partout/un peu partout	La locutrice B n'associe aucun déictique spatial au glossonyme kabyle vieillot
Déictiques personnels	Je/moi/on/	Ils/eux-mêmes
Fonctions identitaires	Inclusion/intégration au Centre-Ville Valorisation sociale	Exclusion/stigmatisation sociale

En subvertissant la structure lexicale de la langue kabyle, les citadins natifs visent en effet à se distinguer des migrants ruraux. La finalité de ce processus est de créer une identité linguistique suffisamment structurée, construite sur une base lexicale et accentuelle commune, à même de fédérer les ascendances régionales multiples des citadins natifs.

A cet effet, le *kabyle moderne* permet de marquer des frontières spatio-langagières entre *soi* et *autrui*, entre le citadin et le villageois. Il consolide la cohésion intra-groupale. Il crée du lien social. Il est garant de l'entre soi citadin. Il vise parallèlement à démarquer de l'altérité villageoise, des migrants ruraux. Ainsi, « *c'est la volonté de différenciation sociale qui produit la différenciation linguistique* » (Calvet, 1994 : 73-74).

Ce changement linguistique répond en somme au double besoin d'identification/démarcation. Il permet en outre la construction d'une identité valorisante débarrassée, épurée de toutes ses scories traditionnelles, « ancestrales ». Il incarne en cela une dynamique évolutive allant du passé, du traditionnel au moderne, du stigmatisé au valorisé.

Cette dynamique évolutive permet à notre connaissance de transcender un malaise identitaire profond ; celui-ci reste néanmoins présent à travers les valeurs culturelles, les images mentales que les pratiques villageoises continuent à charrier. Leur forte présence en milieu urbain tizi-ouzéen est de fait l'apanage des migrations rurales.

Seule une acculturation aux valeurs urbaines permet donc de court-circuiter cette stigmatisation. C'est ce que traduit l'item « moderne » dévolu à la ville, aux pratiques langagières urbaines ; au contraire l'item « vieillot » est projeté tel un spectre, une image négative, reflet du mode de vie rustique, « ancestral », sur les comportements langagiers des ruraux.

A travers cette dichotomie – *kabyle moderne / kabyle vieillot* – la locutrice B rend compte d'une identité urbaine tiraillée entre tradition et modernité.

Il apparaît au final que les items *accents citadin, sans accents* et *moderne* ont pour dénominateur commun leur identité typiquement urbaine. Ils sont mis en opposition avec les items *accents villageois, avec accent* et *vieillot*, qui qualifient péjorativement les pratiques langagières rurales multi-dialectales.

5.1.3.2. Le kabyle moderne, une langue d'intégration au Centre-Ville.

En effet, de par son statut de norme de référence, valorisée et valorisante, le kabyle « moderne » catalyse les assimilations socio-langagières. Il est effectivement intériorisé, de manière quasi systématique, par les locuteurs du *kabyle vieillot*. Il induit à notre connaissance un processus de glotophagie.

Paradoxalement, le *kabyle vieillot* incarne en la personne des anti-arabophones, au sein de certaines collectivités sociales, en des lieux de ville excentrés, à dominante sociolinguistique villageoise – les Cités universitaires tout particulièrement – une certaine forme de résistance à cette assimilation, subie autant que choisie. Elle est en effet une réponse désespérée, salvatrice au rejet et à l'exclusion des minorités villageoises implanté en milieu urbain tizi-ouzéenne. Elle est une sorte d'expédient, le plus court chemin vers la reconnaissance sociale, vers l'intégration urbaine.

A vrai dire, en adoptant les normes des citadins, les ruraux marquent leur entrée dans « la modernité » ; paradoxalement, le maintien du *kabyle vieillot* apparaît comme une manière de revendiquer une appartenance langagière ancienne, ancestrale. Questionné sur la prédominance du kabyle moderne en milieu urbain tizi-ouzéen la locutrice B répond :

B : *je vais dire pour moi/il prédomine pratiquement partout/donc là où vous allez c'est plus heu : le kabyle moderne qui se parle/parce que quelque part même les gens qui parlent un peu :: kabyle vieillot ils se mettent à parler kabyle moderne (...) sauf peut-être dans certaines collectivités si je peux dire ça/où bien les anti-arabophones ils essayent :: de parler le kabyle vieillot pour montrer l'ancienneté de cette langue quoi/// (lignes 136-143, annexe 3 : 201)*

Dans cette lutte pour l'appropriation sociolinguistique de l'espace urbain tizi-ouzéen, le *kabyle vieillot* se trouve largement oblitéré – du moins dans les faits, sinon en discours – par le *kabyle moderne*. Cette lutte génère en effet des fractures, des failles identitaires entre les migrants ruraux assimilés, ou en passe de le devenir, et ceux qui continuent à affirmer leur différence, qui résistent au processus glottophagique.

Selon les propos de B, la tendance prégnante reste celle de l'assimilation, de l'intériorisation des schèmes culturels, des habitus langagiers afférents à la ville tizi-

ouzéenne. La territorialisation sociolinguistique apparaît en la personne de la locutrice B comme le signe d'une domination/minoration identitaire : si le *kabyle moderne* prédomine pratiquement partout, le *kabyle vieillot* est donné comme totalement absent du Centre-Ville. Il est confiné dans les cités universitaires et dans les territoires excentrés, où viendraient se regrouper, s'agréger les parvenus villageois.

Cette territorialisation introduit des considérations fortement subjectives : en effet la mobilité spatiale engendre irrémédiablement une dispersion des langues sur la totalité de la surface urbaine tizi-ouzéenne ; les locuteurs se meuvent et leurs langues aussi. Ceci interdit de fait le confinement et la centralisation linguistique. Dire que le *kabyle vieillot* est absent du Centre-Ville alors que celui-ci exerce constamment une force attractive, centripète sur les migrants ruraux et les locuteurs des quartiers excentrés à la fois apparaît vraisemblablement comme une conception fort subjective, sinon erronée. En revanche ce que l'on peut considérer comme attestée, c'est l'émergence de territoires sociolinguistiques, construit autour d'une langue dominante, majoritaire. L'exemple le plus éloquent est celui de la haute ville zdimohophone.

L'assimilation des normes langagières et culturelles du Centre-Ville apparaît donc comme une manière de se donner une identité moderne. Cette assimilation est consubstantielle aux mobilités spatiales de migrants ruraux. A cet effet, la locutrice B précède à une mise en frontière de ce qu'elle définit comme le vrai centre ville : celui-ci est identifié à l'aire territoriale « *allant du côté de la gare jusqu'au stade* » (ligne 124-125, annexe 3 : 200)

On peut donc, eu égard à ces affirmations, supposer l'existence d'un « faux Centre-Ville », ou seulement conclure à une manière subtile de pousser plus avant la valorisation identitaire. Cette locutrice appartient en effet au centre ville tizi-ouzéen ; elle est domiciliée Cité 20 août. Ainsi, les migrants ruraux en mobilité vers le Centre-Ville opère dès lors qu'ils en franchissent les frontières et limite, un processus de conformisation au *kabyle moderne*. Ceci corrobore en discours l'oblitération totale du kabyle « vieillot », son absence des lieux de ville, des territoires urbains centraux.

Il n'est pas étonnant de constater que le *kabyle moderne*, en tant glossonyme valorisant, soit corrélé en discours au Centre-Ville, entendu comme territoire valorisé, ou même survalorisé. En effet la centralité sociolinguistique implique forcément la construction

d'une identité valorisante. Ici, c'est le centre urbain qui concentre à lui seul les valeurs de la modernité : il y a en effet centralité linguistique mais aussi et surtout centralité culturelle. Le parler *vieillot*, les pratiques culturelles rurales, les modes de vie traditionnels, sont dès lors refoulés vers les territoires urbains excentrés. Ceux-ci apparaissent comme des refuges linguistiques, derniers remparts contre l'assimilation, sorte de microcosmes sociaux, où prévalent les pratiques langagières villageoises.

L'adoption du *kabyle moderne* répond effectivement à deux finalités successives et complémentaires : elle permet la valorisation de soi et subséquemment la reconnaissance sociale.

Néanmoins, à la différence du *zdimoh*, donné en discours comme une langue d'intégration à la ville, le *kabyle moderne* est définie comme une langue d'intégration au Centre-Ville. Ces deux glossonymes entretiennent des rapports différents à la structure socio spatiale tizi-ouzéenne ; ils incarnent en outre des valeurs identitaires distinctes. Les pratiques discursives de B sont à cet égard fort significatives :

A : *est-ce que vous pensez qu'il existe des endroits/dans l'espace urbain tizi-ouzéen/où le kabyle vieillot prédomine*

B : *dans la plupart des cités universitaires si je peux dire ça comme ça ((rire))//essentiellement c'est ça et les régions qui sont peuplées des gens arrivistes des villages*

A : *des lieux où il n'est pas usité*

B : *au Centre-Ville//chose qui est certaine//dans la plupart des lieux du Centre-Ville//vu que même les gens qui parlent kabyle vieillot ils s'effacent dès qu'ils se retrouvent au Centre-Ville/*

(...)

A : *les cités universitaires*

B : *dans les cités universitaires/ les gens essayent de rester eux même ils sont plus simplistes/ ils sont naturels quoi/mais une fois qu'ils se déplacent vers le centre et tout vu qu'ils sont déjà fusillés du regard/donc ils essayent de s'effacer/ils essayent plus de s'intégrer/au kabyle un peu moderne/// (Lignes 148-162 annexe 3 : 201)*

5.2. Le multi-dialectalisme kabyle, une réalité problématique ou « j'ai un problème avec le kabyle »

Aux dires du locuteur/informateur H, l'hétérogénéité dialectale consubstantielle au kabyle constitue en soi un problème. En effet, les locuteurs zdimohophones en contact avec des migrants ruraux kabylophones, aux tendances langagières multi-dialectales, acquièrent un *kabyle mélangé*, où s'imbriquent des particularismes régionaux multiples. Il finit donc par concilier en une forme langagière composite, hétéroclites, inédite, des singularités dialectales antagoniques, de nature exogène, non urbaine.

H : (...) j'ai un problème avec le kabyle//par exemple quelqu'un de Béni Douala me parle un kabyle différent du Kabyle de Béni Zmenzer et différent du kabyle de Tizirt/ça veut dire que moi par la suite je vais parler un kabyle mélangé (...) je crée une langue qui n'existe pas du tout/du tout/xxxx/un kabyle venu de l'espace ((rire)) (lignes 75-83, annexe 3 : 236)

Ces comportements ne peuvent aucunement induire un processus de koineisation pour autant que l'identification aux régions villageoises reste encore efficiente. On y distingue aisément les particularismes régionaux : *le kabyle de Béni Douala, le Kabyle de Béni Zmenzer, le kabyle de Tizirt...* A notre connaissance, la koineisation ne signifie pas le mélange des variétés dialectales ; elle induit au contraire une convergence langagières, une oblitération de certaines variétés, de certains traits linguistiques (lexicaux, grammaticaux...) moins dominantes, moins valorisantes, au profit d'une forme langagière commune.

Selon nous, ces comportements sont exclusivement inhérents aux locuteurs *zdimohophones*. En effet, comme nous le mentionnons *infra*, une koïnè kabyle, de formation urbaine, opère déjà auprès des citadins kabylophones. Ils montrent néanmoins la difficulté pour les locuteurs zdimohophones d'assimiler une seule variété du kabyle multi-dialectal. A défaut de les acquérir séparément, de construire donc une compétence dialectale multiple, ils en font un usage combiné, voire même approximatif. Ils créent une variété composite.

Pareil problème ne concerne pas les locuteurs kabylophones endogènes dans la mesure où ils continuent souvent à parler la variété maternelle. Pour, les locuteurs zdimohophones,

c'est plus le contacte avec l'autre, avec les migrants ruraux multi-dialectaux, qui permet une maîtrise approximative du kabyle. Ceci n'est valable que si l'on considère – comme nous le suggère H – la ville de Tizi-Ouzou et donc les citadins natifs comme exclusivement arabophones. Les migrants ruraux deviennent à cet effet les seuls pourvoyeurs de la norme kabyle.

Au final, ce *kabyle mélangé* suscite en la personne de H – des locuteurs zdimohophones par extrapolation – une culpabilité linguistique assumée. En effet, à défaut de stigmatiser les pratiques langagières kabylophones des ruraux, le locuteur/informateur H en donne une représentation positive.

Au contraire, celle des citadins tizi-ouzéens – des gens de la Haute-Ville et de la Centre-Ville tout particulièrement – sont décrite comme « tordues », autant dire écartées du modèle normatif dévolu exclusivement aux migrants villageois. La faute d'une telle « dégénérescence langagière » est donc imputable aux seuls citadins tizi-ouzéens.

H : (...) *ça veut dire c'est pas eux/eux ils le parlent normal/eux ils parlent kabyle normal/c'est nous les gens de la ville et de la Haute-Ville qui parlons un kabyle tordu/ (lignes 93-95, annexe 3 : 236)*

Si dans un premier temps le locuteur H définit le kabyle comme une forme langagière exogène, typiquement rurale, opposé au parler zdimoh comme norme endogène, exclusivement urbaine (cf. Tableau 2), il distingue dans un second temps entre un *kabyle villageois multi-dialectal normé* et un *kabyle citadin mélangé*, sorte de syncrétisme du précédent, mais cependant source de malaises identitaires . Cette conception du kabyle comme masse polymorphe, scindée en forme villageoise et forme citadine, rejoint celle des locuteurs B, C & E ; elle est renforcée par les déictiques personnels *eux vs nous* et spatiaux *ici vs là-bas* énoncés par le locuteur H (cf. Tableau 9).

Force est cependant de constater que face au zdimoh, le kabyle fait fonction de normes homogène, apanage des seuls migrants ruraux, mais redevient une forme hétérogène, problématique, dès lors qu'il est appréhendé isolément.

Tableau 9 : le locuteur H ou la problématique du kabyle multi-dialectal

Catégories endogènes	Catégories exogènes
----------------------	---------------------

Glossonymes	Kabyle tizi-ouzéen	Kabyle multi-dialectal : kabyle de Béni-Douala, kabyle de Béni-Zmenzer, kabyle de Tizirt, etc.
Valeurs cognitives associées au glossonymes	Une langue qui n'existe pas du tout Un kabyle venu de l'espace Un kabyle tordu	Kabyle normal
Toponymes	Tizi-Ouzou/ville/ un peu la ville/Haute-Ville Du côté du Mondial/Les Pères Blancs/Côté de la gare/Sud-Ouest/	Krim Belkacem/Nouvelle-Ville
Socionymes	Les gens de la ville	Gens venus de Béni-Douala/Gens venus de Béni-Zmenzer/Gens venus de Tizirt/
Ethnonymes	Aucun ethnonyme n'est corrélé par H au glossonyme <i>kabyle tizi-ouzéen</i> .	Les kabyles
Déictiques spatiaux	Ici	Là-bas
Déictiques personnels	Je/moi/nous/notre (notre langue)	Ils/chacun/chacun d'eux/leur (leur propre langue)
Fonctions identitaires	Dévalorisation sociale/malaise identitaire	Valorisation sociale

5.3. Le nivellement sociolinguistique comme homogénéisation identitaire

5.3.1. Hétérogénéité dialectale et dynamique de koineisation

Le kabyle constitue *de facto* une langue fortement dialectalisée ; les variétés dialectales qui le sous-tendent correspondent en effet à des appartenances, des origines, des provenances géographiques distinctes. Dans cette perspective, la forte présence des populations migrantes d'origine rurales sur le sol urbain tizi-ouzéen, induit corollairement une hétérogénéité dialectale prégnante. Point de convergence des migrations villageoises, la ville tizi-ouzéenne constitue aussi un point de convergence langagières : on y retrouve quasiment la totalité des déclinaisons dialectales afférentes à la pratique de la langue kabyle. On décèle en effet au sein d'un même sociolecte, le kabyle, une multiplicité de régiolectes, au mieux de topolectes.

Loin de constituer un obstacle, une entrave à l'intelligibilité mutuelle, les pratiques langagières kabylophones rurales présentent des traits linguistiques – accentuels, prosodiques, phonétiques ou lexicaux – fort contrastés. Ces mêmes traits revêtent une fonction identitaire, identificatoire significative : ils permettent en effet d'inférer l'identité socio-spatiale du sujet parlant. Ce mouvement identificatoires est de fait sous-jacent au processus de catégorisation spatio langagières de l'altérité migrante rurale.

Cependant ces variétés régionales ne permettent aucunement la définition de territoires sociolinguistiques à dominante dialectale en milieu urbain tizi-ouzéen. Les migrants ruraux sont identifiés comme parlants des variétés dialectales distinctes ; ils sont cependant subsumés dans une seule et même catégorie globale, celle des ruraux ou montagnards.

A vrai dire, ce qui fait paradigme dans la mise en territoire du kabyle, c'est assurément l'opposition catégorielle villageois/citadin. En effet les locuteurs citadins enquêtés mettent en opposition quasi conflictuelle une catégorie villageoise hétérogène, faite d'une multiplicité de dialectes régionaux et une catégorie citadine homogène structurée autour de la forme urbaine du kabyle. On incline de ce fait à penser que la structure urbaine tizi-ouzéenne influe grandement sur la structure multi-dialectale du kabyle dans le sens d'une *koineisation*, d'une homogénéisation.

- A : *existe-t-il plusieurs façons de parler kabyle dans la ville de Tizi-Ouzou*
G : *à Tizi-Ouzou/non/il ne diffère pas//*
A : *ils parlent tous le même kabyle /*
G : *le même kabyle/tous// (lignes 92-95, annexe 3 : 229)*

Ce processus de koineisation en cours opère principalement au niveau lexical et prosodique. A l'échelle prosodique, il donne lieu au *kabyle accent citadin du locuteur C* ; à l'échelle lexicale, il ouvre sur le *kabyle moderne* du locuteur B.

- C : *à mon avis ici on parle un peu la même langue voilà/même on emploie les mêmes mots/les mêmes termes//les mêmes heu :: /voilà c'est pratiquement la même chose// (lignes 115-117, annexe 3 : 209)*

La divergence des comportements sociolinguistiques fait état de la profondeur des fissures identitaires et rend compte du caractère exacerbé du conflit intra-urbain. Il mentionne aussi la difficulté de décrire la ville sous un prisme unilatéral, homogène, comme une entité traversée par des tendances identitaires monolithique. Elle impose une mise en parallèle et en relief des diverses obédiences idéologiques qui la traverse, la structure.

5.3.2. La koineisation : lieu de résorption des tensions identitaires ?

C'est cette homogénéisation qui concourt à la neutralisation des conflits linguistiques suscités par les origines dialectales multiples des citoyens natifs. Il semblerait que les conflits linguistiques soient moins prononcés au sein de la catégorie des migrants ruraux qui, nonobstant leurs différences dialectales, font montre d'une forte cohésion intragroupale. Ils sévissent entre les migrants ruraux et les citoyens natifs, et plus encore entre les citoyens natifs eux-mêmes.

Il apparaît cependant que le contexte sociolinguistique tizi-ouzéen hétérogène rend les conflits et les tensions identitaires quasi inévitables. Si le conflit tend à se résorber dans la variété urbaine valorisée du kabyle, il est paradoxalement exacerbé par la présence des migrants ruraux d'une part et des locuteurs zdimohophones d'autre part. La neutralisation totale du conflit impliquerait donc l'émergence d'une seule langue véhiculaire, à même de fédérer les extrêmes sociolinguistiques en coprésence à Tizi-Ouzou.

A cet effet, la langue zdimoh apparaît certes comme une norme véhiculaire garantissant la circulation des biens matériels et symboliques, mais cependant incapable de fournir une identité valorisante à l'ensemble de la communauté urbaine composite. Son adoption répond davantage à une contrainte communicationnelle ou intégrative (cf. chapitre 4.2.2.) ; contrairement à la koinè urbaine kabyle, elle ne permet nullement la résorption du conflit identitaire, linguistique qui mine la société urbaine tizi-ouzéenne.

Les locuteurs du Centre-Ville parlent zdimoh pour marquer leur appartenance à la ville, pour se faire accepter, mais s'en démarquent par l'affirmation de leur identité kabylophones, tout en prenant soin cependant de ne pas se confondre avec les migrants ruraux. C'est ce à quoi sert effectivement la distinction entre pratiques langagières citadines valorisées et pratiques langagières rurales dévalorisées.

5.3.3. Koinè urbaine et centralité langagière

La variété urbaine du kabyle permet aux locuteurs du Centre-Ville de marquer leur différence quant aux migrants ruraux et aux locuteurs de la Haute-Ville à la fois. On incline donc à penser que cette variété fonctionne comme une norme véhiculaire permettant l'identification et parant l'intégration au centre ville. Méconnaître cette variété expose donc les locuteurs tizi-ouzéens kabylophones à la stigmatisation et au rejet social.

En effet toute personne parlant kabyle avec un accent rural, est identifiée à l'altérité migrante, et refoulée vers la nouvelle ville. Il s'agit bien évidemment d'une catégorisation subjective : en effet hormis les locuteurs de la Haute-Ville, un nombre accru de locuteur citadins continue encore à parler un kabyle accent rural. Cela est afférent à la présence récente des parents en milieu urbain tizi-ouzéens ; elle est inhérente en outre au rôle joué par ces derniers dans la transmission de la langue maternelle.

En effet, au regard du locuteur K, les citadins natifs continuent à parler les dialectes régionaux hérités de leurs parents dans la mesure où « *l'apprentissage du kabyle se fait à la maison* » (ligne 106, annexe 3 : 254). Ils n'auraient donc pas acquis la variété urbaine du kabyle. La même attitude est entérinée par le locuteur F :

A : existe-t-il plusieurs façons de parler kabyle dans la ville de Tizi-Ouzou/le kabyle parlé par les jeunes citadins natifs de Tizi-Ouzou//

F : c'est par rapport à leurs parents/comment ils parlent à la maison//ça dépend des régions d'où ils viennent//il diffère un tout petit peu/certains mots seulement/mais en général ils parlent le même kabyle/ (lignes 46-50, annexe 3 : 124)

(...)

A : donc le kabyle qui est parlé dans la ville de Tizi-Ouzou est le même/ ceux qui sont nés ici/dans la ville de Tizi-Ouzou parlent le même kabyle//

F : presque c'est le même kabyle à part quelques différences dans certains mots seulement/ c'est tout/ (lignes 55-58, annexe 3 : 224)

Le locuteur F conçoit les variétés dialectales du kabyle en termes de différences lexicales. Son discours repose cependant sur un paradoxe identitaire fort révélateur : il définit les locuteurs citadins natifs comme parlant une langue kabyle, où s'apparie le similaire et le différent. Ce kabyle reste approximativement le même, mais présente néanmoins des divergences lexicales minimales.

En effet, ce qui permet à la langue kabyle, de rester la même pour tous ces locuteurs, c'est bien sa capacité à maintenir l'intelligibilité mutuelle, à référer à une ascendance ethnique commune. Les divergences lexicales qui la minent, seraient donc des indicateurs géographiques saillants. Ils permettent de distinguer à l'intérieur d'une même langue,

d'une même ethnie, des ramifications régionales multiples. Toutes ces ramifications ont pour dénominateurs communs leurs origines rurales ; leur hétérogénéité est consubstantielle au caractère multi-dialectal, composite de la société kabyle villageoise. En tant que résultante d'un processus migratoire, elle témoigne avec force des provenances géographiques multiples des citoyens natifs.

Le locuteur F étaye ses dires par un exemple de variation régionale, donné comme norme objective ; il associe au terme [Τιμ λθλιν], *æufs*, trois occurrences, ou catégories socio-langagière :

F : par exemple [Τιμ λθλιν]/il y a certains qui disent [Τιμ λθλιν]/certains disent [Τιμ λθφιν] il y a certains qui disent [Τιμ φθφιν] /// (lignes 52-54, annexe 3 : 224)

Cette déclinaison en régiolecte/sociolecte selon le simple jeu variationniste entre les sons [l] et [φ], montre une forte subjectivation du substrat multi-dialectal kabyle. En effet, le vocable [Τιμ φθφιν] constitue en soi une norme fantasmée, stéréotypée, non attestée par l'usage ; il est *de facto* usité discursivement comme qualificatif visant la stigmatisation des locuteurs ruraux.

Le kabyle apparaît au final comme une langue dialectalisée à outrance. Pareille stratification rend en effet le processus d'identification plus complexe ; bien plus, la localisation d'une seule variété sur des aires territoriales diversifiées en relève le caractère aléatoire, fortement tendancieux.

La variété urbaine est marquée par l'usage exclusif du son [l]. Le son [φ] correspond paradoxalement à un usage exclusivement rural. Il est typique de certaines régions villageoises de Béni-Douala par exemple. Il est de surcroît sujet à une forte stigmatisation. Certaines variantes articulatoires du kabyle sont rarement l'apanage d'une seule région, mais couvrent parfois des aires régionales divergentes, multiples. Une seule variante peut correspondre à plusieurs villages. C'est ce qui confère au processus identificatoire une dimension subjective.

Paradoxalement, l'assimilation de la koinè urbaine permet souvent au sujet parlant de masquer son identité originelle, d'arborer un masque linguistique, et donc de fausser l'identification. Une telle stratégie est également réalisable via la maîtrise « parfaite » de deux systèmes linguistiques différents.

Ainsi, on peut juger à ma façon de parler que je suis français de souche, ou que je suis parisien – tout simplement parce que j'aurais réussi à me fondre dans l'identité de l'autre en assimilant ses normes langagières – alors même que je suis d'ethnie kabyle. C'est bien pour cette raison que la conformisation langagière apparaît comme une solution idoine quant aux problèmes de reconnaissance sociale, d'intégration urbaine des ruraux, ou même des citadins natifs. Ceci peuvent en effet être confondu avec les migrants villageois car n'ayant pas acquis l'accent citadin. Il apparaît en somme que l'identification du même, du similaire, engendre *ipso facto* son acception sociale, son intégration.

Cependant, c'est souvent la forme urbaine qui est adoptée, assimilée par les citadins natifs au détriment de la variété parentale. En effet, objectivement, le locuteur passe davantage de temps à l'extérieur de la sphère familiale : école, rue, quartier, lieux de loisir... Outre le zdimoh, les citadins du centre acquièrent en effet un *kabyle accent citadin*, contrairement à celui que parleraient leurs parents, ou les locuteurs de migration récente.

Le locuteur G illustre bien cette tendance socio-langagière ; il montre en outre l'impacte de l'espace urbain sur les pratiques langagières à travers un cas migratoire typique, exemplaire. Celui-ci met en parallèle deux migrants de même famille, dont l'implantation en milieu urbain tizi-ouzéen correspond à des âges différents. Au regard de ce locuteur, l'assimilation de la variété urbaine dépend du facteur âge : les enfants y sont donc plus perméables que les adultes.

G : (...) parce que le kabyle du village diffère/déjà d'un village à un autre il diffère(...) même s'ils habitent ici à Tizi-Ouzou/mais ils sont descendus de là-bas/ puisqu'ils ont gardé toujours cette accent de ::/oui/par contre je connais des personnes/ils sont descendus alors qu'ils étaient petits/eux ils sont originaires de Béni Douala/ils sont descendus et bien ils ont oublié/(...) mais celui-ci non//tellement il est descendu petit lui/il est descendu ici/il a par la suite enlevé complètement ce truc/mais par contre ses grands frère/vous leur

parlez/il utilisent toujours leur langage//ils parlent avec le [φα] et tout// (lignes 194-205, annexe 3 : 232-233)

A notre sens, l'assimilation de la variété urbaine dépend aussi du facteur temps : cette variété imprègne mieux les locuteurs de migration ancienne. Elle dépend encore des stratégies identitaires des migrants : valorisation de soi et identification aux locuteurs du centre ville, ou de manière plus générale aux citoyens natifs kabylophones. Partant, évaluée positivement, elle peut permettre l'affirmation d'une identité valorisante ; appréhendée en tant que variété urbaine, intrinsèque à la ville tizi-ouzéenne, elle peut revêtir une fonction identificatoire et donc intégrative.

En effet, en plus de se conformer au *zdimoh*, les tizi-ouzéens intériorisent aussi les autres normes urbaines, le kabyle accent citadin en l'occurrence. Ces deux variétés – *kabyle accent citadin* et parler *zdimoh* – peuvent à cet effet être considérées comme les emprunts digitales de la ville tizi-ouzéenne. Mises en discours, elles sont cependant affectées à des territoires différents : la haute ville pour le *zdimoh* et le centre ville pour le *kabyle accent citadin*.

Les différentes variétés régionales du kabyle continuent à fonctionner comme des indicateurs identitaires forts : elles permettent de reconnaître les populations villageoises, et parallèlement d'identifier à l'intérieur de celles-ci des origines régionales distinctes. Par ailleurs la variété urbaine, valorisée et localisée au centre ville, échappe à la stratification dialectale : les citoyens natifs parleraient tous, aux dires de nos informateurs, le même kabyle. Elle sert donc à identifier une population citadine perçue comme homogène, localisée principalement au Centre-Ville (cf. Tableau 10)

Tableau 10 : la centralisation de la koinè kabyle par le locuteur G

	Catégories endogènes	Catégories exogènes
Glossonymes	Le même kabyle (koinè)	Kabyle villageois
Valeurs cognitives associées au glossonymes	Aucune valeur cognitive n'est associée spécifiquement aux glossonymes produits ; en tant que catégorie générique, opposée à la langue arabe, le kabyle est perçu comme une langue difficile	
Toponymes	Centre-Ville	Tizi-Ouzou
Socionymes	Villageois Nous ces gens qui sommes descendus des villages/dont les parents sont descendus des villages	Les gens de Béni-Douala Les gens d'Ath Ouassif Des personnes qui sont descendues récemment

	Les gens de Tizi/les gens de la ville Des arrivistes venus des villages	
Ethnonymes	Les kabyles	
Déictiques spatiaux	Ici	Là-bas
Déictiques personnels	Nous/tous	Eux/leur/ils
Fonctions identitaires	Intégration au Centre-Ville (perte des particularismes dialectaux)	reconnaissance des origines dialectales des migrants ruraux

Force est donc de constater que le locuteur G identifie les citadins natifs, localisés au Centre-Ville, comme des migrants ruraux, des « arrivistes » ; les locuteurs zdimohophones, localisés discursivement en Haute-Ville, sont perçus au contraire comme de « véritables » citadins, comme les anciens de la ville (G, ligne 7, annexe 3 : 128) sans doute en raison de l'antériorité de leur implantation géographique, comme nous le motionnons *supra*.

Ce qui importe finalement c'est la construction d'une identité valorisante ; celle-ci est de fait garantie par la centralité langagière, même si aucun attribut évaluatif négatif n'est corrélé aux glossonymes produits.

En associant un centre valorisant à une langue ou variété valorisante ou prestigieuse, les locuteurs du centre définissent les contours d'une identité urbaine centrale, sublimée en norme de référence ou de conformisation. Ce processus s'accompagne parallèlement et implicitement d'une mise à distance de l'altérité indésirable. Tout ce qui n'est pas central, centralisé, est donc mis au banc de la ville, relégué vers les lieux ou les espaces urbains dévalorisés, confiné dans des aires de stigmatisation extrêmes.

Conclusion

Nonobstant leur dimension subjective, les items ou stéréotype énoncés par nos informateurs apparaissent comme indispensable à la construction identitaire. Il permette à la fois la définition de soi et de l'autre. Ils sont au principe même de la pérennité et de la stabilité de l'image identitaire de la ville. A ce propos, Les couples *kabyle moderne/kabyle vieillot*, *kabyle accent citadin/kabyle accent villageois*, *kabyle sans accent/kabyle avec accent*, induisent des images identitaires toute faites ; ils fonctionnent comme des moules définitoires et identificatoire, aux saillies subjectives prégnantes.

Il est à noter que ces trois couples de glossonymes convergent en fait vers deux catégories dichotomiques : celle centralisé (*kabyle moderne, kabyle accent citadin, kabyle sans accent*) et celle décentralisé (*kabyle vieillot, kabyle accents villageois, kabyle avec accents*). En outre, si la centralisation socio-langagière implique une forte valorisation identitaire, la décentralisation cristallise *a contrario* une stigmatisation paroxystique.

Ces catégories glossonymiques sont définies sous plusieurs facettes complémentaires : *l'accent* (reconnaissance de trait articulatoires propres aux citadins comme aux migrants ruraux), *l'urbanité/ruralité* (l'appartenance ou non au milieu urbain), *la temporalité* (distinction entre une forme archaïque et une forme moderne de la langue kabyle), *l'hétérogénéité/homogénéité formelle* (distinction entre un kabyle rural multi-dialectal et un kabyle citadin homogène, fonctionnant comme une véritable koinè), *la hiérarchie axiologique* (nature des valeurs associées aux glossonymes et aux aires spatiales ou locatives urbaines impliquées dans la dynamique de territorialisation socio-langagière), et enfin *l'identification/anonymat socio-spatial* (autant le *kabyle avec accents* permet d'identifier les origines multi-dialectales, et donc régionales, des migrants ruraux, autant le *kabyle sans accents* implique une neutralisation de ce processus identificatoire).

Quoique fort tendancieuses, ces catégorisations finissent par se confondre avec le réel : c'est la fonction praxique du discours (Bulot, 1999). Il en va ainsi des stéréotypes, ou des normes fantasmées dévolues aux pratiques langagières kabylophones et francophones en co-usage à Tizi-Ouzou (cf. chapitre 4 & 6).

La ville de Tizi-Ouzou est marquée par une dynamique de *koineisation*, qui agit *in vivo* sur un substrat multi-dialectal effectif, et qui implique nécessairement l'émergence d'une koinè urbaine. L'hétérogénéité dialectale, corolaire des migrations rurales, constitue donc la condition *sine qua non* de toute dynamique de normalisation langagière. Cependant, si la diversité dialectale est l'apanage des migrants ruraux, l'homogénéisation est au contraire urbaine. En effet, la première concerne surtout les usagers villageois aux appartenances régionales multiples, tandis que la seconde est le produit de la ville comme lieu de fusion langagière et identitaire.

Parallèlement aux multiples variétés dialectales du kabyle, existe donc une koinè typiquement urbaine, apanage des seuls locuteurs citadins. Force est cependant de

constater que la normalisation langagière de la ville de Tizi-Ouzou, concerne exclusivement la langue kabyle, sans doute en raison de son multi-dialectalisme saillant.

A cet effet, les dissymétries diatopiques et diastasiques sous-jacentes au kabyle ne suscitent aucune rupture communicationnelle, les variétés dialectales concernées étant sémantiquement perméables les unes aux autres, l'intercompréhension étant maintenue nonobstant les particularismes socio-spatio-langagiers en vigueur. La dynamique de nivellement ne répond donc pas à des impératifs communicationnels ; elle permet aux tizi-ouzéens kabylophones de se construire une identité citadine homogène, distincte à la fois de celle des ruraux en situation migratoire et des locuteurs *zdimohophones*.

A défaut de neutraliser la diversité dialectale afférente au kabyle, la dynamique de nivellement en accentue les composantes. En effet, si la ville concourt à la standardisation des normes dialectales en coprésence, elle reste aussi et surtout un lieu de contrastes, où s'apparient, s'imbriquent, s'agrègent des normes langagières antagoniques.

Ainsi, l'émergence de la koinè kabyle ne signifie aucunement l'abandon des formes dialectales qui l'ont suscitée. Le processus de normalisation ayant mené à son émergence est aiguillé vers la quête du *même*, vers une unification langagières de la ville ; il ne signifie pas néanmoins l'annihilation totale, la mise hors circuit de l'hétérogénéité dialectale. Celle-ci reste une donnée effective, objective, tout autant que le processus d'homogénéisation en œuvre.

Valorisée au détriment des autres formes dialectales en coprésence, cette koinè urbaine est confinée en discours dans le centre ville, où seraient localisés les citadins kabylophones natifs, la Haute-Ville étant *zdimohophone* et la Nouvelle-Ville le lieu d'ancrage des migrants ruraux. Elle identifie donc les populations kabylophones natives de Tizi-Ouzou, localisée au Centre-Ville, et au statut social valorisant. Force est cependant de constater que si le nivellement permet la résorption des tensions identitaires, la centralisation de la forme nivelée exacerbe paradoxalement les conflits. Contrairement au multi-dialectalisme kabyle, vécue comme une réalité problématique, anémique, la normalisation langagière de la ville catalyse et pérennise la cohésion des populations citadines natives.

6. Le français en milieu urbain tizi-ouzéen : entre territorialisation et a-territorialisation sociolinguistiques

Introduction

Le français usité en milieu urbain tizi-ouzéen est de fait travaillé par deux dynamiques cognitivo-discursives ambivalentes, antagoniques : une territorialisation marquée par une multiple dénomination linguistique d'une part et une a-territorialisation orientée vers la construction d'un espace francophone homogène d'autre part.

A ce propos, si le processus de *topolectisation* induit le morcellement de la structure socio-spatiale tizi-ouzéenne à l'aune des glossonymes corrélés discursivement au français, l'a-territorialisation – pour ce qui concerne notre étude – implique au contraire le déni de la variation diatopique. En outre, si la première instaure des lignes de fracture, de démarcation (autant spatiales que linguistiques), la seconde traduit une homogénéisation identitaire.

Enfin, si la *topolectisation* génère une forte distorsion identitaire via la mise en place de territoires et sous-territoires différenciés (par la langue en usage, par la configuration et la fonction sociale du *topo*), le refus de cette *topolectisation* induit au contraire le renforcement la cohérence communautaire intra-urbaine.

Cependant, nonobstant cette a-territorialisation, la distanciation identitaire perdure : en effet même a-territorialisée la langue française catalyse une atomisation sociolinguistique

effective. A cet effet, les locuteurs tizi-ouzéens distinguent entre une norme scolaire, standard, exogène, apanage des seuls citoyens lettrés, et une norme endogène, typiquement urbaine, assignée en discours à une catégorie sociale non instruite, exclusivement jeune et masculine. La norme endogène consiste en une appropriation de la norme scolaire à des fins de différenciation, ou en une acquisition approximative de celle-ci, car non soutenue par un apprentissage scolaire viable.

6.1. Le français comme langue territorialisée

6.1.1. Une multiple dénomination

En situation de topolectisation, les glossonymes corrélés au français sont globalement définis en termes de code-switching : *français kabylisé et français arabisé (B)*, de modèle normatif : *français académique (H) et vrai français (B) & (G)*, d'incompétence langagière : *français cassé (G)*, de morphologie lexicale : *français abrégé (H)*, ou de simple localisation toponymique : *français de la rue (H)*.

A la différence des autres glossonymes énoncés par nos informateurs, le *vrai français* apparaît comme un parler « pur », non alterné, ni avec le kabyle, ni avec le *zdimoh*. Il fait fonction de norme standard, référentielle, exogène (car imposée par la colonisation française à Tizi-Ouzou), elle-même relayée par la scolarisation, la presse écrite et les masses médias francophones : journaux, radios, chaînes audiovisuelles, signalétique, affichage publicitaire...

Cette multiple dénomination ne fait aucunement référence aux sonorités, aux marques accentuelles arabophones ou kabylophones, à même de « contaminer », d'affecter la pratique du français en milieu urbain tizi-ouzéen.

Ainsi, aux dires de B, la diversité sociolinguistique intrinsèque à la ville tizi-ouzéenne opère uniquement au niveau des structures morpho-lexicales des langues en co-usage ; elle laisserait donc intactes, inchangées les formes prosodiques desdites langues. Ainsi, pour cette locutrice, la variation sociolinguistique inhérente au français s'exprime uniquement en termes de code-switching ou mixing, et non de déclinaisons prosodiques.

Cependant, et c'est là une exigence fondamentale, les marques accentuelles ou prosodique propres aux langues premières, maternelles, étant les plus difficiles à oblitérer, imprègnent fortement les usages langagiers francophones des tizi-ouzéens. Il semble donc improbable que le français ne puisse pas présenter la moindre variation prosodique.

Cependant, si le français autorise un usage non alterné, dans la mesure où il se suffit lexicalement à lui-même, il en va tout autrement pour le kabyle et le zdimoh. A vrai dire, le recours au français en alternance codique avec le kabyle ou le zdimoh apparaît comme une nécessité communicationnelle, véhiculaire. Le code switching français/arabe ou français/kabyle devient *ipso facto* une pratique quasi-incontournable.

Ainsi, discourir sur des thèmes inhérents aux domaines scientifiques, évoquer des considérations de nature culturelle (peintures, arts, cinéma, rapports homme/femme...), implique irrémédiablement le recours, en certain points de l'interaction orale, au français comme langue véhiculaire (cf. Boumedine : 2000, Taleb-Ibrahimi, 1999 & Morsly, 1988). C'est ce que semble suggérer le locuteur/informateur J.

J : (...) *quant il s'agit d'un sujet de conversation entre amis/par exemple quand on parle informatique tout ce qui est culture/on parle généralement en français/parce que on ne peut pas employer des mots qui n'existent pas en kabyle ni en arabe//*

A : *par exemple /*

J : *tout ce qui est technologie/tout presque tout/ l'arabe et le kabyle sont encore à l'âge de pierre// ils sont encore à l'âge de pierre/ (ligne 133-139, annexe 3 : 248-249)*

En effet, ce qui fait défaut aux locuteurs tizi-ouzéens lors des conversations langagières, *zdimohophones* ou *kabylophones*, c'est bien la terminologie scientifique et technique. Celle-ci est soit inconnue de ces locuteurs (car non ou très peu vulgarisée, ou encore de création récente pour être connue du grand public), soit encore inexistante.

Par ailleurs, même connue des locuteurs tizi-ouzéens, cette terminologie est souvent délaissée – car perçue comme stigmatisante – au profit du français, identifié comme langue de modernité et de civilisation. A titre d'exemple, le vocable « souris », au sens que lui

confère le jargon informatique, continue à être employé par la quasi-totalité des locuteurs tizi-ouzéens au détriment de son équivalent lexical en langue arabe, [ϕαρα].

Parler de sujets scientifiques ou techniques, voire même de culture, revient donc à choisir le français comme langue de communication, comme instrument véhiculaire (cf. *supra*). Cependant, ce choix n'est jamais ou rarement intégral, encore moins définitif. Les locuteurs tizi-ouzéens en font effectivement un usage alterné, code-switching ou mixing, soumis à des contraintes fonctionnelles et culturelles tout à la fois.

A cet effet, le recours au français apparaît tantôt comme une contrainte communicationnelle, véhiculaire, inhérente au besoin de transmettre un contenu scientifique, tantôt comme le moyen de neutraliser, du moins d'édulcorer, le tabou culturel consubstantiel au *zdimoh* et au kabyle.

6.1.2. De la dénomination à la territorialisation

La catégorisation des glossonymes fournis par les personnes enquêtées – *vrai français*, *français kabylisé* et *français arabisé* – obéit à des modalités fonctionnelles, statutaires, socioculturelles, géographiques et identitaires tout à la fois. Ainsi le *vrai français* est assigné en discours à la sphère administrative, éducative, universitaire ; il est surtout décrit comme la langue de travail des écoles privées.

Outre son versant typiquement fonctionnel, le *vrai français* se trouve centralisé ; aux dires de la locutrice B, cette territorialisation est fonction des origines sociales des occupants du Centre-Ville : celui-ci serait en effet le lieu d'ancrage, d'implantation des intellectuels, des personnes lettrées, cultivées.

Cette fusion discursive entre le glossonyme *vrai français*, le toponyme Centre-Ville et le socionyme intelligentsia consacre, à notre connaissance, une stratégie identitaire de démarcation, de différenciation. En effet, une telle catégorisation vise à marquer une distance identitaire entre les locuteurs du centre urbain tizi-ouzéen et ceux originaires des villages circonvoisins, des milieux ruraux. Ces derniers parleraient plutôt une variété non urbaine, exogène, non conforme au modèle normatif standard : *le français cassé* (G, ligne 157, annexe 3 : 231).

Questionnée à propos de la territorialisation du *vrai français* la locutrice/informatrice B répond :

B : *bon pour la plupart des lieux/il est plus effacé/le vrai français est plus effacé//bon pour//pour le centre Centre-Ville on va dire que c'est un/c'est une langue que/qu'on s'est un peu appropriée pour les :: pour les gens du centre quand même ils se sont appropriés le vrai français pour euh :: montrer qu'ils sont un peu meilleurs que (...) les gens qui vivent aux alentours/*

A : *aux alentours c'est-à-dire/*

B : *tout ce qui est village/ (lignes 192-198, annexe 3 : 202)*

Selon les propos de la même locutrice, le *vrai français* serait inusité dans les quartiers excentrés : *Sud-Ouest, Anar Amellal, Krim Bemkacem, Cité Bekkar, Cité M'Douha* (B, lignes 210-213, annexe 3 : 204). En somme, l'adoption du français – du moins son usage non alterné – comme langue de communication quotidienne s'inscrit dans une logique de construction identitaire. En effet, cette langue confère aux locuteurs tizi-ouzéens minés par les auto-odis une image identitaire valorisante, gratifiante, « *un peu meilleure que* » celle des locuteurs ruraux.

A l'instar du *vrai français*, le *français kabylisé* est impliqué dans une dynamique de centralisation linguistique : il est donné en discours comme l'apanage des citadins du Centre-Ville, qui revendiquent pleinement leur double identité francophone et kabylophone. Ces deux glossonymes entérinent donc une forte centralité socio-langagière aiguillée vers la valorisation de soi, vers la construction d'une identité communautaire positive. Ils assument de surcroît une fonction identitaire distinctive.

A contrario, le *français arabisé* est refoulé vers la Haute-Ville, les quartiers excentrés, les marges de la ville, où prévaut le vernaculaire *zdimoh*. Dans cette *topolectisation* la Cité Bekkar et la Nouvelle-Ville constituent, au regard de B, des territoires linguistiques à dominante arabophone. Tout autant que la Haute-Ville, les autres territoires intra-urbains

identifiés comme arabophones entérinent donc une stigmatisation paroxystique (cf. chapitre 4).

Tableau 11 : les catégories différentielles associées au français par B

Glossonymes	<i>Vrai français</i>	<i>Français kabylisé</i>	<i>Français arabisé</i>
Valeurs cognitives associées aux glossonymes	Purement (forme langagière pure)	Aucune valeur cognitive n'est explicitement associée par le locuteur/informateur B aux trois glossonymes énoncés	
Toponymes	Centre-Ville	Ville de Tizi-Ouzou Centre-Ville	Haute-Ville/Cité Bekkar
Socionymes	Les citoyens Les gens du centre (socionyme toponymique) Les gens instruits les intellos	Les gens qui sont plus au centre Les citoyens : <i>Kabyles et francophones à la fois</i>	Arabophones
Ethnonymes	Les citoyens du Centre-Ville sont définis par B comme kabyles.	Kabyles	Turcs/Arabes
Déictiques spatiaux	Ici		Là-bas (Cité Bekkar)
Déictiques personnels	On/ils	Je/on/ils	Ils
Stratégies identitaires	Valorisation Double identité ethnico-sociolinguistique : les citoyens du Centre-Ville sont définis comme Kabyles et francophones tout à la fois)		Stigmatisation de l'altérité arabophone, zdimohophone

Ainsi, les glossonymes valorisants sont centralisés ; ceux dévalorisant sont exclus du Centre-Ville. En outre, comme nous avons pu le voir pour le zdimoh, la stigmatisation sociolinguistique est fonction de la proximité et de l'éloignement par rapport au Centre-Ville : elle s'exacerbe à mesure que l'on s'en éloigne ; elle s'atténue à mesure que l'on s'en rapproche. C'est du moins ce que révèle le discours de la locutrice B qui pose les quartiers « *vraiment reculés* » quant au centre urbain tizi-ouzéen, « *un peu très loin* », comme des lieux fortement marqués par le *français arabisé* ou par l'arabe.

Nous constatons, à la lumière des glossonymes corrélés par la locutrice B au français, que la stigmatisation imprègne exclusivement le *français arabisé*. *A contrario*, le *français kabylisé* revêt, aux côtés du *vrai français*, une connotation, une signification identitaire positive. En effet, la seule apparition en situation de code-switching ou mixing de la langue arabe dévalorisée entraîne irrémédiablement la stigmatisation de tout le segment alterné.

A vrai dire, ces glossonymes font montre des tensions langagières en œuvres à Tizi-Ouzou ; leurs valeurs identitaires sont tributaires des rapports de force sous-jacents aux langues alternées. Ainsi, selon nous, la rencontre en situation de code-switching entre une langue valorisante et une langue dévalorisante engendre *ipso facto* le maintien de la stigmatisation.

A contrario, dans les situations de communication hors alternance, le français conserve son statut de langue valorisante. En somme, se sont les valeurs concédées aux *zdimoh* et au kabyle, qui imprègnent la totalité du segment alterné.

Aux dires du locuteur/informateur H, les quartiers et les rues tizi-ouzéennes sont marqués par le *français de la rue* ; celui-ci serait l'apanage des seuls citadins jeunes (catégorie sociale à laquelle s'identifie H), des personnes déscolarisées, ou issues de la *classe moyenne*. *A contrario*, le *français académique* serait parlé en Haute-Ville, par des personnes âgées, ayant vécues la période coloniale, ou par les locuteurs instruits, lycéens et étudiants notamment. Cette catégorisation générationnelle est nuancée par le socrionyme toponymique *les vieux de la Haute-Ville*, qui signale une restriction socio-spatiale quant à l'usage du *français académique* dans la ville de Tizi-Ouzou.

Cependant, comme le montre bien le tableau 12, ces glossonymes – *français académique* & *français de la rue* – induisent une différenciation statutaire (personne instruite/personnes non instruites), générationnelle (vieux/jeunes), culturelle (les deux glossonymes sont corrélés aux citadins), spatiale (les quartiers tizi-ouzéens seraient marqués davantage par le *français de la rue*), mais non ethnique (aucune catégorisation du type arabe/kabyle n'est établie).

Tableau 12 : les catégories identitaires différentielles associées au français par H

Glossonymes	Français académique	Français de rue/langage de rue Français argot/français verlan
Valeurs cognitives associées aux glossonymes	Pur	Non respect de la norme grammaticale et lexicale.
Toponymes	Tizi-Ouzou/Haute-Ville /devant les Lycées	Tizi-Ouzou/dans les quartiers/la rue
Socionymes	Les lycéens/les étudiants/les vieux de la Haute-Ville (socionyme toponymique).	Les jeunes/la classe moyenne Les déscolarisés
Ethnonymes	Le locuteurs/informateur H ne suggère aucune catégorisation ethnique	
Déictiques spatiaux	Ici	
Déictiques personnels	Ils/eux (les lycéens)	On/chacun/ceux/ils/nous (les jeunes)
Stratégies identitaires	Différenciation culturelle, langagière, générationnelle et socio-spatiale/non différenciation ethnique	

Il se confirme au final – ce que nous avons déjà montré pour le kabyle et l’arabe – que les enjeux de la dénomination des langues usitées ou co-usitées en milieu urbain tizi-ouzéen, que les finalités assignées (de manière consciente ou non, explicite ou latente) à la territorialisation de ces langues (les multiples glossonymes afférents au français notamment) restent assurément identitaires.

En effet, la territorialisation sociolinguistique à Tizi-Ouzou répond – et ce quelques soient les langues et les territoires concernées – à des stratégies identitaires récurrentes. Elle est aiguillée vers une identification et une différenciation concomitantes ; elle vise la valorisation de soi et la stigmatisation de l’autre, de celui qui occupe une autre aire spatiale ou territoriale, qui admet des comportements sociolinguistiques identifiés comme exogènes, étrangers... Elle alimente en ce sens les discriminations et les ségrégations intra-urbaines.

Le discours de la locutrice I ne révèlent aucune dénomination de la langue française, aucune variation diastratique ou diatopique. Territorialisée en bloc, le français se trouve corrélé aux intellectuels (lignes 14, annexe 3 : 240) ; en tant que langue élitare, il est assigné aux aires locatives fonctionnelles, où se construit le savoir :

A : *pensez vous qu'il existe différentes façons de parler français de parler français dans la ville de Tizi-Ouzou//*

I : *non/*

A : *non//*

I : *je vois pas non///*

A : *existe-t-il des lieux en milieu urbain tizi-ouzéen où le français domine///*

I : *pas tellement//pas vraiment///(...) peut-être dans les endroits éducatifs/peut-être dans les Universités/les milieux d'un certains niveau quand même//c'est pas tout le monde qui//qui peut s'exprimer en français/// (lignes 103-114, annexe 3 : 243)*

6.2. Le français comme langue a-territorialisée

6.2.1. Une seule langue, un seul territoire : la ville tizi-ouzéenne comme espace francophone homogène

A la différence du kabyle multi-dialectal, dont la forme ancienne, « archaïque », « ancestrale » s'avère plus difficile d'accès que la forme « moderne », la langue française ne révèle aucune difficulté inter-communicationnelle. Elle serait usitée partout en milieu urbain tizi-ouzéen, de manière homogène et régulière : elle ne suscite aucune variation diastratique ou diatopique. En attestent les assertions du locuteur/informateur C :

A : *pensez-vous qu'il existe dans la ville de Tizi-Ouzou plusieurs façons de parler français*

C : *le français à mon avis/c'est la même la langue/il n'y a pas de différences/on peut parler un français qui peut-être compris par tout le monde/ce n'est pas la même chose que le kabyle (lignes 136-140, annexe 3 : 209-210)*

Partant, les pratiques discursives de ce locuteur/informateur révèlent une a-territorialisation sociolinguistique : il refuse de catégoriser la langue française à l'aune de la structure socio-spatiale tizi-ouzéenne :

- A : existe-t-il des lieux à Tizi-Ouzou où le français prédomine et des lieux où il n'est pas usité/*
- C : non ça m'étonnerait/jamais/le français est employé partout//*
(lignes 147-149, annexe 3 : 210)

La non territorialisation se définit donc comme le refus de renvoyer discursivement une langue ou une variété linguistique particulière à une aire territoriale circonscrite ; elle incarne, selon nous, le refus de marquer, d'affirmer, de revendiquer une singularité identitaire, de se démarquer donc des autres occupants de la ville. La dynamique cognitivo-discursive assurant l'atomisation de la structure socio-spatiale à l'aune des langues en coprésence se trouve dès lors aiguillée vers la construction d'une appartenance identitaire commune : une seule forme langagière, une seule aire territoriale.

A vrai dire, cette a-territorialisation ne signifie nullement, à notre sens, une absence totale de territoire sociolinguistique ; elle implique au contraire le recours à une catégorisation monolithique, centrée sur le rejet de la variation sociolinguistique, de la fragmentation des espaces de ville, de la mise en place des frontières et limites.

Le français a-territorialisé est au final donné comme une langue à même d'être perfectionnée (C, lignes 155-156, annexe 3 : 210). Les autres langues constitutives du répertoire verbal des locuteurs tizi-ouzéens – le kabyle et l'arabe en l'occurrence – seraient donc, au regard du locuteur C, des formes langagières achevées, inertes, sclérosées, dégagées de toute forme d'évolution, des langues « primitives », restées à l'état embryonnaire. Ceci est effectivement afférent à leur « pauvreté » relative en lexique technique et scientifique. Au contraire, le français reste une langue « riche », ce qui en justifie d'ailleurs l'emploi.

Une analyse ontologique de ces discours révèle un décalage, une asymétrie flagrante entre les différentes langues en coprésence dans la société tizi-ouzéenne, voire même algérienne.

Il est vrai que la langue française possède un corpus plus élaboré, plus étoffé, en matière de lexique scientifique et technique notamment ; elle pallie de ce fait les difficultés communicationnelles des locuteurs tizi-ouzéens, kabylophones et arabophones. Elle ne cesse toutefois de remplir des fonctions identitaires multiples : elle instaure une forte identification à la société occidentale ; elle entérine des valeurs sociales, culturelles et civilisationnelles considérées comme typiquement kabyles ; elle permet la valorisation de soi notamment lors des interactions verbales avec les filles (cf. Morsly, 1988). C'est pourquoi, comme le montre bien le discours du locuteur H, les locuteurs hommes choisissent la langue française pour s'adresser aux femmes :

H : (...) avec le sexe opposé on parle en français/je ne sais pas si c'est une manière de séduire/mais on utilise beaucoup plus le français avec le sexe opposé (lignes 145-147, annexe 3 : 246).

Selon les propos du locuteur/informateur J, c'est la pratique constante du français en alternance avec les langues kabyle ou arabe qui en annihile toute forme de territorialisation (lignes 124-127, annexe 3 : 248).

En effet tous les locuteurs tizi-ouzéens en font usage, de manière plus ou moins régulière, plus ou moins récurrente, plus ou moins justifiée. La langue française devient dès lors un passage obligé : elle répond à des impératifs d'ordre communicationnel. Comment nommer en effet une chose, un objet, un sentiment, comment dire la réalité socioculturelle ou matérielle quand les vernaculaires en usage se trouvent incapable de le faire ? Il n'est pas étonnant de constater que les lexèmes et tournures, empruntés ou alternés, traduisent soit des réalités taboues, axées sur des interdits moraux et sociaux (relations amoureuses ou sexuelles notamment), soit des considérations scientifiques ou techniques (cf. notamment Morsly, 1988).

Pour Kebbas Ghalia (2000 : 241-242) l'alternance codique arabe/français/zdimoh est surtout un symbole d'urbanité, qui permet aux citadins tizi-ouzéens de se démarquer des locuteurs villageois.

Cependant, dans un mouvement de démarcation identitaire, le locuteur C opère une nette opposition entre les kabyles « civilisés », « cultivés », parlant bien français, et les arabes

qui le parlent mal. Il établit de ce fait une corrélation entre langue française, civilisation et culture. Ces valeurs sont déniées aux arabes comme aux arabophones ; elles sont octroyées, rattachées aux kabyles, à tous les kabyles sans restriction socioculturelle ou spatiale aucune :

C : le français/les Kabyles déjà/on est réputés pour notre euh ://c'est-à-dire on s'exprime bien en langue française/par rapport aux Arabes (...) ils s'expriment mal en français mais par contre les Kabyles c'est des gens un peu civilisés cultivés// (lignes 151-154, annexe 3 : 210)

Tableau 13 : le locuteur C ou la non territorialisation du français

Glossonymes	Le français
Valeurs cognitives associées au glossonymes	Une langue qui peut être comprise par tout le monde Le français on le perfectionne Une langue qui me plaie beaucoup Une langue trop riche C'est magnifique de la parler
Toponymes	Ville de Tizi-Ouzou (a-territorialisation)
Socionymes	Des gens un peu cultivés De gens un peu civilisés
Ethnonymes ou groupes culturo-ethniques	Les Kabyles parlant bien français opposés aux Arabes qui le parle mal
Déictiques spatiaux	Partout
Déictiques personnels	On/je/
Stratégies identitaires	La ville de Tizi-Ouzou comme espace francophone homogène

Pareilles assertions reflètent effectivement une vision subjective, stéréotypée, fort tendancieuse de la réalité sociolinguistique tizi-ouzéenne. En effet, les discours épilinguistiques en vigueur agissent comme un prisme déformant sur cette même réalité ; la langue devient *ipso facto* le moyen le plus efficient pour se définir et définir autrui, pour s'identifier aux autres locuteurs de la communauté urbaine, ou s'en différencier, pour se construire une identité positive tout en imposant aux autres des attributs socioculturels et spatio-langagiers négatifs, ou en les acculant à assumer la stigmatisation.

Ces catégorisations subjectives consistent donc en une manière subtile de brouiller la réalité sociolinguistique afin de répondre à des besoins identitaire multiples : identification,

différentiation, valorisation de soi, intégration sociale...Il importe donc de mieux cerner les contours identitaires des catégories sociales mobilisées.

6.2.2. Plusieurs normes, plusieurs identités sociales, un seul territoire

6.2.2.1. Norme exogène, norme endogène et catégorisation sociale

Les locuteurs/informateurs G, J & K ne suggèrent aucune aire territoriale normative, où le français serait le mieux parlé, aucune catégorisation géographique des différentes variétés inhérentes à son usage social. Ils admettent néanmoins la prégnance d'une variation langagière sous-jacente aux particularismes accentuels des locuteurs francophones tizi-ouzéens : en atteste le glossonyme *français kabylisé* (K, ligne 146, annexe 3 : 255), ou au degré de compétence des uns et des autres :

K : il y a des gens qui parlent plus aisément le français /il y a d'autres qui le parlent moins bien//mais il n y a pas des endroits où il est mieux parlé que d'autres» (lignes 147-149, annexe 3 : 255).

Aux dires de G, cette variation langagière est afférente au niveau intellectuel des locuteurs :

A : existe-t-il différentes façons de parler français dans la ville de Tizi-Ouzou
G : (...) c'est par rapport au niveau/au niveau intellectuel de l'individu/ (ligne 137-139, annexe 3 : 231)

La position du locuteur/informateur G se trouve corroborée par le discours du locuteur J :

J : bon maintenant ça dépend//le niveau d'étude de l'individu/parce que c'est des cas/ il y a celui qui parle bien qui prononce bien/il est/bon automatiquement/bon il a fait des études/donc automatiquement il va bien prononcer/il y a celui dommage/il fait des fautes déjà la prononciation il fait des fautes// (lignes 118-121, annexe 3 : 248)

Ainsi, le distinguo *Kabyles parlant bien français/Arabes parlant mal français*, énoncé par D, signale une forte dichotomisation linguistico-ethnique ; *a contrario*, cette bipartition compétence/incompétence langagières marque, au regard de G & J, une simple dissymétrie

statutaire du type *scolarisé/non scolarisé, instruit/non instruit*, impliquant le seul groupe culturo-ethnique kabyle.

Par ailleurs, le locuteur/informateur K admet une catégorisation complexe et graduée : il y aurait non seulement une compétence dissymétrique entre les locuteurs kabylophones eux-mêmes, entre ceux-ci et les locuteurs arabophones aussi ; bien plus, *les Kabyles* ayant le degré de compétence langagière francophone le plus moindre seraient meilleurs que *les Arabes* :

K : toujours est-il que même ceux qui ne parlent pas bien à Tizi-Ouzou/par rapport aux Arabes ils le parlent très bien/// (lignes 158-159, annexe 3 : 255)

Cette double catégorisation (*français aisément parlé/français moins bien parlé* ou *français kabylisé*) est *de facto* appréhendée par les locuteurs/informateurs G, J & K sous le prisme de la compétence/non compétence langagières. Elle distingue, à notre connaissance, entre une norme exogène, standard, archétypale, référentielle, de type scolaire ou pédagogique (Manessy, dans Moreau (éd.), 1997 : 223-225), apanage des seules personnes instruites, et une norme endogène, forme imparfaite de la norme scolaire, exhibant des particularismes linguistiques ou prosodiques locaux, arabophones et kabylophones tout particulièrement.

A cet effet, la norme exogène dénote, selon nous, une assimilation quasi-parfaite des règles linguistiques sous-jacentes au fonctionnement de la langue française, alors que la norme exogène condense les fautes de langue, les énoncés agrammaticaux, les imperfections. Elle se trouve de surcroît fortement imprégnée de la couleur locale tizi-ouzéenne, comme le montre bien la parole mimétique de K (cf. *infra*) ; elle s'éloigne du parangon scolaire normatif.

Ainsi, dans tous les cas de figure, il y a a-territorialisation sociolinguistique, ou refus d'atomiser la structure spatiale tizi-ouzéenne à l'aune des glossonymes corrélés au français ; ces glossonymes impliquent toutefois une forte catégorisation sociale, statutaire (cf. Tableaux 14 & 15).

Tableau 14 : le locuteur K : normes langagières et différenciations sociales

	Norme endogène	Norme exogène
Glossonymes	Français kabylisé	Français standard/français scolaire (catégorie non énoncées explicitement par K)
Valeurs cognitives associées aux glossonymes (ou degré de compétence langagière)	Français moins bien parlé Français un peu tordu Français pas bien maîtrisé	Français aisément parlé
Toponymes	La ville de Tizi-Ouzou dans son ensemble a-territorialisation	
Socionymes	Les filles	Les filles Les soi-disant intellectuels
Ethnonymes	Kabyles	Kabyles
Déictiques spatiaux	Ici	
Déictiques personnels	Ceux/ils	D'autres
Stratégies identitaires	Différenciation sociolinguistique, mais identification au même espace identitaire : la ville de Tizi-Ouzou dans son ensemble, et au même groupe ethnique : les Kabyles.	

Ainsi, si la norme exogène, importée, « *appartient aux français* » (E, ligne 187-188, annexe 3 : 220), la norme endogène se veut, au contraire, locale, tizi-ouzéenne. Elle consiste en une appropriation spontanée, *in vivo*, consciente, du français standard. Elle signale une pratique langagière non scolaire, dégagée de toute forme de grammaticalité, non assujettie donc aux contraintes linguistiques (phonétiques, lexicales, sémantiques...) régissant ordinairement la norme standard.

Ces deux types de normes – exogène et endogène – fonctionnent de manière concomitante, non exclusive, la présence de la première étant indubitablement nécessaire à la gestation de la seconde. « *En bref, il n'est de norme endogène que consciente et opposée à une autre norme parallèle appliquée à la même langue, mais réputée exogène* » (Manessy, dans Moreau (éd.), 1997 : 225).

En outre, nos observations empiriques, tout autant que les dires des locuteurs/informateurs J & k montrent que les femmes sont plus enclines à la pratique du français : « *beaucoup plus les filles/elles parlent généralement en français ici à Tizi-Ouzou* » (J, lignes 13-14, annexe 3 : 245) ; « (...) *le français aussi les filles* » (K, lignes 18-19, annexe 3 : 251). Pour Khaoula Taleb Ibrahimi (1996 : 109), la langue française permet aux femmes, en milieu urbain notamment, de transgresser, d'édulcorer les tabous moreaux et surtout sexuels, qui imprègnent fortement la langue arabe.

Les catégorisations différentielles du locuteur/informateur K (cf. Tableau 14) sont renforcées par les déictiques personnels *ceux vs d'autres*. Force est cependant de constater que ce locuteur ne se positionne pas quant aux glossonymes énoncés : il affirme ironiquement ne parler que kabyle (ligne 161-162, annexe 3 : 255), tandis que son identité statutaire de médecin, ses productions langagières alternées (kabyle/français) en situation verbale semi-directive, comme les discours tenus hors micro, attestent paradoxalement de son appartenance francophone. Pareille distanciation identitaire vise selon nous à la sublimation de son identité kabylophone, de son appartenance ethnique kabyle.

Cependant, la norme langagière francophone reste, au regard des locuteurs G & J subordonnée au processus de scolarisation : maîtriser la langue française, en acquérir donc la norme endogène, revient *ipso facto* à mener des études, à être en somme scolarisé dans la durée. (cf. Tableau 15)

Tableau 15 : les catégories différentielles associées au français par G

Glossonymes	<i>Vrai français</i> <i>Français tout court</i> <i>Français français</i>	<i>Français cassé</i>	<i>Français abrégé/</i> <i>Français nouvelle</i> <i>génération</i>	<i>Kabyle français</i> <i>(code mixing ou</i> <i>switching)</i>
Valeurs cognitives associées aux glossonymes	Aucune valeur cognitive n'est explicitement associée aux glossonymes <i>vrai français, français cassé et français abrégé</i> ; le français, en tant que catégorie générique, est cependant défini comme une langue empruntée.			<i>Tu comprends quand même</i>
Toponymes	Tizi vs Centre-Ville			
	Le discours de G révèle une évaluation paradoxale : il refuse de territorialiser les trois glossonymes dévolus au français, mais situe le français comme catégorie générique au Centre-Ville. Il y a donc centralisation du français, mais a-territorialisation des glossonymes afférents.			
Socionymes	Personne qui a fait des études	Les déscolarisés Montagnards	Les déscolarisés/ les jeunes (par référence à l'item nouvelle génération)	Les Tizi-Ouzéens (cette catégorie n'est pas énoncée explicitement par G.
Ethnonymes	Kabyle			
Déictiques spatiaux	Ici /partout			
Déictiques personnels	Ceux/ils	Ceux-là/ils	il	Nous/on/
Stratégies identitaires	Pour le locuteur/informateur G, le recours au français implique un reniement identitaire ; il accentue les inintelligibilités réciproques. A cet effet, les interactions verbales en milieu urbain tizi-ouzéen devraient être kabylophones, arabophones au besoin, mais nullement francophones. Au plan identitaire, les antagonismes entre la communauté arabophone et kabylophones s'oblitérent face au français véhiculaire : le français devient donc le lieu de résorption des tensions identitaires intra-urbaines.			

La langue française serait donc la seule à même de véhiculer un savoir, de développer l'intellect desdits locuteurs. Les autres langues en usage sont implicitement expurgées de toute valeur ou référence intellectuelle ou instructive.

Cependant, le socionyme *soi-disant intellectuels* énoncé par K introduit, sur un mode implicite, une restriction quant à l'appartenance statutaire des locuteurs francophones ; il signifie : *tous ceux qui parlent français ne sont pas forcément des intellectuels*. Il montre aussi que cette corrélation langue française/intelligentsia, fonctionnant globalement comme un schème social commun aux locuteurs tizi-ouzéens (citadins et migrants contadins

confondus), implique des confusions identitaires ; bien plus, elle permet de se donner une image identitaire « factice » : parler français, c'est se faire passer pour un homme instruit, c'est paraître cultivé, intelligent...

En découlent donc une intellectualisation de la langue française, autant dire une corrélation discursive, de nature subjective, entre la compétence langagière francophone et la compétence intellectuelle des locuteurs tizi-ouzéens.

6.2.2.2. La parole mimétique comme preuve

Aux dires du locuteur/informateur K, la variété la moins bien parlée, endogène donc, réfère au *français kabylisé*. Ce glossonyme est décrit sous le prisme des interférences langagières affectant l'usage de la langue française en contexte urbain tizi-ouzéen. Il désigne une pratique langagière dépréciative. *A contrario*, le même glossonyme – énoncé par les informateurs B et G – désigne une pratique langagière alternée, valorisante. (cf. Tableaux 11 & 15).

En vue de justifier ses dires, ses assertions, afin de conférer une crédibilité efficiente aux catégories sociolinguistiques énoncées, le locuteur/informateur K réalise – sur un ton ironique et dans une visée péjorative, stigmatisante – une imitation verbale, significative à bien des égards, figurant cette norme endogène, moins bien parlée : [τυκ ®μπρ ®σκεΖωεδιρΘμεσφυ] (ligne 146, annexe 3 : 255).

Elle est marquée par une forte accentuation des sons erronés ou considérés comme déviants quant à la norme standard ; cette accentuation dénote, à notre connaissance, la nécessité de rendre audibles aux allocutaires les disfonctionnements phonétiques du *français kabylisé*, d'en incarner l'existence. Partant, cette parodie verbale fonctionne comme une preuve tangible, matérielle, venant étayer un discours épilinguistique fort tendancieux. Elle vise en effet à la dévalorisation du groupe social détenteur du *français kabylisé*, de la norme endogène donc, ou identifiée comme telle.

A vrai dire, ledit segment illustre bien les retombées du triangle vocalique [a-u-i], caractéristique des langues chamito-sémitiques – le kabyle entre autres – sur la structure phonétique du français. La voyelle [e] demeure de ce fait inconnue des locuteurs kabylophones non initiés aux langues indo-européennes – le français en l'occurrence – ou

ayant acquis cette langue sur le tard. Aussi la voyelle [e] est-elle délaissée au profit de la voyelle [u]. Par ailleurs, le [r] roulé, d'articulation alvéolaire, est prononcé en lieu et place du [ʀ] grasseyé, d'articulation uvulaire (cf. Duchet, 1995 : 9-10).

Ces deux variantes fonctionnent comme des indices sociaux forts, sexuels et statutaires notamment. Dans la société tizi-ouzéenne, voire même algérienne, le [ʀ] grasseyé est souvent corrélé au sexe féminin ou à une catégorie sociale instruite, lettrée, raffinée, bourgeoise, qui se veut le prolongement de la société française, parisienne notamment. A *contrario*, le [p] roulé est associé au sexe masculin, car indice de virilité (cf. Morsly, 1988).

En définitive, nous constatons la présence du morphème kabyle [θ] usité ici en fonction vocative. Il sert en effet à interpeller, à attirer l'attention de l'allocutaire. Le *français kabylisé* devient à cet effet une sorte de parole mixte, hybride, condensant des traits linguistiques – phonétiques, prosodiques, morphémiques – appartenant conjointement au kabyle et au français. Il est donc le corollaire du métissage sociolinguistique en œuvre en milieu urbain tizi-ouzéen ; il constitue en outre, et au regard de J, une parole stigmatisée et stigmatisante, dévalorisée et dévalorisante, car apanage des seuls locuteurs non instruits.

Il importe donc de distinguer trois versants sous-jacents au fonctionnement du *français kabylisé* : le code-switching ou mixing (B), la variation accentuelle (K) et le degré de compétence langagière (K). Cette tri-polarité constitue – pour le cas tizi-ouzéen notamment – le corollaire d'une seule et même réalité sociolinguistique : le contact de langues en contexte urbain.

6.2.3. Quelques modes d'appropriation du français en milieu urbain tizi-ouzéen

Force est cependant de constater que le français usité en milieu urbain tizi-ouzéen reste – dans bien des cas – différent du registre standard acquis à l'école ; il s'éloigne même parfois des formes argotiques relayées par les médias, le cinéma ou la musique. Nos observations informelles en milieu urbain tizi-ouzéen révèlent une appropriation de la langue française.

Une grande partie des considérations développées ici émanent donc de nos observations empiriques ; en effet, le besoins des locuteurs tizi-ouzéens de se donner une image valorisante, les stratégies d'évitement déployées à cet effet, ainsi que les inhibitions induites par le micro, rendent incomplète toute approche directe (entretiens, questionnaires). C'est pourquoi, le recours à l'observation participante ou extérieure, constitue, comme nous le montions dans le chapitre 3, une véritable méthode d'appoint.

Cette appropriation langagière consiste effectivement en la construction d'une norme endogène, locale, typiquement tizi-ouzéenne, via la subversion, la transformation de la norme exogène ou scolaire. Elle ne vise aucunement à combler un vide linguistique, la fonction véhiculaire étant pleinement assurée par la norme standard. Elle tend au contraire à susciter un effet de distanciation identitaire en agissant consciemment sur la structure de cette même norme standard.

En outre, les modifications qui en découlent ne consistent aucunement en une transsubstantiation langagière : elles opèrent effectivement en des points localisés, restreints de la structure linguistique. Elles ne génèrent donc aucun ésotérisme langagier ; elles ne suscitent aucune inintelligibilité mutuelle entre les usagers des normes endogène et exogène. En effet, l'intercommunication reste maintenue entre ces locuteurs, nonobstant la différence effective des codes linguistiques usités.

Cependant, la dynamique de distanciation identitaire sous-jacente au français endogène induit, selon nos, une image sociale, emblématique du mode de vie tizi-ouzéen et de la culture urbaine afférente, souvent assignée en situation discursive à une catégorie sociale non scolarisée, voire même analphabète. Cependant, cette catégorisation apparait de fait comme erronée : en effet, les traits accentuels vernaculaires affectent souvent les pratiques langagières francophones des citoyens tizi-ouzéens, toutes catégories sociales, intellectuelles confondues.

Le processus de scolarisation, même mené à terme, ne signifie aucunement la neutralisation intégrale des traces prosodiques, des marques accentuelles consubstantielles aux langues maternelles, premières. En effet, symétriquement au respect scrupuleux des normes grammaticales et lexicales exogènes, un nombre accru de tizi-ouzéens

francophones lettrés – universitaires, praticiens ou autres – laissent entendre – de manière consciente ou non – des intonations, des sonorités kabylophones ou arabophones.

A *contrario*, si la norme endogène signifie la mise en rupture, autrement dit la transformation de la structure linguistique exogène, la catégorisation introduite par nos informateurs et corroborée par nos observations informelles (*norme endogène/locuteurs déscolarisés, exclusivement jeunes*), gagne en objectivité. En ce sens, le passage de la norme exogène à la norme endogène correspond bien à une dynamique de restructuration ou appropriation de la langue française à des fins assurément identitaires, communautaires ou de groupe tout particulièrement.

A cet effet, la ville tizi-ouzéenne apparaît comme génératrice de normes langagières endogènes ; en atteste fortement les quelques exemples cités *infra*. Les usagers jeunes (de sexe masculin surtout) apparaissent comme les pourvoyeurs de ces normes, la rue ou le quartier les lieux même de leur gestation et de leur émergence. Elles se trouvent donc confinées au milieu de la rue, ou encore ramenée aux frontières des quartiers populaires, des cités résidentielles. A l'inverse, les milieux bourgeois, ou le groupe social de sexe féminin, s'arrogent le parangon standard, ou miment le parler parisien.

Les notions de *we code* et de *they code*, *notre code* et *leur code* en français (Gumperz, dans Calvet, 1996 : 67-68), apporte un éclairage supplémentaire à notre réflexion. Nous pensons en effet que la norme exogène fonctionne comme un *they code*, tandis que la norme endogène serait le *we code*. Ces deux notions mettent en exergue la dimension identitaire de la conversion linguistique ; elles opèrent une nette distinction entre un *nous inclusif* et un *eux exclusif*, entre *notre langue* et *leur langue* (*idem* : 68), entre *notre identité* et *leur identité*. C'est pourquoi nous les invoquons ici même à titre d'outils descriptifs efficaces.

Néanmoins, si pour Louis-Jean Calvet (*idem* : 69) la gestation du *we code* opère souvent selon un mouvement ascensionnel, aiguillé vers la recherche de la valorisation sociale, le terrain urbain tizi-ouzéen et les normes langagières en usage semblent suggérer une toute autre réalité.

A vrai dire, la norme endogène permet certes la différenciation sociale, mais cristallise cependant une stigmatisation assumée, dans la mesure où elle continue à être couramment usitée. Elle est en cela affichée (par ses détenteurs) comme un indice manifeste de

différence sociale, mais perçue (par les pourvoyeurs de la norme standard notamment) comme dépréciative. En effet, si la norme exogène est l'apanage de l'intelligentsia, celle endogène est le produit même de la rue ; si la première traduit le respect des codes linguistiques ou sociaux, des bonnes manières, la seconde induit sciemment une attitude anticonformiste.

La norme endogène apparaît donc comme une construction langagière, d'essence typiquement urbaine, à mi-chemin entre *l'altérité extrême* – la société française tout particulièrement – et *l'identité absolue*. Le terme *appropriation linguistique* explicite bien cette dynamique complexe, à la fois langagière, géographique et identitaire : il s'agit en fait de rendre sienne, en la transformant, en y imprégnant solidement ses marques, la langue de l'autre. La stigmatisation qui en découle apparaît dès lors comme le corollaire inéluctable de toute démarcation- volontaire ou non, consciente ou non – quant aux normes prescrites, imposées.

A défaut de maintenir un état de simple valorisation identitaire, encore moins de catalyser une survalorisation, une sublimation de soi, l'appropriation de la norme exogène ouvre sur une dévalorisation sociale acceptée, assumée, car moins aiguë que celle suscitée par les langues vernaculaires en coprésences. Elle opère donc selon un mouvement descendant, décroissant.

Plusieurs modes, impliquant conjointement les structures lexicales et phonétiques, sous-tendent en effet cette appropriation de la norme exogène, du *they code* donc ; citons-en trois en guise d'exemples :

– Formation de néologismes selon le procédé de suffixation. En attestent des constructions lexicales inédites comme le verbe « siester » au lieu du syntagme verbal *faire la sieste*, ou encore *poubeliste* usité en substitution au vocable nominal *éboueur*.

– Construction de lexèmes hybrides : composé du nom commun kabyle [ΘΦουλ], « âne », et du suffixe français « isme », le terme [Φουφλιζμ] désigne un comportement désobligeant, discourtois, ou asocial.

– Formation de néologismes par extrapolation d'une norme morpho-lexicale : pour preuve, le terme « modé », usité en fonction adjectivale pour qualifier une personne en adéquation avec les tendances vestimentaires du moment.

Ces termes sont de fait autant de repères identitaires ; ils permettent d'identifier péjorativement une catégorie sociale jeune, exclusivement masculine, non instruite. Ils font en cela figure de contre-norme. Ils sont souvent usités en alternance avec les vernaculaires en usage, ou assimilés au registre argotique, au *français de la rue* (H, ligne 126, annexe 3 : 46). Ils sont en effet sous-jacents à une norme langagière endogène, d'essence urbaine, encore en gestation. Une évolution constante de cette norme pourrait à terme donner lieu à un *français tizi-ouzéen*.

6.3. Le français véhiculaire : lieu de conflits identitaires ?

Cependant, selon les propos du locuteur/informateur G, la ville de Tizi-Ouzou ne devrait être que kabylophone, arabophone au besoin, mais nullement francophone. En effet, le simple recours au français mène inéluctablement au reniement de soi. Il stimule les antagonismes identitaires, accentue les inintelligibilités mutuelles et induit une délitiation du lien social. Les interactions verbales sous-jacentes aux contacts entre les locuteurs tizi-ouzéens sont dès lors interrompues, brouillées, opacifiées. Elles catalysent les conflits intercommunautaires, car centrées sur une parole exclusivement francophone :

G : (...) tu es dans une région où on parle kabyle//tu ne peux pas nier comme ça ta langue pour passer à une autre langue//alors que cette personne la parle/oui pourquoi s'exprimer dans une autre langue (...) parce que s'il vous parle en langue kabyle vous allez vous entendre//comme ça//vous allez vous comprendre//parce que toi tu es Kabyle (...) même s'il est Arabe il vous parle en français vous lui répondez en arabe puisque vous connaissez la langue arabe/ vous lui répondez en arabe il vous comprend// (lignes 175-181, annexe 3 : 232)

Cette radicalisation du discours épilinguistique révèle une autre image de la problématique identitaire en milieu urbain tizi-ouzéen : face au français véhiculaire, langue de l'*autre*, de l'*ailleurs*, les vernaculaires arabe et kabyle, langues autochtones, délaissent leurs antagonismes primaires, ataviques. A ce propos, l'*autre* ce n'est plus le kabylophone ou l'arabophone, le citadin ou le rural, mais bien le francophone.

Ces considérations révèlent néanmoins un double paradoxe : même stigmatisé – ce qui n'est pas fréquent à Tizi-Ouzou – le français continue à être couramment usité ; en outre, le comportement plurilingue (le fait de passer du kabyle vernaculaire au français véhiculaire) induisant un renoncement identitaire, non une complémentarité, devrait concerner aussi le passage du kabyle à langue arabe. Les conflits entre les langues arabe et kabyle s'en trouvent ici même amoindris, alors que les pratiques discursives effectives révèlent une guerre virulente entre ces deux langues, impliquées dans un processus de *topolectisation*.

Ainsi, chaque locuteur tente d'imposer en discours et dans les faits sa langue, son parler, ou de les occulter aux profits des normes les plus valorisantes, les plus avantageuses, celles qui permettent l'inclusion à la ville ou au Centre-Ville. Une chose est sûre : face au français véhiculaire, les conflits entre l'arabe et le kabyle perdent de leur acuité.

Le conflit oppose alors les langues endogènes, vernaculaires (le *zdimoh* et le kabyle) au français, langue exogène, « étrangère », ramené en situation discursive à des usages uniquement véhiculaires (sa vernacularisation par sa transmission en tant que langue maternelle atteste paradoxalement de sa dimension identitaire). Le passage du kabyle à l'arabe ne suscite donc aucun sentiment de perte identitaire, le français véhiculaire absorbant toutes les tensions en œuvres. Il devient à cet effet un véritable inducteur de conflits (cf. *supra* le discours de G).

Ainsi, si le kabyle et l'arabe garantissent une relative intelligibilité mutuelle car connus de tous les locuteurs tizi-ouzéens – c'est du moins le point de vue de G – le français semble être hermétique, non compris de tous, puisque apanage d'une catégorie sociale restreinte. Pour G, le kabyle permet de *se comprendre*, de communiquer, mais aussi de *s'entendre*, donc de cohabiter. La nuance introduite par les substantifs *se comprendre* et *s'entendre* est donc du type communication/coexistence, interaction/non conflits. Curieusement, la langue française semble produire les effets inverses : elle catalyse conjointement les ruptures communicationnelles et les dissensions identitaires.

Le locuteur/informateur G refuse donc de renoncer au kabyle au profit du français, mais tolère pour des nécessités communicationnelles le recours à l'arabe : à défaut du kabyle comme langue commune, interethnique, il préconise l'arabe, comme trait d'union entre les communautés kabylophone et arabophones, ou entre les *Kabyles* et les *Arabes*.

A cet effet, la langue arabe devient la norme véhiculaire par excellence, à même de neutraliser momentanément les conflits socio-langagiers, à chaque fois que le français s'y trouve impliqué. Ceci ne pourrait, à notre connaissance, être effectif que si l'interlocuteur ignore le kabyle ; autrement, le recours à la langue arabe pourrait relancer les conflits, car perçue comme une aliénation identitaire. C'est pourquoi, la langue arabe est donnée par F comme le moyen de *se comprendre*, non de *s'entendre*. En attestent les stéréotypes négatifs dévolus au *zdimoh* (cf. chapitre 4).

Les rapports entre les langues en coprésence en milieu urbain tizi-ouzéen ont été largement développés par Farida Boumedine (2001). Nous ne retenons donc ici que les tendances épilinguistiques originales, appréhendées sous le prisme de la *topolectisation* et de la construction identitaires subséquente.

Conclusion

En somme, nous constatons que les processus de territorialisation/a-territorialisation sociolinguistiques introduisent une nette distinction entre une *hétérogénéité identitaire* effective, consubstantielle à toute réalité urbaine, et une *homogénéisation fantasmée*. En réalité ces deux tendances – hétérogénéité et homogénéité – peuvent coexister au sein d'un même espace urbain territorialisé : c'est ce qui permet à la fois la différenciation et la conformisation socioculturelle et langagière.

En effet, en mettant l'accent sur le territoire, le locuteur citadin vise à se distinguer des autres occupant de la ville ; *a contrario*, en appréhendant la ville dans sa totalité, il aspire à se construire, à revendiquer surtout une identité urbaine homogène. Il masque ses particularismes territoriaux, culturels, ou autres derrière leur dénominateur commun : la ville. Paradoxalement, la non-territorialisation sociolinguistique du français ne permet aucune différenciation : elle oblitère toute forme de catégorisation territoriale, réduit la variation diatopique à une seule et même forme : le français standard.

En situation de non territorialisation, le déni de la variation diatopique est certes prégnant ; il participe même à la construction d'une identité francophone homogène : un français standard, parlé par *tout le monde*, mais parlé aussi *partout*. Néanmoins, le besoin de

différentiation sociale – non accomplie via l'a-territorialisation du français – s'incarne à travers une appropriation typiquement tizi-ouzéenne de la forme standard, scolaire, exogène du français. Ceci montre que les citoyens tizi-ouzéens tentent continuellement de maintenir l'équilibre entre les deux pôles du paradoxe identitaire : l'identification et la différenciation.

En définitive, le français non territorialisé – parlé en tous lieux et par tout le monde – observe un usage social différencié, qui ne connaît certes ni frontières, ni limites spatiales, mais permettant néanmoins une variation idiolectale, individuelle, inhérente au statut social du locuteur, au degré d'instruction de celui-ci.

Le seul paramètre spatial opérant concerne la *rue, le quartier, toutes les rues, tous les quartiers*, sans différenciation aucune ; là encore l'absence de dénomination géographique particulière, la non association d'une langue et d'une aire territoriale spatiale particulière, n'autorise aucune *topolectisation*. Les normes exogène et endogène sont juste décrites comme formes urbaines, couvrant la totalité de la ville non territorialisée, relayée par une catégorie sociale jeune et masculine. Ces considérations révèlent tout au moins les corrélations existant entre déscolarisation, culture de la rue et norme endogène comme appropriation ou subversion de celle exogène.

7. Langues urbaines, identité urbaine à Tizi-Ouzou : entre pratiques et imaginaire

Introduction

Ce chapitre traite des corrélations entre le processus identificatoire et les dynamiques culturelles en œuvre dans la ville de Tizi-Ouzou. Il révèle la prégnance de deux dynamiques culturelles (anonymat social vs connaissances mutuelles) influant de manière paradoxale sur le processus identificatoire. Il propose en somme une définition synthétique de la ville de Tizi-Ouzou.

8.1. Culture urbaine et logiques identificatoires

8.1.1. L'identification visuelle

Pour la locutrice B, l'identification sociale en milieu urbain tizi-ouzéen procède surtout du regard, du simple acte visuel. En effet, les citoyens tizi-ouzéens exhibent des indices identificatoires, de nature visuelle : tenue vestimentaire, attitudes corporelles, mode de vie..., autant de comportements qui permettent de les dissocier au premier abord des migrants ruraux. Ces indices suggèrent donc des comportements identitaires – culturels et caractériels à la fois – exclusivement urbains.

A ce propos, les citoyens tizi-ouzéens seraient des personnes présomptueuses, imbues d'elles-mêmes, ayant adopté – par mimétisme – le mode de vie français. Les signes apparents de cette identité citadine sont décelables par simple observation ; ils ne suscitent aucune ambiguïté, aucun problème identificatoire. En attestent les assertions de la locutrice/informatrice B :

B : (...) pour la plupart on les reconnaît dès : dès le premier regard pour les citoyens pour la plupart c'est des gens prétentieux qui/qui : essayent à tout prix d'être d'imiter les français/ils s'habillent plus comme eux ils ont adopté leur manières/leur façons de vivre aussi/du coup au premier regard on peut les reconnaître sans problème/ (lignes 254-258, annexe 3 : 204)

A vrai dire, cette imitation, ou devrions-nous dire acculturation – car péjorativement connotée – présuppose le renoncement à une identité antérieure. Elle permet, à notre sens, du moins de masquer sinon d'édulcorer une manière d'être, non urbaine, aux résonnances rurales, vécue au départ comme une dévalorisation de soi. On pourrait en outre croire à une *identité factice, seconde*, arborée en vue de paraître citadin, d'oblitérer des comportements identitaires empreints de ruralité. En effet, selon la locutrice B, pour se donner une identité urbaine – aussi bien en apparence que dans les faits – les tizi-ouzéens tentent rigoureusement de parodier les français, d'en adopter la culture, les modes de vie.

Cette corrélation étroite entre une *citadinité recherchée* et la culture française posée comme référence identitaire montre le caractère à la fois composite et complexe de la ville de Tizi-Ouzou. La construction de l'identité urbaine emprunte impérativement la voie du mimétisme culturel : au regard de la communauté tizi-ouzéenne, l'urbanité est surtout occidentale, et comme la modernité, elle vient de l'autre... Appréhendée sous un prisme historique, la création de la ville de Tizi-Ouzou, son urbanisation même, apparaissent comme les corolaires de la colonisation française, conséquences inéluctables de l'implantation d'un centre de peuplement européen sur le Col des Genêts. Pour B, l'identité citadine ne saurait donc être acquise autrement que par cette acculturation voulue, assumée, au modèle français, occidental.

A cet effet, la ville de Tizi-Ouzou possède-t-elle une culture urbaine intrinsèque, outre celle extrinsèque acquise via une certaine assimilation des normes socioculturelles françaises ?

En effet, la modernité comme valeur fondant l'urbanité – opposée à la tradition comme valeur sous-jacente aux sociétés rurales – est l'apanage de l'Occident. Être citadin, ou vouloir paraître comme tel, c'est donc faire sienne la culture de l'autre, du moins en reproduire les modes et codes d'expression : bombage, danses urbaines, choix musicaux ou vestimentaires, attitudes corporelles... La ville de Tizi-Ouzou est représentative de ces formes expressives : les murs de certains quartiers comme la Cité CNEP, ou celle des 600 Logements, sont couverts de tags, de graffitis francophones, incarnant les aspirations d'une communauté citadine en mal de liberté, en proie aux tabous, et subissant les attraits des métropoles occidentales.

A cet effet, les graffitis fonctionnent sur un mode cathartique ; comme le langage parlé, ils permettent une externalisation des malaises identitaires scandant le citoyen tizi-ouzéen.

8.1.2. Le processus identificatoire, entre anonymat et interconnaissances mutuelles

Au regard du locuteur/informateur D, le processus identificatoire est sous-tendu par un réseau dense de connaissances mutuelles. Celles-ci structurent de part en part la totalité de la matrice socio-spatiale tizi-ouzéenne. En effet, les citoyens tizi-ouzéens ont en commun la même aire de naissance, le même espace de socialisation, les mêmes trajectoires de vie ; ce qui permet de distinguer le citoyen natif de l'étranger c'est donc ce système urbain aux accointances sociales extrêmement resserrées. Les rapports interpersonnels seraient régis par la constance et la régularité des rencontres, par la stabilité de l'ancrage spatial des citoyens :

C : déjà la personne je la connais voilà/elle est née ici/elle vie ici/elle a fait ses études ici/elle a grandi ici/elle est d'origine d'ici/ (lignes 166-167, annexes 3 : 210)

Cependant, si les réseaux d'interconnaissances mutuelles agissent en discours comme des indicateurs sociaux prégnants, ils perdent souvent de leur efficacité en situation de contact effectif. En effet, les trajectoires orientées des mobilités spatiales intra-urbaines, la configuration de la ville tizi-ouzéenne en « quartiers-villages », où sont réunies toutes les conditions de vie (proximité des administrations et des écoles notamment), réduisent de beaucoup la dimension des réseaux relationnels.

A ce propos, les locuteurs du Centre-Ville se rendent rarement en Haute-Ville ; leurs déplacements sont davantage aiguillés vers la Nouvelle-Ville, et ce pour des finalités fonctionnelles.

Les mobilités spatiales, encore que les voies de circulation empruntées sont souvent les mêmes, ne permettent aucunement d'explorer en profondeur toutes les aires locatives de la ville. Les lieux de rencontre communs, les espaces pédagogiques en l'occurrence (à l'exception des écoles primaires) font la preuve d'une hétérogénéité socioculturelle saillante. On y trouve une population humaine bigarrée, aux origines géographiques,

sociales et culturelles multiples : les migrants contadins comme les citoyens fréquentent les mêmes lycées, accèdent aux mêmes universités, arpentent les mêmes rues... Partant, la ville appartient à tout le monde. Y vivre c'est rencontrer, côtoyer l'autre, sans pour autant en avoir une connaissance globale, absolue.

Cependant, les conjonctures de rencontre sont souvent limitées au quartier natal, de résidence, aux quartiers circonvoisins, aux espaces pédagogiques fréquentés, aux voies de circulation empruntées, aux affinités individuelles... Quelle qu'en soit d'ailleurs l'étendue, il est en effet impossible de concevoir des réseaux de connaissances mutuelles fonctionnant de manière systématique, dans l'absolu.

Objectivement, il est en effet difficile, voire même impossible pour un citoyen de connaître tous les usagers de sa ville, à moins que celle-ci ait les caractéristiques socio-géographiques ordinairement reconnues aux espaces non-urbanisés : superficie exiguë, démographie réduite, mobilités fortement limitées, similitude des comportements et des activités, un système culturel homogène tourné vers l'intérieur... (Remy et Voyé, 1992 : 21-31).

Cependant, la densité démographique élevée de Tizi-Ouzou rend caduque une telle conception des rapports intra-urbains, nonobstant la concentration des tizi-ouzéens sur une aire géographique relativement exiguë – en comparaison des métropoles américaines ou européennes (Chicago comme lieu de naissance de la sociologie urbaine et Rouen comme cas d'école en sociolinguistique urbaine notamment).

En effet, comme nous le mentionnons *infra*, la ville de Tizi-Ouzou (comme chef-lieu) compte environ 92 153 âmes (144.036 pour la commune), localisées sur une superficie de 102.36 km², selon une densité de 1.409 habitants/km². A titre de comparaison, la ville de Chicago recense 2 896.016 âmes en 2005 pour une superficie de 606 km² ; par ailleurs, la ville rouennaise couvre une superficie de 21.38 km² et comptabilise 109. 600 habitants, selon une densité de 5047 habitants/km². Nous constatons qu'entre Rouen et Tizi-Ouzou les divergences démographiques sont moindres ; elles sont d'autant plus prégnantes en comparaison de la ville de Chicago.

Si ces interconnaissances mutuelles ne sont pas objectivement les mêmes que celles structurant les sociétés villageoises, elles sont néanmoins données en discours comme telles. Aux dires du locuteur informateur G, elles sont provoquées et partant renforcées par l'exiguïté géographique de Tizi-Ouzou.

Appréhendée sous ce prisme, Tizi-Ouzou perd son urbanité ; elle devient une *non-ville*, une *petite ville*. Bien plus, elle est assimilée à un récipient quasi-hermétique, de forme cylindrique, aux dimensions fort réduites, *la boîte de chique*. Cette image hyperbolique témoigne, à notre connaissance, du malaise identitaire vécu par les tizi-ouzéens ; elle induit en effet une impression d'enfermement, de confinement, dans un espace fort restreint, où l'interconnaissance mutuelle devient la norme, où la familiarité régit les comportements quotidiens.

G : (...) *Tizi-Ouzou est une boîte de chique/ce n'est pas une ville celle-ci ((rire))/c'est une petite ville/ chacun connaît l'autre (...) bon c'est rare quand quelqu'un que tu ne connais pas passe/mais la plus part du temps vous le connaissez//si vous le croisez sur le marcher vous le voyez vous reconnaissez qu'il est citadin//oui//tout le monde connaît tout le monde ici//(lignes 184-189, annexe 3 : 232)*

Dans cette perspective, Tizi-Ouzou fonctionnerait – du moins dans les représentations dans les faits – comme une petite ville, ou devrions nous dire comme un gros village, ayant ses caractéristiques identitaires, ses schèmes culturels, ses logiques identificatoires propres.

8.1.3. Les pratiques langagières comme critère identificatoire subalterne

En situation verbale, c'est les pratiques langagières qui servent à identifier la ville et le citadin. Pour la locutrice B, le français est une langue exclusivement urbaine. Elle est l'apanage des seuls locuteurs citadins. Elle est déniée aux migrants ruraux. Elle remplit en cela la même fonction identificatoire que le *kabyle moderne* ou le *zdimoh*. Parler en français, c'est en effet dire son appartenance à la ville tizi-ouzéenne, c'est marquer son adhésion aux valeurs de l'urbanité, la modernité en l'occurrence, c'est pérenniser la valorisation identitaire.

Selon le locuteur/informateur C, la compétence identificatoire relève certes des interconnaissances mutuelles (cf. *supra*) mais aussi des écarts accentuels entre la ville et le village.

C : (...) et même par rapport à sa façon de s'exprimer/je peux distinguer une personne/je peux reconnaître une personne issue de la ville de Tizi-Ouzou ou qui est étrangère/qui n'est pas d'ici voilà/par rapport à la langue/

A : vous dites sa façon de s'exprimer c'est-à-dire/

C : l'accent/je fais beaucoup la différence entre accent kabyle euh :: d'origine citadine/kabyle un peu euh :: montagnard/je fais la différence déjà en parlant avec la personne/ (lignes 167-174, annexe 3 : 210-211)

Les deux paramètres identificatoires – langagier et non langagier– revêtent à cet effet les mêmes valeurs fonctionnelles : ils assurent la reconnaissance de l'autre. Ils présentent néanmoins une asymétrie temporelle : ils se déroulent selon un ordre chronologique propre, où les connaissances mutuelles (tout autant que les indices visuels d'ailleurs) relèguent la langue au second plan.

Ainsi, l'identification de l'autre reste opérante même hors situation de parole. Bien plus, les pratiques langagières occupent souvent une position subalterne, secondaires, voire même facultative, dans le processus identificatoire. La reconnaissance de cet autre citadin peut se faire indépendamment de tout acte de parole tant les réseaux d'interconnaissance sont resserrés et l'espace de leur articulation fort restreint.

En effet, selon nous, plus les interconnaissances sont denses, plus l'identification langagière devient inopérante ; plus l'anonymat, comme valeur structurant la ville, est de mise, plus le recours au langage, comme signe distinctif, identificatoire, est recherché.

Le langage, la langue choisie (il est question en effet de choix dans la mesure où Tizi-Ouzou reste une ville plurilingue), l'accent surtout, viennent souvent corroborer une identification sociale établies *a priori* via le regard, le simple acte visuel, ou via l'interconnaissance mutuelle. En atteste la séquence discursive suivante :

H : *premièrement sans qu'il parle/c'est comme ça je vois son visage et je le reconnais/ nous on se reconnaît tous entre nous tu comprends ((rire))/dès que je le vois je le reconnais/quand il parle sa façon de parler c'est-à-dire son langage on le reconnaît/que/par exemple quand il vous parle avec un kabyle dur nous en ville ou en Haute-Ville on n'a pas quelqu'un qui a un kabyle dur/quand il vous parle en kabyle dur ça veut dire sûr c'est un nouveau il vient d'arriver// (...) nous on a été éduqués presque ensemble/parce que la ville et la Haute-Ville c'est petit/on se connaît tous quand un nouveau arrive on le reconnaît sans qu'il parle/mais quand il parle on confirme/on confirme que c'est un étranger/// (lignes 150-159, annexe 3 : 238)*

8.1.4. Les pratiques langagières comme seul critère identificatoire

En situation d'anonymat social, les pratiques langagières deviennent donc des critères identificatoires saillants, incontournables. Paradoxalement, les indices visuels – vestimentaires en l'occurrence – perdent leur efficacité ; ils cessent d'être des différenciateurs sociaux pour devenir des indices définitoires communs. Seul l'*accent montagnard* permet donc de différencier les migrants ruraux des citoyens natifs, de les catégoriser comme Étrangers, non-natifs, comme les constituants sociaux d'une culture exogène, extrinsèque à la ville. Ainsi, le processus identificatoire reste inopérant hors situation de communication verbale :

J : *non je ne les reconnais pas///je les reconnais comme ça/vous constaterez qu'il a encore l'accent de la montagne/donc c'est là que je saurais qu'il n'est pas d'ici/qu'il n'a pas grandi ici/qu'il n'a pas vécu ici/*

A : *(...) donc quand vous le croisez vous savez qu'il n'a pas vécu ici qu'il n'a pas grandi ici//*

J : *s'il parle avec moi/l'accent je le reconnais/comme ça de vue je ne peux pas vous dire/tenue vestimentaire je ne peux pas vous dire/ (lignes, 150-156, annexe 3 : 249)*

Cependant, au regard des citoyens tizi-ouzéens, la figure de l'*Étranger*, de l'importun, s'incarne davantage en la personne des migrants ruraux. Dans cette perspective, l'*Étranger* est surtout défini par son identité socio-langagière villageoise, rurale. Là encore, le recours au *zdimoh* comme norme véhiculaire commune brouille souvent l'identification sociale.

En effet, la ville est un lieu d'homogénéisation identitaire, où les contadins viennent perdre leurs singularités socio-langagières (Calvet, 1997 : 23).

A ce propos, tout ancrage pérenne en ville entraîne l'édulcoration, voire même l'oblitération de l'accent montagnard, entendu comme indice identificatoire efficient. Pour le locuteur/informateur J, cette conversion langagière (passage du kabyle au zdimoh) permet aux migrants ruraux de masquer leur différence, de se confectionner une identité positive, valorisante, à même de catalyser leur intégration à la ville. Elle permet donc de juguler les malaises identitaires, les problèmes de socialisation, émanant de leur confrontation avec les citadins natifs. En effet, pour les migrants ruraux, la ville est souvent vécue comme un espace socioculturel anxigène.

A contrario, la prégnance du parler rural chez certains citadins natifs brouille également le processus identificatoire. En effet, pour peu que les frontières langagières entre les communautés rurale et citadine soient opaques, le processus identificatoire est le plus souvent brouillé. Il donne lieu à des catégorisations tendancieuses. Ceci est aussi inhérent à la possibilité de contrôler ses comportements langagiers selon les finalités identitaires escomptées. Le locuteur choisi de parler arabe pour se donner une image identitaire urbaine, ou opte pour un accent villageois en vue de signaler ses origines rurales, rustiques.

Cet aspect malléable des comportements langagiers des tizi-ouzéen, citadins natifs et migrants ruraux confondus, engendre souvent des dysfonctionnements identificatoires. Le citadin est souvent identifié comme rural et vice-versa.

Il apparaît au final que les migrants ruraux ne convertissent pas uniquement leur accent rural en un accent citadin, mais adoptent aussi et surtout le zdimoh comme langue urbaine commune, au détriment du kabyle maternel. Pour sa part, récusant l'auto-stigmatisation et les comportements auto-odiques, le locuteur/informateur H assume pleinement sa double appartenance : rurale de par sa langue, son accent, mais citadine de part son ancrage spatial. En tant que citadin natif, il affirme parler un *kabyle accent rural* :

J : (...) je suis kabyle j'ai grandi j'ai vécu ici/mes parents sont de l'Arabraâ Nath Irratheen/je parle avec leur accent (lignes 166-167, annexe 3 : 249).

8.1.5. Identification sociale et temporalités urbaines

La dynamique temporelle, comme facteur agissant, entraîne la neutralisation, l'oblitération de la dynamique identificatoire. Elle dénote le passage d'un état d'identification à un état de non-identification des populations rurales exogènes. Bien plus, elle révèle une distorsion identitaire entre un *autrefois hétérogène*, où les particularismes culturels (tenue vestimentaire, langage, kinésique) des migrants ruraux étaient encore saillants, visibles, ostentatoires, et un *maintenant homogène*, marqué par l'arasement de ces particularismes au bénéfice du parangon culturel urbain.

Nous dénommons *temporalité horizontale* ce rapport dichotomique entre *autrefois et maintenant*, entre le passé et le présent (cf. Tableau 16). Les incidences de cette temporalité sur le processus identitaire, identificatoire, sont rendus intelligibles par les pratiques discursives du locuteur/informateur F :

F : (...) *autrefois/autrefois ils étaient reconnaissables/mais maintenant c'est difficile de les reconnaître//*

A : *comment on pouvait les reconnaître autrefois/*

F : *autrefois c'était par rapport à la tenue vestimentaire bien sur/la façon de s'habiller/la façon de marcher//la façon de parler/*

A : *c'est-à dire façons de parler/*

F : ((rire)) *peut-être ils étaient moins civilisés que les gens de la ville /*

A : *ils parlaient comment*

F : ((rire)) // *comme ça //ils parlaient peut-être//avec beaucoup de//ils sont /directes /comment dirais-je// ((rire)) (lignes 91-97, annexe 3 : 225)*

En somme, ce qui permettait *autrefois* de reconnaître un contadin c'est surtout sa tenue vestimentaire, sa manière de se mouvoir ou encore ses pratiques langagières jugées « directes ». Une attention toute particulière est accordée aux anciens *habitus langagiers* et *socioculturels* des migrants villageois. Pour le locuteur/informateur F, ces *habitus identitaires* constituent les marques auditives et visuelles d'une infériorité sociale révolue : ils dénotaient sinon une absence, du moins un manque de civilisation.

Force est cependant de constater que ce même informateur ramène en définitive la dynamique identificatoire au présent ; par ce glissement temporel, il réactive la ségrégation socio-langagière comme processus en cours, non encore achevé, ou comme réalité pérenne.

En outre, on constate bien les corrélations étroites établies entre civilisation et ville d'une part, entre non-civilisation et village d'autre part.

A ce propos, l'apprentissage de la culture urbaine, l'assimilation de ses valeurs, de la « civilisation » donc, est donnée en discours comme le corolaire des déplacements pendulaires ou cycliques des contadins vers la ville. Ce passage de la sédentarité à la mobilité accompagne l'accès à la citoyenneté et partant à la « civilisation ». Il induit une homogénéisation identitaire, qui confère aux migrants ruraux un certain anonymat social :

A : quand vous le rencontrez dans la rue vous le reconnaissez/

F : autrefois mais plus maintenant/maintenant ils commencent à/ils descendent souvent en ville/ils commencent à apprendre/à apprendre la mode de vie de la ville// (lignes 100-103 annexe 3 : 226)

Cette acculturation des ruraux à la culture urbaine reste le corolaire des effets conjugués de la dynamique temporelle et de la structure spatiale. En tant que dynamique spatio-temporelle, elle traduit une translation identitaire, figurant le passage d'un état de différence à un état de similitude.

Tableau 16 : le locuteur F : identification sociale et temporalité horizontale

Deixis temporelle	<i>Autrefois</i>	<i>Maintenant</i>
Toponymes	En ville/Tizi-Ouzou	
Deixis spatiale	Ici	
Contextes socioculturels de la ville de Tizi-Ouzou	Hétérogénéité/différences socioculturelles	Homogénéité/similitude socioculturelle
Socionymes	Migrants ruraux, villageois	
Ethnonymes	Kabyles (catégorie non énoncée explicitement par F)	
Deixis personnelle	Ils	Ils
Hierarchie axiologique	Pas civilisés/moins civilisés	Civilisés car acculturés au mode de vie citadin
Logiques identificatoires	Identification vestimentaire, kinésique, langagière	Anonymat /non-identification
Dynamiques agissantes	Les mobilités spatiales pendulaires village-ville comme dynamique homogénéisatrice.	

Ainsi, si la différence culturelle catalyse les discriminations identitaires, la similitude rend, au contraire, l'identification des populations rurales inopérantes.

Néanmoins, au sein même de cette communauté urbaine perçue comme homogène, une autre identification persiste. Elle concerne exclusivement les populations citadines. En tant que dynamique visuelle, elle est rendue effective par les réseaux de cooptation, par les faisceaux de connaissances mutuelles, tramant les accointances et les sociabilités intra-urbaines.

A : *et ceux qui résident ici comment les reconnaissez-vous/*

F : *ici en ville /à force à force de vivre avec eux/je sais comment/comment je les reconnais/ je les reconnais comme ça de vue// (lignes 117-119, annexe 3 : 226)*

En outre, cette dynamique identificatoire est sous-tendue par une *temporalité verticale*, où s'articulent deux variables temporelles : *jour-matin/soir-nuit* (cf. Tableau 17). En effet, selon le locuteur/informateur D, l'identification des populations citadines natives reste inopérante durant la matinée en raison des migrations rurales massives qui cristallisent une forte hétérogénéité socioculturelle ; elle est relancée le soir par le reflux migratoire (retour des migrants contadins dans leurs villages) et par l'*entre-soi* citadin.

- A :** *mais qu'est-ce qui vous permet de dire que cette personne est rurale alors que cette personne est citadine/*
- D :** *(...) par exemple une personne rurale si je la vois voilà si elle descend vers son lieu de travail et le soir elle serait dans la gare ou je sais pas moi elle va prendre son taxi donc elle est forcément pas native de Tizi-Ouzou//alors qu'une personne/qui à chaque instant xxxxx si je sors à Tizi je la croise tout le temps je peux vous affirmer qu'elle est de ::// de Tizi-Ouzou/parce que Tizi-Ouzou je peux vous dire c'est un village bon//surtout la nuit//parce que la nuit la ville est presque vide//parce que Tizi-Ouzou c'est les gens xxx rurales qui descendent//les gens qui viennent des autres régions du pays//mais la nuit ils sont minoritaires//si la nuit par exemple ou le soir je sais pas moi je la vois plusieurs fois (...) je peux vous dire qu'elle est citadine (...)// (lignes 23-34, annexe 3 : 213-214)*

Tableau 17 : Le locuteur D : identification sociale et temporalité verticale

Deixis temporelle	<i>Jour/matin</i>	<i>Soir/nuit</i>
Toponymes	Tizi-Ouzou/Tizi/ quartiers/	
Deixis spatiale		
Contextes socioculturels de la ville de Tizi-Ouzou	Diversité socioculturelle : présence des citadins et des migrants ruraux	Homogénéité socioculturelle : <i>entre-soi</i> citadin
Socionymes	Personne rurale vs personne citadine. Les citadins et les ruraux sont présentés cependant comme ayant la même morphologie	
Ethnonymes	Aucun ethnonyme n'est énoncé par le locuteur/informateur D	
Deixis personnelle	Je-moi vs ils-elle	
Hiérarchie axiologique		
Logiques identificatoires	Anonymat social	Identification/discrimination entre citadins et migrants ruraux
Modes définitoires de la structure socio-spatiale tizi-ouzéenne	Ville	Village
Dynamiques agissantes	Flux migratoire rural	Reflux migratoire rural

Ainsi, l'espace tizi-ouzéen fonctionne comme ville pendant la journée, mais redevient village le soir et *a fortiori* la nuit. En effet, durant la journée, la ville de Tizi-Ouzou fait la preuve d'une forte densité démographique, afférente en grande partie aux migrations rurales pendulaires ; paradoxalement, le reflux migratoire, amorcé vers la soirée, fait graduellement place à la rémittence et au vide.

Ce qui fait de Tizi-Ouzou une ville c'est donc cette densité démographique rendue effective par les migrations rurales. Comment en effet concevoir la ville indépendamment de la foule, de l'agitation humaine ? En effet, si le vide fait les villages, la foule définie *a contrario* les villes. Et si l'anonymat social est le corolaire des villes mouvementées, agitées, houleuses, bruyantes et surpeuplées, les interconnaissances mutuelles caractérisent au contraire les villages à population restreinte.

En somme, le vide urbain facilite la mise en mémoire de tous les acteurs de la ville ; il catalyse les interconnaissances mutuelles et rend possible l'identification sociale. *A contrario*, la foule, l'agitation humaine permet l'anonymat.

8.1.6. Le locuteur E ou le paradoxe identificatoire

Le locuteur/informateur E nie son accent local tizi-ouzéen, comme nous le motionnons *supra*, mais en reconnaît paradoxalement la fonction identificatoire, différenciatrice. Il affirme donc la prégnance d'un accent tizi-ouzéen, qui affecte conjointement les pratiques langagières arabophones et kabylophones de tous les citoyens tizi-ouzéens, les siennes *a fortiori*.

Les frontières instaurées entre l'accent citadin et l'accent villageois permettent donc de marquer la différence sociale entre l'urbain et le rural, entre le natif et l'étranger, entre l'endogène et l'exogène. A défaut de récuser ou d'oblitérer définitivement son accent citadin, de se situer donc hors des frontières de la ville, de prendre le risque d'être assimilé aux migrants villageois, de renier ses origines spatiales urbaines, le locuteur E choisit d'assumer pleinement son accent citadin.

En effet, récuser son accent citadin revient *ipso facto* à nier son appartenance à la ville. Une telle attitude impliquerait donc une auto-exclusion. Si les pratiques langagières kabylophones du locuteur E ne révèlent aucunement les origines rurales de ses parents, elles assurent néanmoins une nette identification à la ville – car consubstantielles au processus de koineisation urbaine. Il en va pareillement pour ses pratiques langagières arabophones, qui constituent les indices efficaces de sa citoyenneté :

E : je peux parler en arabe vous allez me dire vous êtes de Tizi-Ouzou/c'est l'accent qui fait la différence/tu reconnais/même quand il parle en kabyle je reconnais que ce n'est pas un kabyle de Tizi-Ouzou// (lignes 240-242, annexe 3 : 222)

Cette aporie discursive – négation et reconnaissance symétriques de son accent citadin et donc de sa portée identificatoire – fait écho au malaise identitaire suscité par la nécessité des citadins tizi-ouzéens de marquer leur adhésion aux valeurs urbaines, via des pratiques langagières perçues comme stigmatisées et stigmatisantes.

En effet, la négation de ces pratiques langagières présuppose la négation de son urbanité ; leur reconnaissance pleine et entière ne ferait au contraire que pérenniser la dévalorisation de soi. Cette ambivalence identitaire est exacerbée par un *accent tizi-ouzéen*, typiquement urbain, qui cristallise une stigmatisation paroxystique ; la valorisation de soi s'incarne à cet effet dans la recherche de la norme « idéale », « parfaite », « non marquée », « non accentuée ». C'est pourquoi le locuteur E revendique une identité langagière « claire », expurgée de sa dimension prosodique, accentuelle.

8.1.6. La compétence identificatoire : dimension spatiale et dimension temporelle

A en croire le locuteur E, les dissymétries accentuelles reconnues aux locuteurs tizi-ouzéens seraient au principe même de toute identification sociale. Elles permettent donc de marquer une distance identitaire entre les citadins et les villageois, chacune des deux catégories ayant bien évidemment son accent ou ses accents propres.

Néanmoins, cette compétence identificatoire, axée exclusivement sur le langage, revêt une double dimension : *spatiale urbaine* et *temporelle durative*. En effet, notre aptitude à dissocier langagièrement les citadins natifs des migrants ruraux dépend conjointement de notre ancrage géographique en milieu urbain tizi-ouzéen et de la pérennité de cet ancrage. Il faut donc être citadin tizi-ouzéen et l'être dans la durée pour pouvoir prétendre à une telle compétence.

A cet effet, les ruptures culturelles, les mobilités extra-urbaines (les migrations oscillatoires entre la ville et la campagne), provoquent des dysfonctionnements

identificatoires. Toute compétence discriminatoire implique une immersion durable dans la culture urbaine : c'est toute la portée sémantique du *vivre en ville*, ou *vivre ici*, selon les termes du locuteur/ informateur E. *Vivre en ville* revient *ipso facto* à faire l'apprentissage de la citoyenneté, à assimiler les *habitus langagiers* et les schèmes culturels nécessaires à la connaissance et à la reconnaissance de l'autre.

Pour ce faire, cet ancrage socio-spatial doit impérativement être inscrit dans la durée. *In fine*, seule la conjonction de la temporalité (existence durable dans le temps) et de la spatialité (ancrage géographique), comme facteurs agissants, permettent de rendre effective la compétence identificatoire en contexte urbain tizi-ouzéen. Les assertions de E sont à cet égard fort significatives :

E : (...) avec le temps tu vis ici tu reconnais les habitudes des gens comment ils parlent/tu reconnais facilement/ c'est l'accent qui fait la différence/tu reconnais si c'est un citadin ou un villageois (...) qu'il parle en arabe ou en kabyle vous le reconnaissez/ (lignes 242-246 : 222)

A cet effet, cette compétence identificatoire serait exclusivement citadine, les ruraux étant géographiquement situés hors des frontières de la ville, leur présence en milieu urbain tizi-ouzéen étant généralement récente ou de courte durée (journalière ou cyclique). Elle fait donc partie intégrante de la culture urbaine tizi-ouzéenne. Son acquisition impliquerait – pour les migrants ruraux notamment – une implantation résidentielle durable dans la ville de Tizi-Ouzou, mais aussi une intégration à la culture urbaine afférente. Appréhendée sous cette optique, la compétence identificatoire découlerait donc de cet apprentissage rendu possible par le contact constant avec l'autre citadin.

Ce faisant, les pratiques sociales objectives montrent que les migrants ruraux identifient aussi un parler citadin. Cette identification constitue, à notre sens, la condition *sine qua non* de toute imitation langagière. Pour adopter le parler de l'autre à des fins d'acceptation ou d'inclusion sociales, il est nécessaire, voire même primordial de le reconnaître comme distinct de celui maternel, identitaire. Il importe donc d'isoler cognitivement les singularités accentuelles afférentes pour pouvoir subséquemment les parodier.

Ce glissement langagier vers la langue de l'autre, vers celle des citoyens pour les migrants villageois, ne peut se réaliser indépendamment d'une compétence identificatoire. Nos observations informelles montrent que les migrants ruraux érigent les pratiques langagières urbaines en norme référentielle, en modèle d'intégration.

8.2. La Cité CNEP comme modèle de « quartier-village »

Au sein des communautés relativement homogènes, villageoises entre autres, les comportements identificatoires cessent de fonctionner comme des stimulateurs de ségrégation urbaine. Paradoxalement, en contexte hétérogène, ces mêmes comportements catalysent la ségrégation en séparant *soi* de *l'autre*, *notre accent* de *leur accent*. Ils amorcent ainsi les mécanismes de mise à distance de l'altérité et de rapprochement du même.

En tant que microcosme social, la Cité CNEP révèle des tendances identitaires à caractère villageois : démographie réduite, superficie restreinte, liens sociaux resserrés, connaissance élargie de l'autre, absence d'anonymat, schèmes culturels homogènes, etc. Elle montre par ailleurs une forte catégorisation identitaire : la différenciation sociale est à cet effet obtenue via une appropriation objective de la structure socio-spatiale du quartier.

Ainsi, l'exiguïté spatiale de la Cité CNEP fait entrevoir des groupes sociaux réunis selon des critères multiples : affinités sociales, catégories d'âges, identité statutaire... Les usagers de ce quartier occupent tous le même espace mais rarement les mêmes lieux : un mur, un coin de rue, une venelle, un parapet, une cave, un perron, un trottoir en surplomb, ou encore une once de jardin peuvent faire figure de différenciateurs sociaux. La proximité saillante de ses lieux, leur articulation en un espace chorotaxique fortement exigü laissent difficilement entrevoir leur disparité identitaire.

En découle donc une atomisation socio-spatiale tacite, admise par tous, mais non systématique : les usagers de la Cité CNEP arpentent librement leur espace social, sans restriction aucune. Néanmoins, occuper un lieu c'est aussi assumer une identité sociale particulière : « *être c'est être situer* » (Merleau-Ponty, dans Raulin, 2002).

Par ailleurs, si certains lieux sont constamment occupés, d'autres restent vacants ; si certaines aires spatiales sont fortement convoitées car offrant une vue panoramique sur le voisinage immédiat, d'autres sont délaissées car malpropres, où corrélées à une catégorie sociale perçue comme dévalorisée et dévalorisante. Ainsi, tout autour du Bâtiment C, un trottoir en surplomb (mesurant entre un et deux mètres de hauteur environ) attise les convoitises de tous les jeunes du quartier ; paradoxalement, un autre lieu, ordinairement occupé par les dealers de drogue, acquiert un usage social réservé et une connotation négative.

En somme, en s'appropriant ou en rejetant un lieu de ville les acteurs sociaux visent à se différencier les uns des autres. Chacun connaît donc sa place. A cet effet, notre intermédiaire nous recommande vivement de changer de lieu à la vue d'un groupe de jeunes catégorisés comme narcotrafiquants. En occupant leur territoire, les autres usagers du quartier encourent donc le risque d'y être assimilés. En nous enjoignons expressivement de gagner un autre lieu, notre intermédiaire exprimait ainsi le sentiment de ne pas être à sa place, d'avoir usurpé le territoire de l'autre. Pour toute personne exogène à la Cité CNEP cette catégorisation reste difficilement perceptible : elle est rendue opaque par l'exigüité spatiale et la densité démographique de ce quartier.

Pour le locuteur H (natif de la Haute-Ville), la Cité CNEP est ségréguée selon une frontière imaginaire en *CNEP d'en haut arabophone* et *CNEP d'en bas kabylophone*. Cette catégorisation est récusée par les locuteurs natifs du quartier, lesquels revendiquent pleinement leur identité kabylophones commune. Ils visent par là à maintenir une certaine homogénéité culturelle et langagière, l'hétérogénéité étant davantage recherchée au travers des catégorisations socio-spatiales, mentionnées *supra*.

En somme, les usagers de la Cité CNEP continuent à afficher une culture urbaine, différente de celle villageoise, au regard de son contenu symbolique et de ses formes expressives, mais entérinent parallèlement des comportements identitaires imprégnés de ruralité.

8.3. Pour une définition de l'espace tizi-ouzéen : ville ou gros village ?

La ville de Tizi-Ouzou, comme toute autre structure socio-spatiale urbaine, fonctionne comme un système cybernétique, car autorégulatrice des tensions identitaires en œuvres ; elle agit comme un homéostat (Calvet, 1994 : 11), en maintenant l'équilibre entre le semblable et le différent, le même et l'autre, entre l'homogène et l'hétérogène.

A cet effet, la structure socio-spatiale tizi-ouzéenne opère conjointement comme un espace de confrontation/harmonisation, de fragmentation/normalisation, de synérèse/diérèse identitaires ; elle catalyse les compositions/fusions tout autant que les substitutions/conversions des appartenances socio-langagières. Elle forme donc un lieu d'agrégation, de fusion culturelle, où viennent se dissoudre les antagonismes identitaires, mais aussi un lieu de ségrégations, de failles, de *klippes identitaires*, où prévalent des schèmes représentationnels, des idéologies langagières anomiques.

Parallèlement aux atomisations socio-spatio-langagières en œuvre, émerge donc une contexture identitaire homogène, à même de maintenir la cohésion globale de la communauté urbaine, unifiée autour de normes culturelles et langagières communes.

Les dynamiques socio-spatiales agissantes – les mobilités spatiales tout particulièrement – amplifient davantage les antagonismes identitaires. Elles catalysent nécessairement la rencontre, voire la confrontation avec l'altérité. En découle donc une double action catalytique déterminée a priori par les hiérarchisations axiologiques des acteurs citadins, des usagers de la ville : assimilation des normes de l'exogroupe ou au contraire affirmation outrancière de celles de l'endogroupe.

La ville de Tizi-Ouzou constitue donc un lieu de tensions, où chaque locuteur tend à marquer en discours comme en langue sa différence, où les stratégies identitaires en œuvre sont aiguillées autant vers la démarcation, la distanciation socio-langagière, que vers la recherche du même, la construction d'une appartenance sociolinguistique commune.

Les citoyens tizi-ouzéens natifs se définissent tant par leur appartenance viscérale au sol urbain, comme entité globale les distinguant des villageois, mais aussi et surtout par leur ancrage territorial intra-urbain. Ils introduisent en outre une graduation temporelle entre les

occupants historiques de la ville (les locuteurs zdimohophones tout particulièrement), les locuteurs natifs dont les parents sont des migrants ruraux, et les locuteurs villageois parvenus.

En définitive, la ville de Tizi-Ouzou apparaît, selon nous, comme un miroir grossissant des comportements identitaires paradoxaux (anomie/fusion, ségrégation/agrégation, nivellement/territorialisation), que connaissent les villes occidentales (Chicago comme véritable laboratoire en sociologie urbaine et Rouen comme lieu de conceptualisation de la sociolinguistique urbaine).

Elle inclue en outre dans son fonctionnement des comportements identitaires singuliers tenant conjointement de la ruralité et de l'urbanité. Il apparaît en effet que l'identification ne s'effectue pas uniquement à l'aune des pratiques langagières ou linguistiques, des *habitus culturels*, des indices vestimentaires ou kinésiques (mimiques, gestuelle, posture, démarche...), mais selon un réseau dense de connaissances mutuelles (cf. *supra*). Il importe donc de nous interroger sur la pertinence des concepts théoriques afférents aux sciences sociales décrivant et modélisant la ville.

Conclusion

La matrice socio-spatiale tizi-ouzéenne est *de facto* structurée par un réseau dense de connaissances mutuelles. Ce système urbain aux accointances sociales extrêmement resserrées confère aux pratiques langagières une fonction identificatoire subalterne.

A ce propos, la ville de Tizi-Ouzou, comme aire de naissance, comme espace de socialisation, renforce la cohérence communautaire intra-urbaine ; elle définit un système social clos, quasi-hermétique, où prévaut l'*entre-soi* citadin, et où l'identification évacue les particularismes socio-langagiers.

En effet, au sein de cette aire spatiale exigüe, où « *tout le monde connaît tout le monde* », la langue intervient *in fine* pour corroborer une identification sociale établie *a priori* via le regard, le simple acte visuel. Elle fait figure de critère distinctif subsidiaire. L'inconnu est dès lors catégorisé comme *Etranger, non-natif, importun* ; par ailleurs, les systèmes de

cooptation en œuvre (aire de naissance, sociabilités communes, trajectoires de vie convergentes) fondent et pérennisent les connaissances mutuelles intra-urbaines.

Les images identitaires stéréotypées, stigmatisantes, dépréciatives, corrélées *in absentia* aux populations exogènes villageoises, visent la mise à distance, la relégation sociale de cette altérité jugée importune. Paradoxalement, l'anonymat social relance l'identification langagière. Les dissymétries accentuelles permettent à cet effet de discriminer, non sans solipsisme, le citadin du villageois, le natif du migrant, le « civilisé » du « non-civilisé »...

Cependant, si l'hétérogénéité socioculturelle cristallise la ségrégation spatio-langagière et donc l'identification de catégories et sous-catégories sociales distinctes, l'homogénéisation, comme dynamique en cours, catalyse *a contrario* l'anonymat social. A cet effet, la dynamique identificatoire implique forcément une ségrégation identitaire, autant dire une disjonction des éléments sociaux en coprésence selon des critères d'appartenance contrastés : langagiers, spatiaux, territoriaux, culturels... *A contrario*, la non-identification présuppose une agrégation identitaire, voulue ou subie, réelle ou fantasmée, offrant une image fusionnelle de la ville.

A cet égard, la dichotomie temporelle *autrefois/maintenant* opère au bénéfice de la standardisation culturelle de la ville. Elle distingue entre un *autrefois hétérogène*, où les frontières culturelles entre citadins « civilisés », et ruraux « non-civilisés » étaient encore prégnantes, ostentatoires, et un *maintenant homogène*, marqué par l'oblitération de ses frontières au bénéfice de la seule culture urbaine, érigée en parangon de civilisation.

Paradoxalement, la dichotomie temporelle *jour-matin/soir-nuit* alimente une dynamique culturelle toute autre : la matrice spatiale tizi-ouzéenne est perçue comme ville culturellement hétérogène durant la journée, mais comme village culturellement homogène le soir et la nuit. Bien plus, si l'hétérogénéité socioculturelle impliquée par le flux migratoire, brouille l'identification, le reflux migratoire (retours des migrants ruraux vers leurs villages respectifs) relance le processus identificatoire.

A cet effet, ce qui concède à la ville de Tizi-Ouzou son urbanité c'est surtout les migrants ruraux ; les citadins natifs, nonobstant leur ancrage urbain pérenne et avéré en ville, seraient donc les dépositaires d'une certaine ruralité assumée. La structure spatiale tizi-

ouzéenne constitue donc, selon nous, une sorte de *ville-village*, un espace exigu, où prévaut une ruralité ascendante, du moins dans les imaginaires, sinon dans les faits. Elle fonctionne tantôt comme un village tantôt comme une ville. Elle constitue en cela un espace paradoxal, un lieu de tensions aiguës entre ruralité et urbanité.

Ainsi, ces deux temporalités urbaines, l'une horizontale (autrefois/maintenant) et l'autre verticale (jour-matin/soir-nuit) préfigurent, orientent, régulent, catalysent ou annihilent, exacerbent ou oblitèrent la dynamique identificatoire.

Les pratiques discursives des usagers citadins – le locuteur E en l'occurrence – révèlent un paradoxe identificatoire saillant ; ce paradoxe est *de facto* consubstantiel à l'impossibilité pour ces usagers de marquer leur appartenance à la ville autrement que par des pratiques langagières perçues comme dévalorisées et dévalorisantes. En effet, l'accent zdimoh, affectant conjointement les langues arabe et kabyle, est la marque digitale de la ville tizi-ouzéenne. Y renoncer c'est renoncer aussi à la ville, aux *habitus langagiers* urbains, c'est prendre le risque d'être assimilé au migrants ruraux, c'est perdre son urbanité ; affirmer son appartenance à la ville revient *ipso facto* à endosser la stigmatisation afférente à cet accent.

En définitive, toute compétence identificatoire implique assurément un ancrage pérenne en ville. Pour discriminer les citadins natifs des migrants ruraux, il faut être de Tizi-Ouzou, y être né, y avoir vécu, ou s'y implanter dans la durée, et donc en assimiler les schèmes culturels. L'apprentissage de la culture urbaine, via une implantation pérenne et constante en ville, constitue donc la condition *sine qua non* de toute identification aboutie. A cet effet, la compétence identificatoire devient une dynamique spatio-temporelle ; elle est déniée aux migrants ruraux de courte date, aux usagers citadins exogènes, aux populations non-natives, ou non encore acculturées au mode de vie citadin.

Conclusion générale : synthèse et perspectives

Bilan Synthétique

Il apparaît au terme de notre recherche que le *zdimoh* catalyse une stigmatisation ambivalente. En tant que forme langagière hybride, typiquement urbaine – car consubstantielle au processus d’urbanisation de Tizi-Ouzou –, le *zdimoh* assure une part identitaire, identificatoire, aux différentes composantes socio-langagières, culturelles, spatiales ou locatives de la contexture urbaine tizi-ouzéenne. En tant que forme langagière stigmatisée, il suscite une relégation de l’altérité *zdimohophone* indésirable, son confinement en Haute-Ville.

En attestent fortement les stéréotypes négatifs corrélés discursivement au *zdimoh*, comme aux usagers *zdimohophones* ; ces stéréotypes, permettent de marquer une frontière identitaire nette entre l’*in-groupe* et l’*out-groupe*, entre *soi* et *autrui*, entre les citoyens kabylophones localisés verbalement au Centre-Ville et les citoyens *zdimohophones* confinés en Haute-Ville. Ils fonctionnent en ce sens comme de véritables *schibboleths* : ils permettent de distinguer entre « notre langage » et « leur langage » ; ils catalysent conjointement les fusions et les anomies identitaires, les ségrégations et agrégations sociales ; ils font écho aux antagonismes identitaires qui traversent la communauté urbaine tizi-ouzéenne. La ville de Tizi-Ouzou constitue donc une matrice socioculturelle hétérogène et tensive.

Afin de neutraliser, sinon d’édulcorer la stigmatisation afférente au *zdimoh*, les locuteurs de la Haute-Ville en mobilité vers le Centre-Ville, remodelent leur identité langagière en empruntant au parler algérois idéalisé, valorisé à outrance, érigé en parangon référentiel. En déroule donc une forme langagière « améliorée », permettant la valorisation et la reconnaissance sociales, à mi-chemin entre le *zdimoh* proprement dit et le parler algérois.

Si le changement linguistique n’est pas radical, c’est bien pour des raisons identitaires : une conformisation totale au modèle langagier algérois serait sans doute vécue comme une dissolution de soi. Toutefois, plus la stigmatisation est forte, le sentiment d’insécurité linguistique aigu, plus les tendances au mimétisme deviennent radicales. Il s’agit dès lors de transcender un état psycholinguistique anxigène.

Ce faisant, nonobstant son statut de langue dévalorisée, confinée discursivement en Haute-Ville, le *zdimoh* s'impose paradoxalement comme norme véhiculaire, permettant l'intégration à la ville, assurant la cohésion intra-communautaire, voire même la valorisation de soi – en situation migratoire notamment.

Au confinement du *zdimoh* en Haute-Ville, le locuteur/informateur H oppose une extrapolation de la langue confinée (le *zdimoh*) aux espaces valorisants, le Centre-Ville en l'occurrence. La ville – entendue comme la conjonction de la Haute-Ville et du Centre-Ville est identifiée comme le point d'ancrage des populations citadines natives, parlant exclusivement *zdimoh* ; *a contrario*, la Nouvelle-Ville, point de convergence des migrants ruraux multi-dialectaux, est considérée comme un espace radicalement kabylophone. Cette disjonction spatio-langagière, *ville/Nouvelle-Ville*, prend appui sur une bipolarité temporelle, *ancien/nouveau*. Elle marque une fracture identitaire entre les citoyens natifs, occupants légitimes de la ville, et les migrants ruraux « arrivistes », « parvenus », « importuns ».

Le confinement ne peut se définir indépendamment de la centralité socio-langagière et vice-versa : en effet, ces deux processus entretiennent un rapport quasi-dialectique (Bulot, 2000), l'un impliquant forcément l'autre. En découle donc une culture urbaine centrale et centralisée, valorisée et valorisante, ayant ses propres normes langagières ; érigée en parangon normatif, cette culture est dès lors posée comme radicalement distincte de celle des aires spatiales ou locatives excentrées.

A cet effet, les locuteurs du centre urbain tizi-ouzéen s'auto-définissent comme polyglottes, parlant le kabyle maternel, le français et un arabe « claire », « normal », « compréhensible », différent du *zdimoh* ; paradoxalement, les locuteurs de la Haute-Ville sont identifiés en auto- et hétéro-désignations comme majoritairement *zdimohophones*, parlant du moins rarement, sinon jamais, le kabyle et le français.

La non-connaissance du kabyle suscite en la personne des locuteurs *zdimohophones* un malaise linguistique aigu, dont la responsabilité est surtout imputée aux parents qui auraient sciemment provoqué une rupture dans la transmission de kabyle comme langue maternelle. En situation discursive, la maîtrise du français est perçue surtout comme l'apanage de l'intelligentsia tizi-ouzéenne localisée – majoritairement – au Centre-Ville.

On y constate donc une centralisation des glossonymes perçus comme valorisants et une décentralisation de ceux identifiés comme dévalorisants. Dans le contexte plurilingue tizi-ouzéen, le kabyle et le français apparaissent comme les langues les plus concernées par la centralisation ; bien plus, loin d'être centralisées en bloc, de manière monolithique, ces langues subissent une territorialisation complexe. En effet, celle-ci est fonction de la diversité des opérandes identitaires (glossonymes, toponymes, socionymes et ethnonymes), qui entrent en jeu, mais surtout des hiérarchies axiologiques sous-jacentes. A cet effet, les personnes enquêtées distinguent discursivement deux formes du kabyle : une forme citadine centralisée et une forme villageoise décentralisée.

A cette bipartition – forme urbaine du kabyle centralisée et forme rurale décentralisée – sont associées trois dichotomies fortement stéréotypées : *kabyle accent citadin/kabyle accent rural*, *kabyle avec accent/kabyle sans accent*, *kabyle moderne/kabyle vieillot*.

La forme citadine est donc centralisée, moderne, idéalisée, homogène car fonctionnant comme une *koinè*, accentuée ou non selon les évaluations de nos informateurs ; paradoxalement, la forme rurale est décentralisée, archaïque, toujours accentuée, hétérogène car multi-dialectale. Ces dichotomies marquent une frontière identitaire nette entre les citadins natifs et les migrants ruraux, entre les locuteurs endogènes et les locuteurs exogènes, entre le village et la ville ; bien plus, elles catalysent une ségrégation intra-urbaine entre le Centre-Ville nimbé de prestige et les quartiers excentrés, où perdure une stigmatisation paroxystique. Elles sont définies eu égard à plusieurs critères :

1. *L'accent* : identification ou non de traits accentuels, prosodiques spécifiques aux ruraux comme aux citadins.
2. *L'urbanité/ruralité* : les glossonymes corrélés au kabyle signalent soit une identité urbaine, soit une identité rurale.
3. *La spatialité* : centralisation/décentralisation des glossonymes impliqués dans la dynamique de *topolectisation*.
4. *La temporalité* : distinction entre un état de langue archaïque et un état de langue moderne.
5. *La hiérarchie axiologique* : ensemble des valeurs, positives ou négatives, corrélées aux différentes opérandes de la territorialisation socio-langagière (glossonymes, toponymes, socionymes, ethnonymes).

6. *L'homogénéité/hétérogénéité formelles* : distinction entre un kabyle rural multi-dialectal et un kabyle citadin homogène, fonctionnant comme une koinè urbaine, où viennent se dissoudre les particularismes régionaux des locuteurs kabylophones.
7. *L'identification/non identification socio-spatiales* : autant le *kabyle avec accent* permet de reconnaître les origines multi-dialectales des migrants ruraux, et donc leurs appartenances régionales non urbaines, autant le *kabyle sans accent* implique une neutralisation du processus identificatoire.

En somme, si le parler *zdimoh* définit la ville dans son ensemble, le kabyle moderne sert tout particulièrement à identifier le Centre-Ville ; en découle donc une langue d'intégration à la ville : le *zdimoh*, et une langue d'intégration au Centre-Ville : le *kabyle moderne*. A cet effet, pour des besoins de légitimation sociale, les migrants ruraux en mobilité spatiale vers le Centre-Ville opèrent un processus de conformisation au *kabyle moderne* ; cette conversion identitaire implique de surcroît une assimilation des normes culturelles identifiant le centre urbain tizi-ouzéen.

Par ailleurs, opère *in vivo* une dynamique de nivellement sociolinguistique impliquant le multi-dialectalisme kabyle ; celui-ci est *de facto* vécu comme une réalité problématique par les locuteurs *zdimohophones*. En découle donc une koinè kabyle, commune aux seuls citadins natifs, mais fortement centralisée. A défaut de neutraliser la diversité dialectale, ce processus de koineisation en accentue fortement les traits.

Néanmoins, si l'hétérogénéité dialectale kabylophone est le corolaire des migrations rurales, le nivellement, entendu comme homogénéisation langagière et identitaire, est *a contrario* le produit de la ville. Il introduit donc une nette distinction identitaire entre les migrants ruraux, aux pratiques langagières kabylophones multi-dialectales, et les citadins natifs, détenteurs de la norme commune.

Contrairement aux autres langues en co-usage dans la ville de Tizi-Ouzou, le français est travaillé par deux dynamiques discursives antagoniques : une territorialisation induisant une forte disjonction spatio-langagière et une a-territorialisation aiguillée vers la construction d'un espace francophone homogène.

Les *glossonymes* impliqués dans la dynamique de territorialisation du français revêtent – tout autant que ceux corrélés au kabyle d’ailleurs – une contexture sociolinguistique composite et polymorphe. Ils sont décrits en termes de code-switching ou mixing : français *kabylisé* et *le français arabisé* (B) ; de modèle normatif : *vrai français* (B) et *français académique* (H), de compétence/incompétence langagière : *français cassé* (G), de morphologie lexicale : *français abrégé* (H), de simple localisation toponymique : *français de la rue* (H).

La mise en territoire des ses *glossonymes* est conditionnée par des modalités statutaires, géographiques et fonctionnelles tout à la fois ; il s’agit de couler en une seule et même catégorie un ou plusieurs socionymes, un toponyme et un glossonyme assumant des fonctions sociales données. Erigé en modèle normatif, le *vrai français* est assigné en discours à la sphère administrative, au milieu universitaire ; surajouté au *français kabylisé*, il sert à identifier l’intelligentsia tizi-ouzéenne, localisée au Centre-Ville, assumant pleinement sa double appartenance langagière, francophone et kabylophone tout à la fois. En tant que marqueur identitaire, il permet aux usagers du Centre-Ville de se différencier des migrants ruraux parlant le *français cassé*. Enfin, le *français arabisé* est relégué verbalement vers la Haute-Ville, où prédomine le vernaculaire *zdimoh* dévalorisé. Le Centre-Ville tizi-ouzéen devient à cet effet le lieu de la norme par excellence.

Ce faisant, si la territorialisation du français permet une forte disjonction identitaire, la non territorialisation induit *a contrario* une conjonction identitaire via l’effacement des frontières spatio-langagières : le français serait, aux dires de certains locuteurs/informateurs, C et E notamment, parlé partout et par tout le monde dans la ville de Tizi-Ouzou. Mais est-il alors usité de la même manière par tout le monde ? En effet, la dynamique de non territorialisation du français en contexte urbain tizi-ouzéen opère de manière ambivalente : elle est aiguillée certes vers la construction d’un espace francophone homogène via la négation de la centralité ou du confinement langagiers, de la variation diatopique afférente, mais admet paradoxalement une hétérogénéité sociale via le maintien de la variation diastratique.

Les locuteurs tizi-ouzéens distinguent à cet effet entre une norme endogène, typiquement urbaine, apanage des locuteurs non instruits, exclusivement jeunes et de sexe masculin, et une norme exogène, scolaire, standard. A vrai dire, même a-territorialisée, ces deux

normes – homogène du point de vue diatopique (aucune variation spatiale n'est admise en discours) – catalysent une forte hétérogénéité diastratique. En effet, autant la norme endogène identifie une catégorie sociale exclusivement jeune et masculine, illettrée, fortement imprégnée de la culture de la rue, autant la norme exogène définit, sans distinction générationnelle ou sexuelle aucune, les citoyens instruits, cultivés, voire même occidentalisés (au sens péjoratif ou mélioratif du terme).

La norme endogène reste cependant une appropriation de celle exogène. A défaut de signaler uniquement une incompetence langagière, la subversion volontaire, voire volontariste, de la norme standard, via la création néologique ou le non respect des règles grammaticales par exemple, devient aussi un moyen de distanciation identitaire. La ville de Tizi-Ouzou apparaît donc comme productrice de normes de toutes sortes : langagières, culturelles, identitaires, etc.

Cependant, le français catalyse dans bien des cas les inintelligibilités mutuelles ; bien plus, son utilisation – même comme norme véhiculaire – est souvent perçue comme une « trahison linguistique », comme un reniement identitaire.

Par conséquent, la ville de Tizi-Ouzou ne devrait être, aux dires du locuteur/informateur H, que kabylophone, arabophone au besoin, mais nullement francophone. Pour ce locuteur/informateur, la langue française concourt au délitement du lien social. Par ailleurs, contrairement au français véhiculaire, langue inintelligible pour la majorité des locuteurs tizi-ouzéens, le kabyle permet de *se comprendre* et de *s'entendre*. Ces deux substantifs explicitent bien les valeurs conférées au kabyle en contexte plurilingue urbain tizi-ouzéen.

La dichotomie *s'entendre/se comprendre* signifie, selon nous, communication/coexistence, interaction/non conflit ; ces finalités peuvent être au besoin assumées par la langue arabe usitée en fonction véhiculaire : celle-ci est donnée par H comme un moyen *se comprendre* et non de *s'entendre*.

En somme, face au français, langue de l'altérité historique, les langues kabyle et arabe perdent de leur teneur conflictuelle : l'autre, ce n'est plus le kabylophone ou le *zdimohophone*, le citoyen natif ou le migrant rural, mais bien le locuteur francophone, détenteur d'une norme non autochtone, exogène. Toutefois, la vernacularisation du

français par sa transmission comme langue maternelle, institue objectivement cette langue comme norme identitaire.

La ville de Tizi-Ouzou est *de facto* travaillée par deux dynamiques culturelles paradoxales : anonymat social *vs* connaissances mutuelles. En découle donc un processus identificatoire polymorphe, complexe. En effet, l'identification procède surtout du regard, du simple acte visuel ; y sont impliqués des indices identitaires prégnants, autant de stimuli visuels (tenue vestimentaire, gestes, mimiques, postures) qui suggèrent des traits de personnalité et des habitus culturels particuliers. Nul besoin donc de parler pour paraître citadin.

A la différence des migrants ruraux, les citadins natifs seraient des personnes présomptueuses, ayant acquis par mimétisme la culture française. La citoyenneté serait en cela une acculturation au modèle urbain français, occidental, le substrat culturel originel de la ville tizi-ouzéenne étant par essence rural. Tout autant que la modernité, entendue comme valeur structurant la ville, la citoyenneté proviendrait donc de l'autre.

Toutefois, en situation verbale, la langue revêt une dimension identificatoire prégnante. Le français apparaît à cet effet comme une langue exclusivement urbaine : elle serait l'apanage des seuls citadins natifs. Parallèlement, l'accent citadin opère comme un marqueur identitaire fort : il permet de distinguer entre les citadins « parvenus » et les citadins natifs.

Par conséquent, si les paramètres identificatoires en œuvre à Tizi-Ouzou – langagiers et sémiotiques – convergent vers la même finalité : définir le citadin, le poser comme distinct de l'altérité rurale, ils opèrent selon un ordre chronologique stable. En effet, les réseaux denses de connaissances mutuelles qui structurent la ville, relèguent la langue comme facteur identificatoire vers une position subalterne. Les pratiques langagières viennent en cela corroborer une identification visuelle établie *a priori* via le regard.

Nous posons donc comme postulat de base rendant compte des logiques identificatoires en milieu urbain tizi-ouzéen, les équations discursives suivantes :

1. Interconnaissances mutuelles denses = identification socio-spatio-langagière inopérante, ou moindre. Le regard seul permet la reconnaissance de l'altérité citadine. La ville fonctionne donc comme un village où tout le monde connaît tout le monde.
2. Anonymat social = recours au langage, ou au indices culturels visuels, comme signes distinctifs, identificatoires efficaces.

Toutefois, la conformisation des ruraux au modèle culturel et langagier citadin, brouille ces logiques identificatoires. Elle entraîne une oblitération des frontières langagières et culturelles entre les ruraux et citadins. A vrai dire, le recours au *zdimoh* comme norme véhiculaire commune rend impossible toute différenciation linguistique ; par ailleurs, l'assimilation des *habitus culturels* citadins neutralise la reconnaissance visuelle. Ces dynamiques identitaires (identification/anonymat) opèrent selon un axe temporel binaire :

1. *Une temporalité horizontale*, distinguant entre un *autrefois hétérogène*, où les particularismes identitaires des migrants ruraux et des citadins natifs étaient encore visibles, et un *maintenant homogène*, qui témoigne de l'arasement de ces particularismes au profit du parangon culturel urbain. Cette conformisation est le corolaire des migrations rurales pendulaires, du contact avec l'altérité urbaine donc.
2. *Une temporalité verticale*, distinguant entre le *jour-matin* et *soir-nuit*. Si la journée est marquée par la non-identification de l'altérité citadine, en raison de la forte hétérogénéité identitaire impliquée par le processus migratoire rural, le reflux migratoire amorcé vers la soirée laisse progressivement place à *l'entre-soi citadin*, et réactive l'identification. A cet effet, l'espace urbain tizi-ouzéen fonctionne, selon nos informateurs, comme une ville durant la journée, mais redevient village le soir.

L'acquisition de la compétence identificatoire revêt une double dimension, à la fois spatiale et temporelle. Pour distinguer les citadins natifs des migrants ruraux, il faut être de Tizi-Ouzou et l'être dans la durée. Cette compétence apparaît donc comme exclusivement citadine. Les ruraux ne peuvent y prétendre que par une implantation pérenne en ville, dont dépend l'assimilation des schèmes et *habitus culturels* en vigueur ;

l'accession des migrants ruraux à citoyenneté se fait donc par acculturation, ou par cooptation, leur aire de naissance étant nécessairement villageoise.

Le malaise identitaire des citoyens natifs s'incarne dans le paradoxe identificatoire de E : ce locuteur affirme parler un arabe « claire », sans accent tizi-ouzéen, distinct du zdimoh, mais reconnaît paradoxalement la fonction identificatoire de son accent.

En effet récuser son accent *zdimoh*, permet certes de neutraliser discursivement la stigmatisation, mais implique paradoxalement une négation de son appartenance à la ville, une auto-exclusion donc. *A contrario*, accepter cet accent, c'est accepter la stigmatisation afférente et se définir symétriquement comme citoyen natif.

A une échelle microsociale, la Cité CNEP apparaît comme un modèle de « quartier-village » : démographie et superficie réduite, absence d'anonymat, réseaux de sociabilité extrêmement resserrés, homogénéité des comportements, rejet de tout élément social exogène. Ce faisant, si les locuteurs endogènes définissent leur quartier comme un espace kabylophone, au besoin francophone, mais nullement arabophone, ceux exogènes (J en l'occurrence) y perçoivent *a contrario* une forte ségrégation spatio-langagière entre une *CNEP d'en haut arabophone* et une *CNEP d'en bas kabylophone*.

Pour les locuteurs natifs de la CNEP, la différenciation est davantage recherchée dans l'appropriation objective de leur quartier. On peut y observer une agrégation socio-locative en classes d'âges, selon l'identité statutaire des acteurs sociaux, et eu égard aux valeurs axiologiques dévolues aux différentes aires locatives tramant ce quartier.

Perspectives de recherche

Cette recherche nous permet de définir la structure socio-spatiale tizi-ouzéenne comme une *ville-village*, où prévalent des logiques identificatoires multiples, antagoniques mais complémentaires ; cette notion de *ville-village*, utilisée pour rendre compte de la singularité identitaire de la matrice spatiale tizi-ouzéenne, implique selon nous une redéfinition de celles heuristiques de ruralité/urbanité. En quoi Tizi-Ouzou diffère-t-elle des villes occidentales ? Les données géographiques et démographiques objectives de cette ville – superficie exigüe, démographie réduite, mais migrations rurales ascendante,

hétérogénéité langagière et socioculturelle prégnante – ont-elles un réel impact sur la définition de soi et de l'autre ? Ces considérations ouvrent de nouvelles perspectives en termes de problématisation du terrain urbain tizi-ouzéen ; elles seront davantage développées, affinées, ultérieurement, dans le cadre d'une recherche en doctorat. Il sera en effet question de cerner au mieux la complexité des corrélations existant entre discours, langues, cultures urbaines et construction identitaire.

Glossaire

Annexion spatio-langagière : Dynamique discursive consistant en la généralisation d'une forme linguistique donnée aux territoires urbains identifiés comme valorisants. En ce sens, l'annexion spatio-langagière s'oppose au confinement des langues. Elle implique un gommage discursif des frontières intra-urbaines, autant dire une homogénéisation identitaire.

Appropriation spatiale : Ce terme désigne les mécanismes de catégorisation socio-spatio-langagière et la dynamique de construction identitaire sous-jacentes.

Catégorisation spatio-socio-langagière : cf. Territorialisation sociolinguistique

Centralité socio-langagière : Ce concept signifie la localisation discursive des variétés langagières, identifiées comme valorisantes, au Centre-Ville, lieu de la norme par excellence.

Confinement socio-langagier : Ce concept désigne la relégation verbale des langues ou variétés langagières, non normées, celles identifiées comme stigmatisées et stigmatisantes, vers des aires de confinement, spatiales ou locatives.

Construction identitaire : Ce concept est défini en termes de stratégies identitaires : identification/différenciation, valorisation/stigmatisation, acceptation/rejet, inclusion/exclusion, etc.

Culture urbaine : La notion de culture urbaine désigne un ensemble de normes distinctives intrinsèques à la ville : langagières (verlan, argot, tolpoclectes et sociolectes de tous ordres), kinésiques (gestes, postures, mimiques), scripturales (graffitis, tags, inscriptions murales de toute sorte), comportementales (mobilités, modes de vie, habitudes de rencontres, réseaux de sociabilité), vestimentaires, festives et cognitives.

Différenciation : La dynamique de différenciation implique une distanciation identitaire : création de contre-normes, de nouvelles normes (langagières, culturelles,

cognitives), affirmation des particularismes identitaires intrinsèques à l'*endogroupe*, rejet des dénominateurs communs permettant la fusion ou le rapprochement avec l'*exogroupe*. Alors que le territoire permet souvent la différenciation, l'espace implique *a contrario* une identification totale à la ville : être de Tizi-Ouzou, mais du centre urbain, être du centre urbain, mais de la Cité CNEP, sont des positionnements identitaires qui engagent une identification et une différenciation symétriques.

Espace urbain : Selon une perspective socio-sémiotique, l'espace urbain est défini comme la conjonction discursive de deux lieux *a minima*. Il tire sa pertinence des corrélations qui s'établissent entre les diverses entités locatives le structurant, mais aussi de la symbolique afférente. Il constitue une unité géographique de première articulation.

Identification : L'identification signifie la dynamique visant l'appropriation des espaces urbains ; elle engage une stratégie de conformisation aux normes identitaires perçues comme valorisantes, érigées en parangon référentiel. C'est donc souvent la quête de la valorisation qui stimule la dynamique identificatoire à l'autre. Au lieu de rechercher uniquement la valorisation dans la culture de l'autre, l'identification permet aussi de faire valoir celle intrinsèque à l'*endogroupe* (*réitération, affirmation outrancière, idéalisation de la culture endogène*). En contexte identitaire hétérogène, la dynamique identificatoire vise à signaler une appartenance culturelle ou langagière convoitée ou déjà acquise, selon les besoins du locuteur en termes de reconnaissance ou de valorisation sociale.

Individuation : cf. Différenciation

Koineisation : Emergence *in vivo* d'une norme langagière, véhiculaire et intégratrice, commune à toute la communauté citadine. Elle implique nécessairement une homogénéisation identitaire de la ville via l'arasement des singularités dialectales associées aux langues en co-usage.

Lieux de ville : Selon une perspective socio-sémiotique, les lieux de ville constituent des unités géographiques de seconde articulation : ils sont toponymes, odonymes ou choronymes. Ils sont identifiés en discours par leur localisation géographique, leur position quant aux autres lieux tramant un même espace urbain, mais aussi par leurs attributs singuliers.

Nivellement sociolinguistique : cf. Koineisation

Référenciation sociolinguistique : cf. Territorialisation sociolinguistique

Spatialité urbaine : La spatialité urbaine est définie comme la conjonction discursive des espaces urbains et des lieux de ville. *Elle constitue donc une entité discursive doublement articulée.*

Stéréotype : Schème ou *habitus* identitaire simplifié et figé, servant de norme définitoire, favorisant aussi bien la construction identitaire que la délitation du lien social intra-urbain.

Subculture : La notion de subculture réfère à une sous-catégorie culturelle au sein de la culture urbaine globale ; elle est définie par des attributs langagiers, verbaux et territoriaux particuliers, par des *habitus* et des imaginaires sociaux atypiques. Les subcultures fonctionnant comme des contre-normes, ou comme des sous-systèmes culturels ; le concept de « culture de la rue » usité pour dénommer des comportements identitaire propre aux jeunes citadins constitue un exemple probant de subculture.

Territoire : Le territoire évoque un espace urbain identifié sous un prisme identitaire. Il est rendu intelligible par la formule équationnelle : **territoire = espace + identité**. Les aires spatiales cessent donc d'être uniquement des entités matérielles et symboliques, pour devenir aussi des critères d'appartenance identitaire. La mise en territoire des espaces urbains est étayée par une mise en place de frontières, objectives ou fantasmées, entérinant une distance identitaire voulue entre *soi* et *autrui*.

Territorialité : La notion de territorialité évoque les représentations et les évaluations associées aux différentes entités territoriales composant une ville.

Territorialisation sociolinguistique : Ce concept désigne une atomisation verbale de la structure socio-spatiale urbaine à l'aune des langues et lectures en co-usage, des cultures et subcultures qui y coexistent. En tant que dynamique cognitivo-discursive, la territorialisation sociolinguistique est *de facto* aiguillée vers la construction identitaire.

Territoire sociolinguistique : Le territoire sociolinguistique est le produit du processus de territorialisation sociolinguistique.

Topolectisation : cf. Territorialisation sociolinguistique

Références bibliographiques

Ouvrages

AMOSSY Ruth et HERSCHBERG PIERROT Anne, 2005, *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Armand Colin, France.

BENVENISTE Emile, 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Gallimard, Paris.

BIERBACH Christine et BULOT Thierry (Dir.), 2007, *Les codes de la ville. Cultures, langues et formes d'expression urbaines*, L'Harmattan, Paris.

BLANCHET Philippe, 2000, *Linguistique de terrain. Méthodes et théories. Une approche ethno-linguistique*, Presses Universitaire de Rennes, France.

BOURDIEU Pierre, 2002, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, France.

BULOT Thierry et MESSAOUDI Leila (Dir.), 2003, *Sociolinguistique urbaine. Frontières et territoires*, Editions Modulaires Européennes, Cortil-Wodon, Belgique.

BULOT Thierry et VESCHAMBRE Vincent. (Dir.), 2006, *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine.*, L'Harmattan, Paris.

BULOT Thierry (Dir.), 2004 a, *Lieux de ville et identité. Perspectives en sociolinguistique urbaine*, Volume 1, L'Harmattan, Collection Marges linguistiques, Paris.

BULOT Thierry (Dir.), 2004 b, *Lieux de ville et territoires. Perspectives en sociolinguistique urbaine*, Volume 2, L'Harmattan, Collection Marges linguistiques, Paris.

BULOT Thierry et LOUNICI Assia (Dir.), 2007, *Ségrégation spatio-linguistique (Dynamiques socio-langagières et habitat populaire)*, ATFALONA/DKA, Alger.

BULOT Thierry (Dir.), 1999, *Langue urbaine et identité*, L'Harmattan, Paris.

CALVET Louis Jean et MOUSSIROU-MOUYAMA Auguste (Dir.), (2000), *Le plurilinguisme urbain*. Institut de la Francophonie, Didier-Erudition, Paris.

CALVET Louis Jean et DUMONT Pierre (Dir.), 1999, *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, France.

CALVET Louis Jean, 1994, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot et Rivages, Paris.

CALVET Louis Jean, 2002, *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, Payot, Paris.

CAMILLERI Carmel, KASTERSZTEIN Joseph et al., 1990, *Stratégies identitaires*, Presses Universitaires de France, Paris.

DAHMANI Mohamed et al., 1993, *Tizi-Ouzou, fondation, croissance et développement*, Aurassi, Collection sciences sociales, Tizi-Ouzou.

DUCHET Jean-Louis, 1995, *La phonologie*, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, Paris.

DOURARI Abderrezak, 2003, *Les malaises de la société algérienne. Crise de langues et crise d'identité*, Casbah Editions, Alger, Algérie.

FLEISCHER Alain, 2005, *L'accent. Une langue fantôme*, Editions du seuil, Paris.

FREDJ Mohamed-Seghir, 1999, *Histoire de Tizi-Ouzou et de sa région. Des origines à 1954*, Editions Hammouda, Alger.

GOFFMAN Erving, 1971, trad. fr. 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Tome II : *Les relations en public*, Minuit, Paris.

GRAFMEYER Yves et AUTHIER Jean-Yves, 2008, *Sociologie urbaine*, Armand Colin, Paris.

GRAFMEYER Yves et ISAAC Joseph (Dir.), 1979, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, Paris.

JULLIARD Caroline, 1995, *Sociolinguistique urbaine. La vie des langues à Ziguinchor (Sénégal)*, CNRS Editions, France.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2006, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1992, *Les interactions verbales, Tome 2*, Armand Colin, Paris.

LABOV William, 1978, *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des États-unis*, Editions de Minuit, Paris.

LEIMDORFER François et WALD Paule (Dir.), 2004, *Parler en ville, parler de la ville*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

LAFONTAINE Dominique, 1986, *Le Parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*, Pierre Mardaga, Belgique.

LIPIANSKY Edmond Marc, 1992, *Identité et communication. L'expérience groupale*, Presses universitaires de France, Paris.

MAHÉ Alain, 2006, *Histoire de la Grande Kabylie (XIX^e – XX^e siècles). Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, Editions Bouchène, Beyrouth, Liban.

MOREAU Marie-Louise (Dir.), 1997, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, Liège, Belgique.

MONDADA Lorenza, 2000, *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Anthropos, Paris.

RAULIN Anne, *Anthropologie urbaine*, Collection Cursus, Armand Colin, 2002.

RÉMY Jean et VOYÉ Liliane, 1992, *La ville : vers une nouvelle définition ?* L'Harmattan, Paris.

TALEB-IBRAHIMI Khaoula, 1994, *Les Algériens et leur(s) langue(s). Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Éditions El Hikma, Alger.

Articles et revues

BAUVOIS Cécile et BULOT Thierry, 1998, « Le sens du territoire. L'identification géographique en sociolinguistique », dans *Revue Parole*, 5/6, pp.61-80, Université de Mons-Hanaut/Didier-Erudition, Mons, Belgique.

BULOT Thierry, 1996, « Stigmatisation et vêtire urbaine à Rouen : mise en mots d'une urbanisation » dans *Se Vêtir pour dire*, URA CNRS 1164, Université de Rouen, Mont Saint Aignan, pp. 223-234.

BULOT Thierry, 1998 a, « Rive gauche, rive droite ou les représentations de l'espace urbain à Rouen » dans *Rouen : reconstruction, langages (sociolinguistique normande : langue en ville)*, Études normandes 1, Association Etudes Normandes, Mont Saint Aignan, pp. 59-71.

BULOT Thierry, 1998 b, « Langues en ville : une signalisation sociale des territoires » dans *Études Normandes 1*, pp. 41-45.

BULOT Thierry et TSEKOS Nicola, 1999, « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines », dans BULOT Thierry, *Langue urbaine et identité. Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, Paris, L'Harmattan, pp. 19-34.

BULOT Thierry, 2000, *Espaces de discours. Pratiques langagières et représentations sociolinguistiques*, Dossiers présenté en vue d'une Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Rouen, Département des Sciences du Langage et de la Communication, dans <http://www.socilinguistique-urbaine.com> (<http://www.socilinguistique-urbaine.com>), site consulté le 11 décembre 2008.

BULOT Thierry, 2001a, « La construction de la cohérence communautaire. Le français de référence au centre ville », dans *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* 27, Tome II, Louvain-la-Neuve, Peeters Verlag, Belgique, pp. 35-42.

BULOT Thierry, 2001b, « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville », dans *Cahiers de sociolinguistique* 6, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp. 5-12.

BULOT Thierry, 2001c, « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou l'étranger est une personne », dans *DiversitéLangues* VI, (<http://www.telug.quebec.ca/diversité/> <http://www.telug.quebec.ca/diversité/>).

BULOT Thierry, 2003, « Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité », dans *Cahiers de sociolinguistique* 8, Presses Universitaires de Rennes 2, Rennes, pp. 99-109.

BULOT Thierry, 2004, « Les frontières et les territoires intra-urbains : évaluation des pratiques et discours épilinguistique », dans *Le città plurilingui. Lingue e culture a confronto in situazioni urbane / Multilingual cities. Perspectives and insights on languages and cultures in urban areas*, Forum Editrice Universitaria Udinese srl, Udine, pp. 111-125.

BULOT Thierry, 2005, « Discours épilinguistique et discours topologique : une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine », dans *Signalétiques et signalisations linguistiques et langagières des espace de ville. Configuration et enjeux sociolinguistiques*, Revue de l'Université de Moncton, Vol. 36/1, Université de Moncton, Moncton (Nouveau-Brunswick/Canada), pp. 219-253.

BULOT Thierry, 2006, « La production discursive des normes : centralité

sociolinguistique et multipolarisation des espaces de référence », dans *French Language Studies Vol 16/3*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 305-333.

BULOT Thierry, 2007, « Culture urbaine et diversité sociolinguistique : une identité en mouvement entre le local et le global », dans *L'écho de ma langue (enjeux sociaux et culturels de la diversité des langues)*, Lille, pp. 31-37.

BULOT Thierry, 2008, « Normes et identités en rupture : la fragmentation des espaces », dans *Mehrsprachigkeit in frankophonen Räumen*, Martin Meidenbauer Verlag, München, pp.11-25.

BULOT Thierry et VESCHAMBRE Vincent, 2006a, « Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : articuler l'hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces », dans SECHET Raymonde et VESCHAMBRE Vincent (Dir.), *Penser et faire la géographie sociale, contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp.305-324.

CALVET Louis-Jean, 2005, « Les voix de la ville revisitées. Sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville », dans *Signalétiques et signalisations linguistiques et langagières des espaces de ville. Configuration et enjeux sociolinguistiques*, Revue de l'Université de Moncton, vol.36/1, Université de Moncton, Moncton (Nouveau-Brunswick/Canada), pp. 9-30.

CAUVIN Colette, 1999, « Proposition pour une approche de la cognition spatiale intra-urbaine », dans *Cybergéo 72*, ([http://www.cybergegeo.presse.fr /geocult/texte/cognima.htm](http://www.cybergegeo.presse.fr/geocult/texte/cognima.htm)), site consulté le 20 février 2008.

HARMEGNIES Bernard, 1997, « Accent », dans MOREAU Marie-Louise, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, Belgique, pp. 9-12.

LEIMDORFER François, 2005, « Des villes, des mots, des discours » dans *Langage et société n°114*, Maison des sciences de l'homme, Paris, pp.129-145.

MANESSY Gabriel, 1991, « Modes der structuration des parlers urbains », dans *Des langues et des villes*, ACCT, Didier-Erudition, Paris, pp. 7-23.

MANESSY Gabriel, 1997, « Normes endogènes », dans MOREAU Marie-Louise, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, Belgique, pp. 223-225.

MESSAOUIDI Leila, 2003, « Parler citadin, parler urbain. Quelles différences ? », dans BULOT Thierry et MESSAOUIDI Leila, *Sociolinguistique. Frontières et territoires*, Proximité, Cortil-Wodon, Belgique, pp.105-135.

RATOUIS Olivier, 2008, « Le tout et la partie : des catégories de l'urbain à nommer », dans *Mots. Les langages du politique n° 72, La ville entre dire et faire*, (<http://mots.revue.org/index5433.html>), site consulté le 11 décembre 2008.

WIRTH Louis, 1979, « Le phénomène urbain comme mode de vie », dans GRAFMAYER Yves et JOSEPH Isaac, *l'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, coll. « Champs », Paris.

Thèses et mémoires

BOUMEDINE Farida, 2004, « Etude des représentations, attitudes linguistiques et comportements langagiers des locuteurs Tizi-ouzéens à l'égard des langues arabe, kabyle et française », Mémoire de magister en sciences du langage, sous la direction d'Assia Lounici, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

KEBBAS Ghalia, 2001, « Alternance de langues dans une zone urbaine de Tizi-Ouzou. Arabe de Tizi-Ouzou/kabyle/français (le cas du quartier dit la Haute Ville) », thèse de Magistère, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Département de langue et culture amazigh.

MORSLY Dalila, 1988, « Le français dans la réalité algérienne », thèse de Doctorat d'Etat, Université Paris V- Sorbonne.

ZABOOT Tahar, 1990, « Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou », thèse de Doctorat, Sous la direction de LEFEBVRE Anne, Université René Descartes Sorbonne – PARIS V, UFR de linguistique générale et appliquée.

Dictionnaires et Encyclopédies

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (Dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Éditions du Seuil, Paris.

DUBOIS Jean (Dir.), 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, France.

Indexe des auteurs

A

Amossy Ruth, 83, 84, 91
Authier Jean-Yves, 32

B

Baggioni Daniel, 33
Bauvois Cécile, 36
Benveniste Emile, 28
Blanchet Philippe, 63
Boucherit, 38
Boumedine Farida, 13, 24, 25, 61, 122, 143,
Bourdieu Pierre, 21
Bulot Thierry, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 29,
31, 32, 33, 34, 36, 37, 72, 76, 117, 167

C

Calvet Louis-Jean, 26, 28, 31, 35, 72, 73, 75, 77, 93,
92, 102, 140, 152, 162
Camilleri Carmel, 64
Cauvin Colette, 29, 30
Coseriu Eugenio, 38

D

Dourari Abderrezak, 39
Duchet Jean-Louis, 137

F

Fleischer Alain, 58
Fredj Mohamed-Seghir, 43, 44

G

Goffman Erving, 54
Grafmeyer Yves, 7, 32
Gueunier Nicole, 84
Gumperz John, 140

H

Harmegnies Bernard, 37
Hjelmslev Louis, 38
Herschberg-Pierrot Anne, 83, 84, 91
Houdebine-Gravaud Anne-Marie, 38, 39

I, J, K

Joseph Isaac, 7, 32
Julliard Caroline, 28
Kastersztein Joseph, 64
Kebbas Ghalia, 13, 61, 129
Kerbrat-Orecchioni Catherine, 61

L

Lambert Wallace, 13
Labov William, 39, 62
Leimdorfer François, 28
Lipiansky Edmond Marc, 35, 76
Lounici Assia, 22, 23

M

Mahé Alain, 43, 44
Manessy Gabriel, 28, 132, 134
Merleau-Ponty Maurice, 160
Messaoudi, 91
Mondada Lorenza, 28, 41
Moreau Marie-Louise, 39, 84, 132, 134
Morsly Dalila, 122, 130, 137,
Moussirou-Mouyama Auguste, 31

R, S, T

Raulin Anne, 160
Remy Jean, 101, 148
Sango Mamadou Lamine, 31
Sidi Boumedine, 91
Taleb-Ibrahimi Khaoula, 135, 147

V

Veschambre Vincent : 11
Voyé Liliane, 101, 148

W, Z

Wirth Louis, 32
Zaboot Tahar, 13, 31, 61

TABLE DES MATIERES

TOME I

INTRODUCTION GENERALE.....	6
1. ETAT DE LA RECHERCHE SUR LA TERRITORIALISATION SOCIOLINGUISTIQUE	10
INTRODUCTION.....	10
1.1. LES TRAVAUX DE THIERRY BULOT OU LA CONCEPTUALISATION DE LA SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE.....	11
1.1.1. <i>Problématique, hypothèses et méthodes : la mise en place de l'enquête empirique.....</i>	11
1.1.2. <i>Bilan initial de la recherche : l'émergence de territoires sociolinguistiques</i>	14
1.1.3. <i>L'expansion du champ d'investigation : les populations migrantes comme échantillon d'enquête.....</i>	17
1.2. L'ESPACE ALGEROIS : LES TRAVAUX D'ASSIA LOUNICI	21
1.3. FARIDA BOUMEDINE ET LE TERRAIN TIZI-OUZEEN	24
CONCLUSION.....	26
2. CONSIDERATIONS CONCEPTUELLES.....	28
INTRODUCTION : ORIENTATIONS EPISTEMOLOGIQUES EN SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE.....	28
2.1. L'ESPACE URBAIN : UN CONCEPT-CLE.....	29
2.1.1. <i>L'espace urbain comme système sémiotique doublement articulé.....</i>	29
2.1.2. <i>L'espace urbain comme lieu d'hétérogénéité langagière</i>	31
2.1.3. <i>L'espace urbain comme matrice culturelle.....</i>	32
2.1.4. <i>L'espace urbain comme matrice discursive</i>	33
2.1.5. <i>Espace urbain, langues urbaines et dialectique identitaire</i>	35
2.2. TERRITORIALISATION ET TERRITOIRES SOCIOLINGUISTIQUES	36
2.3. LE DISCOURS EPILOGUISTIQUE : UN CONCEPT COMPOSITE	38
2.2.1. <i>Les normes objectives</i>	38
2.2.2. <i>Les normes subjectives.....</i>	39
2.2.3. <i>Le discours épilinguistique comme construction identitaire.....</i>	40
CONCLUSION.....	41
3. POSITIONNEMENTS METHODOLOGIQUES	42
INTRODUCTION	42
3.1. PRESENTATION DE NOTRE TERRAIN D'ENQUETE	42
3.1.1. <i>Quelques jalons historiques</i>	42
3.1.1.1. <i>La période ottomane ou l'émergence du village indigène</i>	43
3.1.1.2. <i>La période coloniale française : émergence du village européen et processus d'urbanisation.....</i>	44
3.1.1.3. <i>La période postcoloniale : le développement de la ville</i>	46
3.1.2. <i>Données démographiques et géographiques succinctes</i>	46
3.2. METHODE DE COLLECTE DES DONNEES.....	47
3.2.1. <i>Le questionnaire.....</i>	47
3.2.2. <i>L'échantillon d'enquête</i>	49
3.2.3. <i>L'entretien semi-directif.....</i>	52
3.2.3.1. <i>Paramètres contextuels</i>	52
3.2.3.2. <i>Interaction semi-directive et parole spontanée</i>	53
3.2.4. <i>L'observation comme méthode d'appoint</i>	55
3.3. PRESENTATION DE NOTRE CORPUS.....	56
3.3.1. <i>Les normes de transcription.....</i>	56
3.3.2. <i>Construction du corpus actif.....</i>	58
CONCLUSION.....	59

4. LA HAUTE-VILLE, LIEU DE CONFINEMENT DU PARLER ZDIMOH ?.....	60
INTRODUCTION.....	60
4.1. LE PARLER ZDIMOH : GENESE ET EVOLUTION.....	60
4.1.2. <i>Le zdimoh, un parler hybride.....</i>	61
4.1.2. <i>Le changement linguistique comme valorisation identitaire.....</i>	64
4.2. UNE STIGMATISATION PARADOXALE.....	66
4.2.1. <i>De la stigmatisation à la négation identitaire.....</i>	66
4.2.2. <i>Le zdimoh comme langue d'intégration urbaine.....</i>	69
4.2.3. <i>La conformisation au parler zdimoh comme valorisation identitaire.....</i>	75
4.3. MODES DE TERRITORIALISATION DU ZDIMOH.....	78
4.3.1. <i>Langue zdimoh et confinement sociolinguistique.....</i>	78
4.3.2. <i>Langue zdimoh et annexion territoriale.....</i>	80
4.3.3. <i>Langue zdimoh et processus de stéréotypage.....</i>	83
4.3.4. <i>Classification typologique des stéréotypes dévolus au zdimoh.....</i>	84
CONCLUSION.....	87
5. LE KABYLE MULTI-DIALECTAL : ENTRE TOPOLECTISATION ET KOINEISATION.....	90
INTRODUCTION.....	90
5.1. LA LANGUE KABYLE : FORME RURALE ET FORME URBAINE.....	91
5.1.1. <i>Kabyle accents villageois vs kabyle accent citadin.....</i>	91
5.1.2. <i>Kabyle avec accents vs kabyle sans accents.....</i>	93
5.1.2.1. <i>Accent et identification spatiale.....</i>	93
5.1.2.2. <i>Accents et territorialisation sociolinguistique.....</i>	96
5.1.3. <i>Kabyle moderne vs kabyle vieillot.....</i>	97
5.1.3.1. <i>La langue kabyle : entre tradition et modernité.....</i>	97
5.1.3.2. <i>Le kabyle moderne, une langue d'intégration au Centre-Ville.....</i>	103
5.2. LE MULTI-DIALECTALISME KABYLE, UNE REALITE PROBLEMATIQUE OU « J'AI UN PROBLEME AVEC LE KABYLE ».....	106
5.3. LE NIVELLEMENT SOCIOLINGUISTIQUE COMME HOMOGENEISATION IDENTITAIRE.....	108
5.3.1. <i>Hétérogénéité dialectale et dynamique de koineisation.....</i>	108
5.3.2. <i>La koineisation : lieu de résorption des tensions identitaires ?.....</i>	109
5.3.3. <i>Koinè urbaine et centralité langagière.....</i>	110
CONCLUSION.....	115
6. LE FRANÇAIS EN MILIEU URBAIN TIZI-OUZEEN : ENTRE TERRITORIALISATION ET A-TERRITORIALISATION SOCIOLINGUISTIQUES.....	118
INTRODUCTION.....	118
6.1. LE FRANÇAIS COMME LANGUE TERRITORIALISEE.....	119
6.1.1. <i>Une multiple dénomination.....</i>	119
6.1.2. <i>De la dénomination à la territorialisation.....</i>	121
6.2. LE FRANÇAIS COMME LANGUE A-TERRITORIALISEE.....	126
6.2.1. <i>Une seule langue, un seul territoire : la ville tizi-ouzéenne comme espace francophone homogène.....</i>	126
6.2.2. <i>Plusieurs normes, plusieurs identités sociales, un seul territoire.....</i>	130
6.2.2.1. <i>Norme exogène, norme endogène et catégorisation sociale.....</i>	130
6.2.2.2. <i>La parole mimétique comme preuve.....</i>	135
6.2.3. <i>Quelques modes d'appropriation du français en milieu urbain tizi-ouzéen.....</i>	136
6.3. LE FRANÇAIS VEHICULAIRE : LIEU DE CONFLITS IDENTITAIRES ?.....	140
CONCLUSION.....	142
7. LANGUES URBAINES, IDENTITE URBAINE A TIZI-OUZOU : ENTRE PRATIQUES ET IMAGINAIRE.....	144
INTRODUCTION.....	144
8.1. CULTURE URBAINE ET LOGIQUES IDENTIFICATOIRES.....	144

8.1.1. <i>L'identification visuelle</i>	144
8.1.2. <i>Le processus identificatoire, entre anonymat et interconnaissance mutuelles</i>	146
8.1.3. <i>Les pratiques langagières comme critère identificatoire subalterne</i>	148
8.1.4. <i>Les pratiques langagières comme seul critère identificatoire</i>	150
8.1.5. <i>Identification sociale et temporalités urbaines</i>	152
8.1.6. <i>Le locuteur E ou le paradoxe identificatoire</i>	156
8.1.6. <i>La compétence identificatoire : dimension spatiale et dimension temporelle</i>	157
8.2. LA CITE CNEP COMME MODELE DE « QUARTIER-VILLAGE ».....	159
8.3. POUR UNE DEFINITION DE L'ESPACE TIZI-OUZEEN : VILLE OU GROS VILLAGE ?.....	161
CONCLUSION	162
CONCLUSION GENERALE : SYNTHESE ET PERSPECTIVES	165
GLOSSAIRE	175
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	179
INDEXE DES AUTEURS	187
TABLE DES MATIERES	189

TOME II

ANNEXE 1	194
LES NORMES DE TRANSCRIPTION DE NOTRE CORPUS.....	194
ANNEXE 2	196
QUESTIONNAIRE UTILISE LORS DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS.....	196
ANNEXE 3	197
TRANSCRIPTION DE NOTRE CORPUS : VERSION FRANÇAISE DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS.....	207
ANNEXE 4	258
TRANSCRIPTION DE NOTRE CORPUS : VERSIONS ORIGINALES DES ENTRETIENS MENES EN ARABE ET EN KABYLE.....	258